



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} avril 2007 - Numéro 9

Marché aux plantes médicinales

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 5 La marine en Indochine
durant les guerres mondiales | 26 Courrier des lecteurs
Annonces d'associations amies |
| 13 Tonkin 1954 :
Les catholiques essaient de s'enfuir | 27 Livres en vente au siège |
| 18 La sentinelle des morts
au cimetière de Biên Hoà | 28 Nouvelles d'Indochine |
| 20 L'économie traditionnelle dans
les montagnes d'Indochine en 1935 | 30 Nécrologie
La vie des sections |
| 25 Bibliographie - Avis de recherche | 34 Recette |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÈN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membre d'honneur

Colonel Albert LENOIR.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS,
Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA
BROSSE, Marie LÊ QUAN, Thérèse LUCAS-POTIER, Colonel
MARTY, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE
DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications
 de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication :
 Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction :
 Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif :
 Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction :
 Régine PUZIN
 Adresse de la revue :
 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique :
 Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie OCEP
 BP 533 - 50205 Coutances Cedex.
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 1^{er} trimestre 2007
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute
 insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément,
 toute reproduction, totale ou partielle, du
 présent numéro est interdite.

DISCOURS D'ACCUEIL

DU GÉNÉRAL DE DIVISION GUY SIMON
PRÉSIDENT DE L'A.N.A.I.

À MONSIEUR HAMLAOUI MEKACHERA
MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS

LE 14 MARS 2007



Le « Souvenir Indochinois » date de 1917. Unis sous cette appellation, d'anciens administrateurs coloniaux et des mandarins annamites ont voulu assurer aux 30 000 Indochinois morts au service de la France pendant la Grande Guerre une sépulture digne de leur sacrifice. Ils ont ouvert des cimetières dans toute la France et érigé une dizaine de monuments, que nous honorons le 2 novembre de chaque année.

Héritière du « Souvenir Indochinois », l'ANAI actuelle date de 1947. Elle exprime les liens que l'occupation japonaise a fait naître entre Français et Indochinois, civils et militaires, frères dans la résistance, les massacres et la déportation. A cette génération se sont ajoutés les anciens du corps expéditionnaire et des armées nationales vietnamienne, laotienne et cambodgienne en lutte contre le communisme.

1975 a mobilisé l'ANAI. Avec la bénédiction du Président de la République nous avons fondé le Comité National d'Entraide pour les réfugiés d'Indochine. Pendant quinze ans nous avons coordonné l'action de grands professionnels (Croix Rouge, Secours Catholique, Cimade, France Terre d'Asile, SSAE, OFPRA) et celle d'une multitude de bonnes volontés locales. Parmi les 300 000 Indochinois présents en France actuellement, 120 000 ont été aidés par nous. Plusieurs présidents départementaux de l'ANAI étaient délégués du Comité. Un réfugié vietnamien est devenu président départemental de l'ANAI.

°
°°

Mais notre mission principale est la transmission de la mémoire. Par souci de pédagogie autant que par fidélité aux humbles nous avons milité pour qu'une date unique honore les morts anonymes autant que les morts célèbres. En instituant la journée nationale du 8 juin, Monsieur le Ministre, vous avez comblé nos vœux. A nous de travailler pour que cette célébration permette d'engager avec nos compatriotes le dialogue qui a manqué si longtemps.

Monsieur le Ministre,

En ce quatre-vingt-dixième anniversaire du Souvenir Indochinois, soixantième anniversaire de l'Association des Anciens d'Indochine, vous avez bien voulu accepter d'ouvrir le congrès de nos présidents départementaux. L'ANAI est très sensible à cet honneur et vous en remercie chaleureusement.

Permettez-moi de vous présenter notre association. En 2007 nous sommes 7 000, répartis en cinquante et une sections départementales. Il y a dix ans nous étions 10 000. Chaque année nous enterrons cinq cents amis ; d'autres les remplacent, mais en moins grand nombre.

Nous sommes le noyau dur, voire le fer de lance, du Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine fondé par votre prédécesseur, le Ministre Jean-Jacques Beucler. Fort de cinquante-trois associations de toute taille, groupant 100 000 hommes, ce Comité couvre tous les départements.

Terminerais-je sans rappeler que, dans un autre domaine, vous avez achevé l'œuvre que nous avons commencée ? Il s'agit des pensions des Indochinois. L'ANAI avait déjà obtenu la levée de la forclusion pour deux ans. Vous avez magistralement couronné nos efforts en achevant l'ouvrage : levée de la forclusion et décrystallisation des taux. Grâce vous soient rendues dans une vive émotion.

°
°°

Votre action ministérielle nous a permis d'accomplir notre vocation. Voilà pourquoi nous sommes si heureux de vous accueillir.

Mais nous sommes également reconnaissants à votre personne.

A votre Père mort pour la France, à votre famille, à vous qui êtes allé de Souk Ahras à Bac Ninh avec des tirailleurs algériens avant que je parte du Cap Saint-Jacques pour Souk Ahras avec des tirailleurs indochinois.

Votre présence parmi nous illustre l'Union Française, illustre la France pour laquelle nous avons combattu.

Merci, Monsieur le Ministre.



Photo SNAPP

A l'Arc de Triomphe le 8 juin 2006 : le Ministre, le Général Simon, Madame Christienne Maire adjoint de Paris, les Secrétaires généraux de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police, le Colonel Marty administrateur du Comité national d'entente.

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2007 est de 25 €.



Collection H. Laurent, Port-Louis

2564 - Contre-Torpilleur « Mousquet »

LA MARINE EN INDOCHINE DURANT LES GUERRES MONDIALES

Aussi bien en août 1914 que vingt-cinq ans plus tard, les Forces Navales assument leurs missions coutumières dans un pays qu'un de leurs officiers a qualifié « d'Indochine heureuse ». Relativement épargnées au cours du premier conflit, elles vont à partir de 1940 être confrontées à des événements tragiques.

La grande guerre

A l'ouverture des hostilités, le Capitaine de Vaisseau Paris de Boisrouvray est placé à la tête de la Division Navale d'Indochine. Celle-ci aligne 900 hommes dont 400 autochtones, armant douze navires de guerre et quinze chaloupes ou jonques. L'ensemble dépend à la fois du Gouverneur Général de l'Union et de l'Amiral commandant la Division Navale d'Extrême-Orient, basée en Chine.

Un plan de défense commune franco-britannique datant de 1909 a été actualisé à Hong Kong le 6 février 1914. Selon cet accord, les forces navales françaises doivent assurer la sécurité rapprochée des côtes de la péninsule, dont la protection lointaine est du ressort des navires stationnés en Chine. En outre, les torpilleurs mouillés à Saïgon reçoivent lors de la déclaration de guerre la mission d'aller patrouiller dans le détroit de Malacca.

Dès les premiers jours du conflit et alors que la mobilisation générale et

l'état de siège n'ont pas encore été décrétés dans l'Union, la Marine expulse les cargos ennemis en escale à Saïgon. Le 12 août, le Japon se considérant en guerre avec l'Allemagne, le Contre-Amiral Huguet placé à la tête de la Division Navale d'Extrême-Orient offre de participer aux opérations destinées à prendre le port allemand de Tsing Tao. L'Etat-Major de Paris ne répond pas à cette demande. Le 28 août, le croiseur russe « Jemtchug » du Commandant Tcherkasof est reçu en grande pompe à Saïgon.

Le combat du « Mousquet » (1)

Le 10 août 1914, les torpilleurs « Fronde », « Mousquet », et « Pistolet » quittent Saïgon pour aller croiser au large de Poulo Penang en Malaisie. Renforcés du croiseur « D'Iberville », les trois navires ont mission de barrer un espace maritime large de 170 miles. Eventuellement, ils doivent affronter le puissant bâtiment allemand « Emden » du Capitaine de Vaisseau Von Muller. Evadé du port de Tsing Tao, celui-ci mène une guerre de course.

Le 28 octobre, la flottille française est mouillée en rade de Penang avec le « Jemtchug ». A 5 heures 27, l'« Emden » surgit et torpille le croiseur russe qui explose après avoir riposté au canon. A 6 heures 59, le « Mousquet » du Lieutenant de Vaisseau Théroigne fonce sur l'agresseur en tirant avec ses pièces de 44. Le corsaire allemand le coule au bout de trois salves alors que le Français continue à faire feu avec son unique canon encore en état de servir. Les autres navires alliés amarrés trop loin ou ayant mis bas les feux ne peuvent intervenir.

L'équipage du « Mousquet », fort de 4 officiers, 7 officiers-marinières et 53 quartiers-maîtres ou matelots dont 14 Annamites, est en majorité tombé à l'eau. Quelques marins, dont l'Enseigne de Vaisseau Caristan, tués ou grièvement atteints sont restés à bord. Le Lieutenant de Vaisseau Théroigne, « du sang s'écoulant de dessous sa casquette », s'accroche à une bouée avec les Matelots Calloch et Tri eux-mêmes blessés. Peu après, à bout de forces et en dépit de l'aide de ses

deux subordonnés, le commandant lâche prise et coule.

Huit officiers et hommes d'équipage ont trouvé la mort au cours du combat, 20 sont portés disparus, 36 rescapés étant recueillis par les chaloupes de l'« Emden ». Sur le croiseur ennemi, l'Enseigne de Vaisseau Caristan qui a demandé à être soigné le dernier décède avant d'avoir pu être traité. Les morts sont immergés avec le cérémonial d'usage, le Prince de Hohenzollern prononçant les prières. Un peu plus tard, 29 marins français sont déposés à Sabang par le cargo anglais « New Burn » arraisonné et détourné par l'Allemand. Par la suite, cinq membres du torpilleur succombent à l'hôpital de Penang. Le 20 novembre, le « D'Iberville » rentre à Saïgon avec vingt-huit survivants du « Mousquet » à son bord.

Parmi les quatorze Indochinois ayant participé au combat du 28 octobre, huit sont portés disparus, cinq ont été blessés et un seul est demeuré indemne. Il est à noter que dans les rapports officiels, certains de ces militaires sont identifiés par des sobriquets tels que « Moustic » ou « Poulo Condor ». Par ailleurs, si leurs camarades européens ont été récompensés en 1915, aucun de ces Annamites n'a bénéficié d'un tel traitement, hormis une citation collective décernée à l'ensemble de l'équipage.

Les années de guerre

De 1915 à 1918 la Marine d'Indochine n'est affectée par aucun événement majeur. La presse locale, plus prolifique pour évoquer l'armée de terre, ne sort de son silence que pour faire part du mariage du Lieutenant de Vaisseau Allègre avec Mademoiselle Roume, fille du Gouverneur Général.

Avec peu d'hommes et de navires la flotte se borne à assurer la surveillance des côtes de l'Union et la police sur les fleuves et les lacs khmers. Tout au long du conflit, elle recherche un mytique sous-marin allemand susceptible d'être parvenu en pièces détachées à Manille puis, après avoir été remonté, d'opérer en Mer de Chine. Les torpilleurs basés à Saïgon coopèrent également avec des destroyers nippons pour surveiller la navigation dans le Golfe de Siam. Ainsi en novembre 1915, le cargo japonais « Iro Maru » transportant le consul allemand de Moukden est arraisonné, des caisses d'armes ayant été auparavant jetées à la mer par le diplomate.

De nombreux navires, tels le « D'Iberville », la « Fronde » et le « Pistolet », rentrent en France. Le point d'appui du Cap Saint-Jacques ne possède plus qu'un canon et ses projecteurs ne fonctionnent pas faute de personnel. En février 1916, toutefois, avec ses maigres moyens, la Marine forme une unité pour s'opposer à terre à une manifestation de paysans dans la capitale de la Cochinchine. Peu après, la canonnière « Styx » reçoit l'ordre de gagner le Mozambique pour attaquer le croiseur « Koenigsberg ». Le commandant des forces navales de l'Union fait alors remarquer que le bâti-

ment arrivé à limite de la vétusté ne peut plus naviguer qu'en rivière et que « si on mettait en œuvre son artillerie, il s'écroulerait ». Désabusé, il précise « que tout ce qui a pu faire le voyage vers la France l'a fait. Nos moyens pour défendre efficacement la péninsule sont réduits à leur plus simple expression ».

Toutefois, la Marine d'Indochine va rendre de multiples services à la Métropole en guerre. Ainsi :

- 1 900 matelots autochtones sont recrutés, dont 900 gagnent la France après instruction à la caserne Francis Garnier de Saïgon.

- L'arsenal de cette dernière ville forme 302 ouvriers au profit de celui de Toulon et expédie vers la métropole 1 600 radeaux de sauvetage, des ceintures en kapok destinées au même usage, des lances en bambou, des hélices d'avion et des cosses de fusil en bois « Ban Lang ». Ses ateliers produisent, en outre, en 1917, 280 000 obus et réparent les navires français ou alliés de passage dans l'Union. Un remorqueur, le « Bœuf », est lancé ; les ouvriers annamites qui l'ont construit appellent sur lui la protection de Lô Ban, génie des jonques et des sampans.

La Marine Russe en Cochinchine

Au mois de juin 1918, le croiseur « Orel » et les contre-torpilleurs russes « Boiki » et « Grozni » arrivent au Cap Saint-Jacques. Ayant quitté Vladivostok en décembre 1917 avec 120 cadets embarqués, ils ont été obligés de faire relâche à Nagasaki, de violents incidents suscités par des comités de marins ayant éclaté à leur bord. Le Capitaine de Vaisseau Kittisine a abandonné la flottille dont il est responsable à Hong Kong. Dès lors, 80 élèves-officiers débarqués poursuivent leur formation en Cochinchine avec le Vice-Amiral Ivanoff. Pour subvenir aux besoins des équipages, le Capitaine de Vaisseau Affanassinev commandant l'« Orel » fait peu après des offres de transports commerciaux au Gouvernement Général qui les accepte. L'artillerie du croiseur est alors débarquée (2) et ses cales aménagées pour le stockage de marchandises. Ensuite, le bâtiment navigue au commerce entre Saïgon et Hong Kong et va même à la Réunion. Le « Boiki » remis en état et rebaptisé « Franklin Roosevelt » (3) est incorporé au sein de la Division Navale d'Indochine. En novembre 1918, il croise au large des côtes tonkinoises lors de la répression de la mutinerie de Binh Lieu (4). Avec l'« Orel » remilitarisé, le contre-torpilleur est remis aux nouvelles autorités russes le 10 septembre 1919.

La démobilisation des marins indochinois

Les matelots autochtones rapatriés après avoir combattu surtout en Méditerranée sont estimés indociles par l'administration française et les mandarins. Certains, tel le futur Second-Maître Lam Van Huong, ont été décorés de la Croix de Guerre. Frondeurs, les ONS ayant travaillé à l'Arsenal de Toulon

affirment en parlant des gendarmes maritimes : « Chez nous, ils font les grands messieurs ; en France, ils sont traités comme des chiens par les civils ». Des incidents éclatent sur la chaloupe « Lê Loi » reliant Haïphong à Nam Dinh. Des matelots libérés importunant une jeune femme, Nguyễn Thi Ba, sont rappelés à l'ordre par l'équipage. Furieux, les démobilisés agressent les marins civils et les rossent d'importance.

Le plus célèbre de ces matelots ayant combattu en Europe est Tôn Duc Thàng, ancien mutin de la Mer Noire en 1919, devenu cinquante ans plus tard président de la République Démocratique du Viêt Nam à la mort d'Hô Chi Minh.

La Seconde Guerre Mondiale

Un peu avant l'ouverture du conflit, la Marine de l'Union perd au large des côtes d'Annam le sous-marin « Phénix ». Six matelots indochinois périssent avec le submersible et très certainement quelques « boys » autochtones dont le nombre n'a jamais pu être élucidé par la presse locale.

La drôle de guerre

Le 3 septembre 1939, jour où la France et la Grande Bretagne signifient à l'Allemagne le début des hostilités, le groupement naval appelé Marine Indochine aligne sous les ordres du Contre-Amiral Terraux 766 hommes dont la moitié d'autochtones. Ils constituent les équipages de navires de faibles tonnages, soit essentiellement : un aviso colonial, cinq canonnières fluviales et trois bâtiments hydrographiques. L'état-major de cette flotte a également autorité sur l'arsenal de Saïgon et son annexe d'Haïphong, ainsi qu'envers les bases établies dans ces deux derniers ports, celle de Cam Ranh étant en cours d'organisation. Cet ensemble est complété par des batteries de DCA, des installations pour sous-marins à Saïgon et à Cam Ranh, un embryon aéronaval de trois hydravions à Cat Lai, une batterie côtière à l'île de Tagne, un parc à mazout à Tan My An et enfin une pyrotechnie à Thanh Tuy Ha.

Les mesures de mobilisation portent les effectifs à 1 200 hommes et les réquisitions de navires permettent l'appoint d'un paquebot transformé en croiseur auxiliaire, de cinq dragueurs ou mouilleurs de mines, d'une vedette et d'un caboteur. L'ensemble relève de l'Amiral FNEO en ce qui concerne l'action navale tendant à assurer la sécurité des communications et du Général Commandant Supérieur dans le domaine de la coopération à apporter à la défense de l'Union. Dès le mois de novembre 1939, le Vice-Amiral Decoux placé à la tête des FNEO établit son poste de commandement à la caserne Gourdon dans l'arsenal de Saïgon.

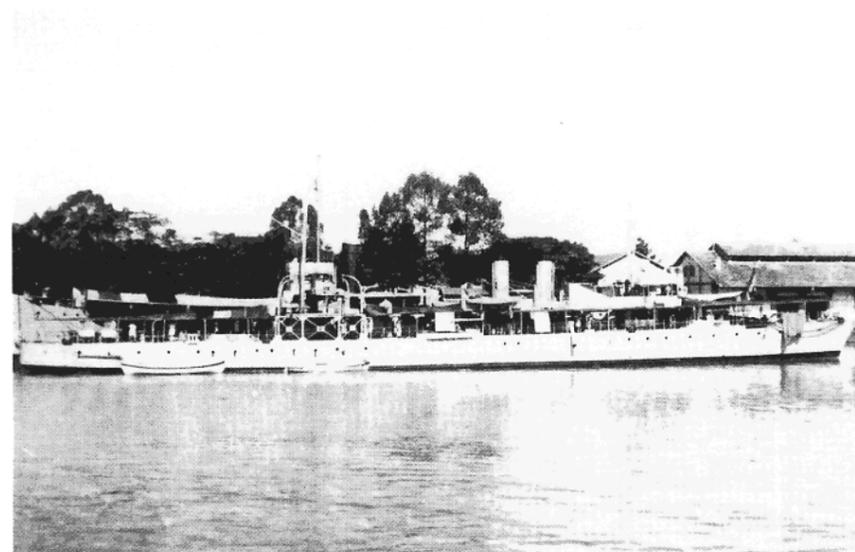
Toutes les missions de guerre prévues sont exécutées sans difficulté en liaison avec les forces navales britanniques de

Chine et de Singapour et les navires français basés à Shanghai et Han Kéou. L'annonce de l'effondrement de l'Armée Française, la demande d'armistice du 22 juin et l'acceptation sous la contrainte deux jours auparavant d'un ultimatum japonais exigeant la fermeture de la frontière sino-tonkinoise sont très mal acceptées par les équipages qui n'ont pas encore combattu. Le Vice-Amiral Decoux adresse les 23 et 24 juin trois télégrammes à l'Amiral Darlan commandant la Marine Nationale dans lesquels il lui fait part de son désir de continuer la lutte. Trois officiers, les Capitaines de Vaisseau Ducoroy et Delort ainsi que le Lieutenant de Vaisseau Jubelin, se déclarent ouvertement partisans de ne pas cesser le combat. Une trentaine de marins du croiseur « Lamotte-Picquet » mouillé à Saïgon décident le 1^{er} juillet alors qu'ils sont réunis sur le stade de la Marine de s'emparer du bâtiment puis de rejoindre les alliés. Ils rentrent rapidement dans le rang et seul leur chef de file, le Quartier-Maître Chapuzot, parvient à rejoindre la Thaïlande puis Singapour. Peu à peu, l'agitation se calme et les commandants de bord déclarent obéir au gouvernement de Vichy. En rade de Saïgon le 28 juin, l'Amiral Sir Percy Noble, le Général Catroux et le Vice-Amiral Decoux conviennent que pour le moment la poursuite d'opérations navales conjointes demeure impossible faute de moyens.

Les suites de l'armistice

Le 20 juillet, le Vice-Amiral Decoux devient Gouverneur Général de l'Union Indochinoise et les FNEO sont dissoutes. Marine Indochine reçoit peu après le renfort du croiseur « Lamotte-Picquet », de trois avisos puis plus tard d'une canonnière et de deux sous-marins. Au mois d'octobre, huit hydravions de trois types sont regroupés à Cat Lai aux ordres du Lieutenant de Vaisseau Caxotte. Le 23 septembre, les Japonais, qui ont pénétré la veille dans le secteur de Lang Son, font sortir le contre-torpilleur « Nenohi », tous feux éteints, du port d'Haïphong devant les marins français impuissants. Trois jours plus tard, en dépit d'une liaison effectuée par le Capitaine de Frégate Fradin à bord du navire-amiral « Sendaï », les troupes nippones débarquent à Do Son, la batterie de 138,6 de la Marine n'ouvrant pas le feu sur ordre d'Hanoi. Ensuite, les équipages de Marine Tonkin assistent à l'embarquement à Haïphong de 30 000 soldats du Mikado venant de Chine. C'est le début d'une longue humiliation.

Afin d'y échapper, le Lieutenant de Vaisseau Querville accompagné de cinq marins quitte la péninsule en septembre 1940 pour rejoindre les alliés. Le 4 novembre suivant, le Lieutenant de Vaisseau Jubelin emmenant deux passagers civils rejoint Kota Baru en Malaisie. Il pilote pour ce voyage un Pélican de l'aérodrome de Tan Son Nhut. Avant ces évasions, l'« Amiral Charner » a appareillé le 16 septembre de Saïgon avec à son bord une compagnie de marche



Aviso La Marne.

d'Infanterie Coloniale. Sur ordre du Vice-Amiral Decoux ce bâtiment doit reprendre la Nouvelle Calédonie ralliée au Général de Gaulle. La mission est un échec et l'avisos fait demi-tour. Le 23 novembre, des compagnies de débarquement du « Lamotte-Picquet » sont dépêchées pour réprimer une rébellion locale (5) dans la Plaine des Joncs ; des sections de mitrailleuses montées sur des camions sont formées et des chaloupes réquisitionnées pour patrouiller sur les arroyos. Le même mois, un détachement de marins venant de Chine aux ordres de l'Enseigne de Vaisseau Streichen arrive à Langson après un voyage de deux mois en partie accompli à pied.

La victoire navale de Koh Chang

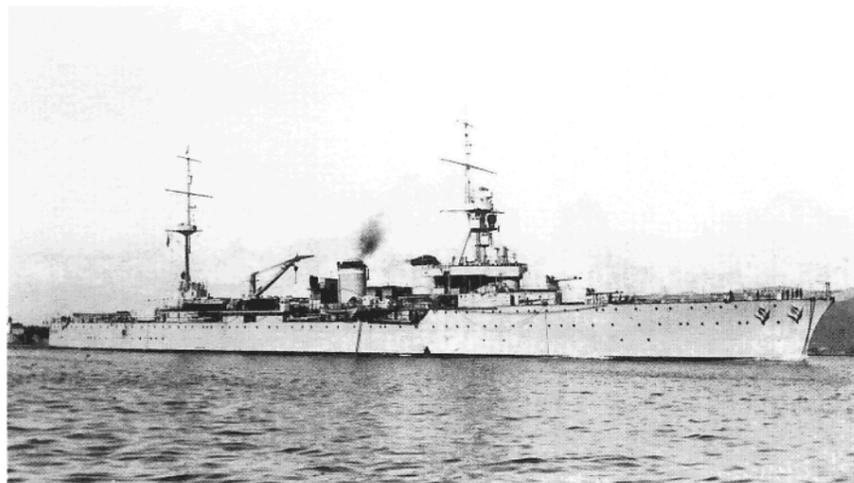
Dès le mois de septembre 1940, la Thaïlande revendique des territoires lao-tiens de la rive droite du Mékong et khmers des provinces de Battambang et de Siem Réap. Elle déclenche des incidents frontaliers avant d'effectuer des attaques aériennes et terrestres. Des troupes sont envoyées au Laos, dont une section de DCA commandée par l'Enseigne de Vaisseau de Vanssay et équipée d'affuts doubles de mitrailleuses de 12,7. Quelques chaloupes armées sillonnent le Mékong et deux batteries de côtes sont installées à Kep et Ha Tien. Le 1^{er} décembre, le patrouilleur « Béryl » du Lieutenant de Vaisseau Delort abat un avion thaïlandais.

Afin d'appuyer les troupes terrestres, un groupe naval occasionnel est placé sous les ordres du Capitaine de Vaisseau Bérenger le 19 novembre. Composé du « Lamotte-Picquet », des avisos « Dumont d'Urville », « Amiral Charner », « La Marne » et « Tahure », il effectue plusieurs sorties d'entraînement. Le 15 janvier, il part de la Petite Condor vers le golfe du Siam. Le lendemain, deux hydravions pilotés par les Enseignes de Vaisseau Nougarede et Plainemaison (6) réussissent à localiser le mouillage de la flotte adverse dans la région de Koh Chang et Satahib.

Le 17 janvier, à l'aube, les navires français surprennent les bâtiments ennemis. Trois torpilleurs de la marine de Bangkok sont coulés. Puis, s'avançant dans un dédale d'îlots, le « Lamotte-Picquet » endommage le garde-côtes cuirassé « Dhomburi » qui riposte énergiquement. A 8 heures, le groupement occasionnel regagne le large et bien qu'attaqué à deux reprises par deux puis trois avions thaïlandais parvient à rejoindre Saïgon sans perte. Le bilan de cette victoire navale, la seule à cet échelon remportée par la marine française au cours de la deuxième guerre mondiale, est sujet à controverse.

Le Capitaine de Vaisseau Bérenger comptabilise cinq bâtiments thaïlandais coulés ou endommagés, Bangkok ne reconnaissant que la perte de trois navires. Hormis quelques éclats d'obus tombés sans faire de dégâts sur les ponts des bateaux français, l'unique avarie constatée sur le « Lamotte-Picquet » consiste en la rupture de la canalisation alimentant la baignoire du commandant du bord. Cette dernière a cédé à cause du souffle occasionné par le tir des pièces.

Le 19 janvier, triomphalement, le groupe occasionnel arrive à Saïgon où il est chaleureusement accueilli. Quarantevingts membres de ses équipages parmi lesquels des autochtones sont cités. En outre, lors du conflit avec la Thaïlande, deux officiers mariniers pilotes Chatel et Mouligné ont remporté plusieurs succès aériens (7). La victoire navale de Koh Chang a un profond retentissement en Asie et renforce un temps le prestige français. Toutefois, le traité de Tokyo du 9 mai 1941 privilégie les intérêts thaïlandais. Cet échec diplomatique accentue l'amertume des marins qui contemplent la rage au cœur les mouillages de navires de guerre japonais à Haïphong, Cam Ranh et Saïgon. Le 6 mars 1941, alors que les hostilités avec Bangkok ont cessé, les sous-marins « Monge » et « Pégase » escortant le pétrolier « Lot » arrivent en renfort à Saïgon.



Croiseur Lamotte-Picquet.

Entre l'arbre et l'écorce

Cette expression de l'historien maritime Jacques Mordal traduit bien l'ambiguïté de la situation de la Marine Nationale en Indochine durant la période 1941-1945. Obligée de respecter, du moins en théorie, les accords passés avec les Nippons présents désormais dans la péninsule, elle est contrainte de cohabiter avec des militaires en guerre avec ses alliés de la veille. En particulier, l'accord du 29 juillet 1941 signé à Vichy admet le principe d'une défense commune de l'Union en collaboration avec les Japonais et donne des facilités aux navires de ces derniers. Un deuxième traité diplomatique établi à Hanoi le surlendemain de l'attaque de Pearl Harbor, le 9 décembre 1941, stipule que la Marine d'Indochine doit repousser conjointement avec les forces du Mikado toute tentative de débarquement allié sur les côtes de la péninsule, soumettre ses mouvements à l'Etat-Major nippon et lui demander la permission de pénétrer dans la rade de Cam Ranh (7).

Humiliés, les marins français n'ont pas ignoré au début du mois de décembre le rassemblement dans les eaux indo-chinoises de la Deuxième Flotte nipponne s'appuyant sur les débarquements de Kota Baru et Patani. De même, un peu plus tard, ils assistent à l'utilisation de la base de Tan Son Nhut par la Deuxième Flottille aérienne japonaise (8) dont les appareils vont couler le « Prince of Wales » et le « Repulse ». Ces deux victoires font l'objet du film « Hawaï Malaï » dont les prises de vues réelles des combats sont projetées dans les cinémas de l'Union.

Evoquant les accords passés avec Tokyo, un officier de marine écrit : « Si nous refusons, les Japonais nous attaquent. Si nous protestons, nous ne pourrions pas ensuite assurer avec eux la défense de l'Indochine, ils nous occupent et nous éliminent. Si nous acceptons, nous faisons le jeu de l'Axe. Il ne nous reste plus qu'à nous incliner ».

La Marine Indochine dont le Contre-Amiral Bérenger a pris la tête le 1^{er} mai

1941 est l'objet au cours de ces années de profondes modifications.

Les navires

En mai 1941, l'avis « Dumont d'Urville » et le sous-marin « Monge » quittent Saïgon pour se rendre à Diego Suarez, le croiseur auxiliaire « Aramis » est déréquisitionné durant la même année ainsi que trois dragueurs, un patrouilleur, un mouilleur de mines et trois canonnières. En 1942, deux dragueurs, un patrouilleur et une vedette des douanes sont à nouveau réquisitionnés. Le 1^{er} juin 1942, avec l'autorisation des Japonais, le pétrolier « Nivôse » du Capitaine de Frégate Costagliola chargé de « 14 000 tonnes de mazout, 1 400 tonnes d'eau et 15 000 litres de vin » abandonne son mouillage du Nha Be pour rejoindre, via le Cap Horn, Dakar où il parvient le 5 août suivant. Cinq jours après son départ, en traversant le détroit de la Sonde, le navire a été bombardé par les Nippons, l'amirauté japonaise s'excusant par la suite pour cette méprise. Jusqu'en 1945, aucun autre navire ne va quitter ou toucher l'Indochine.

Le « Lamotte-Picquet » qui en septembre 1941 a été entretenu par l'arsenal d'Osaka est en 1944 placé en réserve spéciale. Il va s'amarrer à Thanh Tuy Ha sur le Donnaï avec le navire hydrographe « Octant ». Le sous-marin « Pégase » est démoli à la même époque, le « Francis Garnier » étant réarmé. L'arsenal de Saïgon tente de maintenir ses activités en réparant des cargos et en effectuant des travaux pour diverses administrations. En mars 1943, la moitié de ceux-ci sont accomplis au bénéfice de la marine nipponne.

Les personnels

Toutes les relations maritimes étant interrompues avec la métropole depuis le mois de novembre 1941, les relève des équipages cessent à cette date. Le dernier renfort important arrive avec le « Compiègne » en juin 1941 ; il comprend 36 Indochinois embarqués à Casablanca

après avoir participé à la campagne de France en 1939-1940.

Dès lors, les marins européens, au nombre de 1 641 le 5 octobre 1943, vont devoir effectuer un séjour qui pour certains d'entre eux va durer 8 ans. Le commandement de la Marine est dans l'obligation de recourir au recrutement local : ainsi les matelots autochtones passent de 961 le 12 mars 1942 à 1 904 deux ans plus tard. Des centres d'instruction sont installés à bord des canonnières de Cochinchine, du « Lamotte-Picquet » et du « Pégase ». En décembre 1943, 600 matelots européens ou indochinois sont débarqués de ces deux derniers bâtiments placés en réserve générale. Peu après, ils vont renforcer des unités de l'armée de terre à Cam Ranh. En outre, le poste de Nguyễn Binh dans le II^{ème} Territoire Militaire est occupé par le détachement de l'Enseigne de Vaisseau Tardy composé de 25 Français et 55 Autochtones.

Le Contre-Amiral Bérenger, très proche de l'Amiral Decoux, se montre très actif dans son commandement mais ses ordres ne rencontrent pas toujours l'adhésion de ses subordonnés. Ainsi, en décembre 1941 et janvier 1942, il relance Vichy pour entreprendre avec le concours de la flotte japonaise la reconquête de la Nouvelle Calédonie ralliée à la France Libre. Après l'opération avortée de septembre 1940, il établit un plan de récupération de ce territoire avec le Capitaine de Vaisseau en retraite Mural, ancien commandant de la Marine à Tahiti. En définitive, l'Amirauté en métropole oppose son veto à ce projet et interdit la constitution d'une Division Navale d'Indochine pour opérer dans le Pacifique. En outre, le Contre-Amiral Bérenger rédige un ordre du jour ambigu lors de la réquisition par droit d'angarie (9) de onze navires de commerce français le 10 avril 1942 au profit de la flotte du Mikado. La lecture de ce document aux équipages des navires concernés occasionne un début de révolte à bord de l'« Aramis ». De même en janvier 1942, à son initiative, une mission de techniciens de la Marine Nationale part à Bornéo pour remettre en état les installations pétrolières qui dès lors vont fonctionner au profit des Nippons. Toutefois, cet officier général donne à l'Ingénieur en Chef Bonnet directeur de l'arsenal de Saïgon des consignes pour s'opposer aux demandes japonaises. De même, en novembre 1941, il établit un plan de destruction des installations maritimes en cas d'attaque nipponne.

Etant donnée l'immobilisation forcée de la flotte par suite des opérations aériennes et sous-marines alliées, de l'absence de pièces détachées et de la diminution des stocks de carburants, de nombreux officiers de marine reçoivent des affectations à terre, l'Amiral Decoux aimant s'entourer de marins. Parmi les éléments les plus importants ainsi débarqués figurent les Capitaines de Vaisseau Ducoroy Commissaire Général à l'Education Physique (10), Jouan, responsable

de la Légion Française des Combattants, Robbe en charge du Service de l'Information et Robin Commissaire Général aux Relations Franco-Japonaises. Le Commissaire en Chef Martin devient chef des Services Economiques de la péninsule.

Cette situation, qui fait penser à celle de l'Indochine des Amiraux au XIX^e siècle, entraîne des commentaires pas toujours favorables à la Marine. Ainsi, le Général Sabattier commandant le Groupement Cochinchine-Sud Annam s'élève en septembre 1941 contre la parution dans l'« Impartial » d'un article dithyrambique magnifiant l'action de la « Royale ». Il écrit plus tard : « Une propagande officieuse et officielle tendait à présenter la Marine comme un modèle de discipline et de cohésion. De là à en faire la gardienne d'élite des principes de la Révolution Nationale, il n'y avait qu'un pas et cela a été fait ». Aucun officier de marine ne semble avoir participé aux activités des huit réseaux de résistance indochinois. Un document émanant d'un lieutenant de vaisseau « à cause de sa connaissance des côtes cambodgiennes ». Toutefois, en 1945, la Kampetaï « est d'avis que les marins de Saïgon par la fourniture de renseignements ne doivent pas être étrangers au raid dévastateur de l'aviation américaine qui le 12 janvier a décimé leur flotte au large des côtes d'Annam ».

Les convois maritimes, les attaques américaines aériennes et sous-marines

Avec des navires dont le nombre va s'amenuisant la Marine d'Indochine continue ses missions de défense des côtes et de police des fleuves et des grands lacs khmers. Bientôt, toute son activité consiste en l'escorte de convois de bâtiments de commerce entre le Tonkin et la Cochinchine. Le nord de la péninsule doit en effet expédier vers le sud du charbon, du ciment et du coton et recevoir annuellement 200 000 tonnes de riz embarquées à Saïgon. Ces marchandises pondéreuses ne peuvent être transportées que par voie maritime à l'aide de 13 cargos et de 15 caboteurs représentant 86 000 tonnes en 1942.

A compter du 15 avril 1942, ce trafic va être la cible des sous-marins et avions américains. En dépit de ces menaces, des convois sont organisés par la Marine Nationale qui détache des équipes AMBC (Armement Militaire des Bâtiments de Commerce) sur les cargos. Ainsi, les avisos « Marne » et Tahure » accompagnés du sous-marin « Pégase » effectuent trente-quatre escortes au premier trimestre 1942. Les pertes subies sont importantes. Le 1^{er} mars 1945, treize navires marchands et cinq navires de guerre ont été coulés ou endommagés et à la même époque un tiers des officiers de marine en service dans la Fédération a perdu la vie lors de ces opérations. Un document du 1^{er} juillet 1944 indique qu'à cette date 47 quartiers-maîtres ou matelots autochtones militaires ont été tués

au cours de ces convois ainsi que soixante-trois marins de commerce dont six officiers de la même origine. Parmi eux se trouve le Matelot Thon cité pour son courage. Les effectifs des disparus européens ne sont pas indiqués mais ont du être conséquents. Ainsi, le 27 novembre 1943, le « Béryl » ayant sauté sur une mine s'engloutit avec 59 hommes dont 17 français (11). La veille, le cargo « Van Vollenhoven » subit le même sort avec son équipe AMBC de six marins européens. Le 29 avril 1944, l'avis « Tahure » est torpillé par le sous-marin US « Flasher » et sombre avec un équipage de 72 hommes dont 15 autochtones. Trois minutes après, le « Song Giang » chargé de paddy qu'il escorte coule pour la même raison. Le trafic maritime commercial se limite en juillet 1943 au tronçon Saïgon-Tourane puis s'interrompt définitivement un an plus tard. Le tonnage de riz envoyé au Tonkin passe de 185 600 tonnes en 1941 à 6 830 en 1944, cette diminution engendrant une famine effroyable.

Les navires de guerre sont également attaqués par l'aviation alliée. Le 20 octobre 1944, le « Commandant Bourdais » accosté en baie d'Hongai est la cible de plusieurs mitraillages, son commandant, le Lieutenant de Vaisseau Bocher, est tué et trois membres de l'équipage blessés. L'offensive aérienne la plus violente émanant du Task Group 38 survient le 12 janvier 1945. Le « Lamotte-Picquet » amarré dans le Song Sau, bras du Donnaï, est mis hors d'usage alors que ses canons sont dirigés en cas d'attaque japonaise vers l'aérodrome de Tan Son Nhut et que ses marques de nationalité sont très apparentes. Au cours de ce bombardement, le Lieutenant de Vaisseau de Beaufort perd la vie et six marins sont blessés.

Le coup de force du 9 mars 1945

Ce jour-là les forces navales d'Indochine, placées depuis le 1^{er} janvier 1945 sous les ordres du Général Commandant Supérieur, sont articulées entre Marine Tonkin, Marine Annam et Marine Cochinchine. Treize navires encore en état de naviger se trouvent au sud de la péninsule et trois au nord. Les effectifs s'élèvent à 128 officiers et 3 475 officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots dont 1 904 Indochinois.

Un compte-rendu rédigé en juin 1945 par le Capitaine de Vaisseau Commentry fait état « de la fatigue des Européens et d'un malaise de ceux-ci dans le sud vite dissipé ou du moins atténué. En effet, les équipages ont demandé fin 1944 à leurs supérieurs s'ils doivent combattre les Alliés en cas de débarquement. La réponse négative qui leur a été donnée a apaisé leur inquiétude ». Le personnel indochinois embarqué est estimé « un peu énigmatique, ne donnant aucun signe d'inquiétude ; bien encadré il est capable d'agir ».

Dès novembre 1941, un plan définissant les mesures à appliquer en cas d'intrusion japonaise a été établi. Régulièrement mis à jour, il a été communiqué à chaque unité. Le dernier document relatif à la défense de la Fédération est daté du 18 janvier 1945. Il prévoit entre autres des opérations de sabotage et l'appareillage des bâtiments de mer afin de rejoindre les forces alliées. Plus spécialement, il envisage le repli du personnel non embarqué de Saïgon vers les bouches du Song Be tenues par le 11^e RIC, la retraite en brousse de celui de Tourane et Cam Ranh et enfin la liaison des bases de Vatchay et Hongai avec le 19^e RMC dans le secteur de Tien Yen.

En Cochinchine Orientale

La Marine y est responsable de trente navires ou installations terrestres. A Saïgon, dès les premières heures du 9 mars, des éléments nippons renforcés par des caodaïstes (12) arrivent quai de l'Argonne. A 20 heures 50, l'« Amiral Charner » mouillé à Mytho donne l'alerte. Des combats éclatent notamment :

- A la caserne Francis Garnier où le Lieutenant de Vaisseau Larroque fait ouvrir le feu par ses sept fusils-mitrailleurs qui abattent six adversaires. Au cours d'une trêve, le Capitaine de Vaisseau Poher et le Capitaine de Corvette de Boucheron s'entretiennent avec le Capitaine de Vaisseau Sasaki. Celui-ci déclare à ses interlocuteurs que le bâtiment est encerclé par des chars et que des navires embossés sur la rivière sont prêts à le canonner. A l'aube, les défenseurs sont capturés.

- A l'arsenal où se trouvent quatre officiers et quelques marins les assaillants tuent trois de ces derniers. L'équipe de sabotage qui arrive en canot à vapeur a un blessé et ne peut remplir sa mission. Les Agents Techniques Guéna et Tabardel réussissent néanmoins à endommager le transformateur électrique sous la protection du Maître-Principal Lartigue qui sacrifie sa vie pour leur donner le temps d'effectuer leur tâche.

La batterie de DCA de Binh Khanh, le patrouilleur « Armand Rousseau » amarré au grand appontement ainsi que le dépôt indochinois de Dakao sont rapidement submergés par les Japonais et les Caodaïstes. Les officiers logeant en ville ou se trouvant au gouvernement général, tels le Contre-Amiral Bérenger et le Capitaine de Vaisseau Robin, sont capturés. D'autres vont échapper plus ou moins longtemps aux recherches de la Kampetaï.

- A Thanh Tuy Ha, la 1^{re} Compagnie de Marche mise sur pied le 1^{er} janvier 1945 sous les ordres du Capitaine de Corvette Moreau est forte de 180 hommes dont la moitié d'autochtones. L'unité embarque à minuit la canonnière « Tourane » de l'Enseigne de Vaisseau Denis. Elle doit rejoindre à Tan Uyen la compagnie Maurice du 11^e RIC cantonnée à Phuoc Hoa. Le petit détachement laissé sur place a le temps de

faire sauter deux canons avant de tomber aux mains de l'ennemi.

Le « Tourane » parvient à passer sous les ponts de Bien Hoa sans éveiller l'attention des Nippons. Il dépose ses passagers un peu avant les chutes de Trian puis se saborde. Les marins transformés en fantassins arrivent à Tan Uyen en même temps que l'adversaire. Pressés par celui-ci, ils se dirigent vers Phuoc Hoa qu'ils trouvent vide de toute troupe. Le lendemain, les matelots sont rejoints par le Lieutenant Le Mouven et huit marsouins du 11^e RIC qui se sont battus toute une nuit à Bien Hoa. Quelques heures plus tard, vingt hommes de la compagnie Carrel du même régiment se joignent au groupe.

Ensuite, le Capitaine de Corvette Moreau établit la liaison avec l'escadron motorisé du Capitaine Dieudonné. Attaqué peu après, cet officier donne l'ordre de saboter ses véhicules et de rejoindre à pied le bassin de Dak Ri où les Mois doivent leur donner l'hospitalité. Les Seconds-Maîtres Chamarande, Le Briz et Le Mercier accompagnent les Marsouins, les deux premiers étant tués quelques jours plus tard lors d'un accrochage avec l'ennemi. Moreau et ses hommes poursuivent leur difficile marche traqués par les Japonais, six matelots du « Francis Garnier » ancré le 9 mars à Kratié s'étant joints à eux. Après le sabordage de ce bâtiment, l'équipage s'est divisé en trois groupes avec l'intention de rallier le poste Le Roland aux Trois Frontières. Le Lieutenant de Vaisseau Faravel est accompagné de son épouse qui va accoucher dans une hutte moï au cours de ce périple.

Le Capitaine de Corvette Moreau secondé par les Enseignes de Vaisseau Denis et de Vanssay se fixe avec trente-cinq rescapés dans le massif de Tô Lãi; grâce au dévouement du Quartier-Maître Phuong qui se rend à plusieurs reprises à Saïgon, il bénéficie de maigres provisions et de quelques médicaments. Alors que la troupe de l'Enseigne de Vaisseau Romé qui comporte trois matelots autochtones a été capturée le 26 mars, le détachement Moreau ne tombe aux mains de l'ennemi que le 9 juin. Tous les marins de Thanh Tuy Ha se retrouvent au camp de Thu Dau Mot avec de nombreux camarades du 11^e RIC.

En Cochinchine Occidentale

A Mytho, l'« Amiral Charner », le « Mytho », le « Paul Bert » et la canonnière « Avalanche » accostés, feux bas, à l'appontement, sont brusquement attaqués au fusil et à la grenade. Les marins ripostent, ceux du « Paul Bert » et de l'« Avalanche » réussissant à refouler l'adversaire. Le Maître Morellou sabote ensuite le premier de ces deux bâtiments. Les rescapés rallient avec de nombreux blessés l'« Amiral Charner » qui appareille puis coule au canon le « Mytho » et l'« Avalanche » pour les empêcher de tomber aux mains des Nippons.

Le Lieutenant de Vaisseau Picheral commandant le navire ayant conservé sa

liberté de manœuvre mouille ensuite dans le Cua Tieu avec l'intention de profiter la nuit suivante de la marée favorable pour rejoindre les Philippines. A la suite d'un bombardement aérien, l'Enseigne de Vaisseau Kerler étant tué, l'officier fait évacuer son bord qu'il saborde. Durant ce temps, l'avis « La Marne » stationné à Can Tho subit le même sort. Il en est de même pour le « Lapérouse » et le « Capitaine Coulon » qui, basés à Vinh Long, ont rejoint Cantho évacué par les troupes françaises. Les deux navires sont alors coulés par leurs équipages.

La gabarre « Cam Ranh » se trouvant à Ben Tré sous les ordres du Premier-Maître Chabert se saborde dans le Ham Luong. Ensuite, l'officier marinier et ses hommes récupèrent un sampan et arrivent fin mars dans l'île de Tamassou.



Capitaine de Corvette Mienville.

Tous les marins survivants rejoignent dès qu'ils le peuvent le Groupement Mixte du Transbassac ayant à sa tête le Capitaine de Corvette Mienville, ancien commandant de « La Marne ». L'unité hybride est composée :

- des 230 rescapés des équipages de « La Marne », « Lapérouse », « Capitaine Coulon » et « Amiral Charner ».

- de la 10^e Compagnie et de la Compagnie d'Accompagnement Mixte n° 3 du Régiment de Tirailleurs Annamites, alignant 280 hommes dont neuf officiers et vingt sous-officiers.

- de 500 gardes civils indochinois, tous volontaires et encadrés par quinze gendarmes.

- d'une vingtaine de réservistes dont quelques élèves de l'Institut Taberd de Saïgon repliée à Soc Trang.

- de fonctionnaires européens dont M. de Montaigut, Administrateur en Chef de la province de Can Tho. Avant son départ du siège de sa circonscription, celui-ci a transmis ses pouvoirs à des subordonnés et notables autochtones. Ce souci de continuité administrative,

unique à cette époque dans la Fédération, mérite d'être souligné. L'un de ces Indochinois fidèles, le Dôc Phù (délégué administratif) Mang, est arrêté peu après par les Japonais et torturé pour le punir de son attachement à la France.

Les 1070 hommes du GMT dotés de soixante armes automatiques vont soutenir divers combats :

- du 15 au 18 mars, la section de marins du Lieutenant de Vaisseau Houdayer est engagée à Rach Goi et se replie ensuite vers l'île de Tamassou.

- dans la soirée du 18 mars, la chaloupe « Saint-Eloi » du Capitaine de Gendarmerie d'Hers partie en reconnaissance coule une embarcation ennemie faisant partie d'une patrouille fluviale à Mon Cuy (région de Camau). Les cinq canots japonais restant en état de riposter mitraillent les Français qui en leur presque totalité périssent dans une lutte inégale; seuls le Soldat Sylvestre et le Matelot de la Marine Marchande Rudoni survivent (13). Parmi les tués se trouvent trois tirailleurs annamites.

- le 19 mars alors que le GMT se replie sous la pression adverse, les Japonais attaquent la position de Nga Cam tenue par 250 gardes civils et quatre-vingt dix marins aux ordres des Lieutenants Roger et Gendre. Le combat dure deux heures, les assaillants ne pouvant franchir un arroyo défendu par le premier des deux officiers et le Premier-Maître Le Rohellec. Le Lieutenant Cuny et le Gendarme Ravel trouvent la mort lors de ces affrontements, les Nippons se retirant avec soixante tués et une centaine de blessés. Cependant, les Indochinois qui accusent quinze morts regagnent leurs villages, impressionnés par la violence du combat.

A ce moment là, les éléments de la Marine sont peu près intacts mais le III/RTA ne représente plus qu'une compagnie et la Garde Civile une section. Le Commandant Mienville décide alors de se replier vers le Song Trem. Le 26 mars, l'ennemi isole la CAM3 du groupe des marins obéissant au Premier-Maître Le Rohellec. Celui-ci bat en retraite sur une jonque qui est incendiée par le feu adverse, les matelots embarqués se retirant alors à l'intérieur des terres. Les Nippons donnent ensuite l'assaut au PC du GMT défendu par le Lieutenant de Vaisseau Anduze-Alquier qui répond par des tirs nourris, mais peu après le Lieutenant Roger est grièvement blessé. Les Japonais envoient un parlementaire au chef de la formation, l'invitant à cesser le combat. Le Capitaine de Corvette Mienville, n'ayant plus de munitions et encombré de nombreux blessés, obéit à cet ultimatum. Le lendemain, à Rach Gia, les marins captifs ont la satisfaction de voir deux camions remplis de cadavres ennemis.

Cependant, au moment où les prisonniers français embarquent sur des chaloupes, des coups de feu éclatent. En effet, le Capitaine Bourguet commandant la CAM3 et ancien fantassin de 1914-1918 entend poursuivre la lutte avec ses tirailleurs parmi lesquels se

trouve le Lieutenant Le Van Ty, futur général vietnamien. Après s'être battu toute la nuit, le vétéran armé d'un volumineux pistolet tromblon a entendu vers 7 heures 30 la sonnerie du cessez le feu faisant suite à la reddition du Commandant Mienville. Il déclare alors : « Naturellement, la CAM3 continue le combat », cinq matelots rejoignant à ce moment là ses hommes. Toutefois, peu après, les Nippons ayant menacé de fusiller les captifs s'il ne déposait pas les armes, le Capitaine Bourguet fait détruire son armement et brûler les pièces matriculaires des Indochinois afin de leur éviter toutes représailles ultérieures. En fait, le vieil officier a le ferme désir de voler un sampan, d'y embarquer les huit Européens qui lui restent et de « défiler pavillon haut en mitraillant l'adversaire avant de gagner le large ». Les soldats vainqueurs s'étant agglutinés avec leurs captifs, son projet est inexécutable. La rage au cœur, il est obligé de se rendre.

Le 29 mars l'Administrateur en Chef de Montaigut retrouve à Tamassou trente-cinq marins français commandés par les Premiers-Maîtres Chabert et Le Rohellec. Ils ont l'intention de dérober une embarcation et de gagner les Philippines mais sont capturés le 1^{er} avril et conduits à Camau. L'un d'entre eux, le Premier-Maître Le Huéroux reçoit sur la tête une pierre jetée par un gardien japonais. Il la relance en criant « Oh ! Les salauds ». Il est sur le champ mis à mort.

En Annam

La Marine y est commandée par le Capitaine de Frégate Bordes. Aucun navire n'est amarré dans les ports de ce territoire, la plus importante garnison des forces navales se trouvant à l'île de Tagne et à Nha Cu où stationnent deux batteries côtières. Celles-ci étant attaquées, l'Enseigne de Vaisseau Devillers et huit servants parviennent à se réfugier en brousse puis tombent aux mains de l'ennemi.

- A Cam Ranh au cours de l'assaut japonais trois marins sont blessés à coups de baïonnette. Le Capitaine de Corvette Mangin d'Ouince part avec les rescapés vers Bac Troi où se sont déjà réfugiés huit matelots, très vite livrés aux Nippons pour quelques piastres par les habitants. L'officier de marine suivi de sept gradés gagne ensuite les pentes du mont Hoa Hao. Ravitaillé par deux autochtones dont une femme cambodgienne, le groupe va difficilement subsister durant soixante-dix-sept jours, attaqué par des villageois qui capturent trois Français. Le Capitaine de Corvette très affaibli se rend, alors que le Lieutenant de Vaisseau Pistre tient encore six jours. Conduits à Saïgon, les deux officiers sont roués de coup par la Kampetaï qui leur reproche de ne pas s'être rendus plus tôt.

- A Ba Ngoi, le Premier-Maître Moyson et cinq hommes du poste tiennent la jungle jusqu'au 6 avril, l'officier marinier décédant d'un accès de paludisme.

Au Tonkin

Le Capitaine de Vaisseau Commentry est à la tête d'un ensemble composé de la canonnière « Commandant Bourdais » à Haïphong, des patrouilleurs « Frezouls » à Vatchay et « Crayssac » à Port Wallut, les deux premiers de ces trois ports abritant une base de la marine.

Dans la nuit du 9 au 10 mars, à Ha Giang, un groupe de matelots chargés d'escorter un train fluvial de bois destiné aux constructions navales lutte jusqu'à l'aube aux cotés de la Section de Discipline du 5e REI.

A Haïphong, tout le personnel stationné à terre ou embarqué a reçu l'ordre en cas de coup de force japonais de rallier Vatchay après sabotage éventuel des navires et destruction du matériel non évacuable. Ensuite, les éléments regroupés doivent rejoindre les II et III/19^e



Capitaine de Vaisseau Commentry.

RMIC présents dans le I^{er} Territoire Militaire. Le 9 mars, l'Enseigne de Vaisseau Ramelli est tué en défendant la base, le Maître-Principal Coat qui le remplace est blessé et se bat jusqu'à épuisement de ses munitions. Son homologue Campion réussit le sabotage de « La Vigilante » alors que, moins heureux, le Lieutenant de Vaisseau Liebig échoue dans celui du « Commandant Bourdais ». Il est blessé et capturé avec quelques marins, tels Henrion paralysé et torturé et le Quartier-Maître Mignon grièvement atteint. Le Matelot Clairon Ha Sun est cité pour son courage. Quatre hommes d'équipage du « Commandant Bourdais » se jettent à l'eau réussissant à rejoindre Vatchay où ils sont recueillis et armés par Madame Le Coz. Ensuite, ils empruntent un sampan et parviennent à Port Wallut. Le Second-Maître Chaffin, patron de la chaloupe « Marguerite », accomplit le même exploit avec 22 hommes et un important matériel destiné au I^{er} TM.

A Vatchay, les familles des marins sont mises à l'abri par le Médecin de 1^{re} classe

Flottes tandis que le « Crayssac » et le « Frezouls » appareillent pour Port Wallut où se trouve le Commandant Commentry. La jonque à moteur « Audacieuse » du Maître-Principal Lavallée les rejoint le 27 mars après avoir sillonné durant trois semaines la Baie d'Along pour retrouver des marins rescapés. Auparavant, le Lieutenant de Vaisseau Blanchard a fait détruire deux hydravions Loire 130 basés dans le port.

Pressés par l'ennemi, les marins de Vatchay se regroupent à Tien Yen avec la 15^e Compagnie du 19^e RMIC et les aviateurs du Capitaine Estienne (14). Occupant le mamelon D, les 32 Européens et les 14 Indochinois de l'Enseigne de Vaisseau Tardy et du Maître-Fusilier André vont y soutenir du 12 au 14 mars un héroïque combat sous les ordres du Capitaine Sciou. Ensuite, sous la protection de quatre marins volontaires pour servir une mitrailleuse, ils décrochent et franchissent la frontière chinoise le 20 mars. Deux jours plus tard, le groupe tombe dans une embuscade et Tardy blessé passe son commandement à André. Désormais, les marins lient leur sort à celui des 6^e et 13^e Compagnie du 19^e RMIC avec lesquelles ils parviennent à Fou Long. Le 31 mars suivant, ils délivrent à Mai Lau des militaires et des familles françaises assiégés par des pirates (15).

Le 6 avril, le Capitaine de Vaisseau Commentry prend la tête de toutes les forces maritimes et terrestres anciennement basées dans le I^{er} TM. Le groupe naval comprend le « Crayssac », le « Frezouls », l'« Audacieuse » placés sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau Blanchard. Le 8 juin, il reçoit le renfort des jonques « Marguerite III », « Vieux Charles » et « Blue Bird ». Ces navires patrouillent le long des côtes et en baie d'Along, assurant ainsi la continuité de la présence française. Des Indochinois servent dans leurs équipages comme les Seconds-Maîtres Cuc et Vu Van Du, le Quartier-Maître Tran Van Huong et les Matelots Binh, Michel Vuong et Lam. Plus tard, nombre d'entre eux vont recevoir une citation pour le courage dont ils ont fait preuve lors de ces événements. Le 4 avril, la flottille se trouve à Phong Senh et le 2 juillet, elle est affectée au sein de la Mission Militaire Française de Chine.

Tous ces vaisseaux vont effectuer des transports, des reconnaissances, des évacuations de familles et des liaisons jusqu'à la capitulation japonaise. Le 5 juin, le Capitaine de Corvette Commentry écrit qu'il a « l'espoir avec ses petits bâtiments de ramener les premiers les couleurs tricolores sur les rivages du Nord-Tonkin ». Le 15 août suivant, ce désir se réalise car le « Crayssac » et le « Frezouls » aux ordres du Lieutenant de Vaisseau Blanchard se présentent fièrement à 16 heures dans le port de Haïphong. Le 26 août avec beaucoup de difficultés, Blanchard et le Capitaine Fourcade accompagnés du Sous-Lieutenant Stangala, des Quartiers-Maîtres Goz et Zimmer et de Monsieur Haag parviennent par voie terrestre à Hanoi.

Les navires demeurés en baie d'Along, dont les équipages alignent 170 hommes rescapés de Marine Tonkin, vont faire flotter le pavillon français au large du littoral jusqu'à l'arrivée des troupes du Général Leclerc en mars 1946. Parmi eux le Matelot Thoai, tireur au canon de 37 sur le « Frezouls », qui s'illustre lors de la prise d'une jonque de pirates à Van Hai en août 1945. Peu après, le Lieutenant de Vaisseau Vilar commandant le « Crayssac » est assassiné par le Viêt Minh.

La captivité, la libération

A Haiphong, les marins tombés aux mains de l'ennemi sont tout d'abord incarcérés à la prison civile de la ville puis au camp de Kien An. Le 1^{er} juillet 1945, ils sont transférés à Hoa Binh où ils retrouvent leurs camarades capturés à Hanoi. Ils sont soumis à de très durs travaux et à des conditions d'existence inhumaines. Ainsi, le Médecin de 1^{re} classe Flottes responsable d'un groupe de 500 hommes à Xuan Mai précise : « A la libération du camp, sur un effectif de 88 marins, 5 sont décédés et 49 très gravement malades par suite de mauvais traitements ». Au mois de septembre, tous sont regroupés à la Citadelle d'Hanoi où ils vont attendre l'arrivée des troupes françaises le 18 mars 1946.

En Annam, les marins prisonniers sont dirigés à pied sur la quasi-totalité du parcours vers Saïgon où ils sont emprisonnés et victimes de tortures durant douze jours. Une soixantaine de matelots autochtones transférés avec eux parviennent à s'évader au cours du trajet, après avoir refusé de prendre du service dans la Marine Impériale.

En Cochinchine, les hommes capturés en brousse sont concentrés à la caserne Vassoigne de Thu Dau Mot. Les Indochinois qui les ont suivis sont séparés de leurs chefs et intégrés dans les forces paramilitaires japonaises que beaucoup désertent. Les Européens sont ravitaillés tant bien que mal par des « con gai » fidèles jusqu'à leur regroupement à Saïgon au quartier Martin des Pallières le 15 juin. Le Capitaine de Vaisseau Jouan qui parle japonais s'efforce d'améliorer les conditions de détention des internés. A plusieurs reprises, les marins sont contactés par leurs anciens matelots

autochtones, l'un d'eux parvenant même à entrer dans la caserne. Tous demandent des instructions sur la conduite à tenir. Après la capitulation japonaise, le Capitaine de Vaisseau Commeny est désigné comme commandant provisoire de la Marine en Indochine. Cinq jours plus tard, le Capitaine de Frégate de Riencourt de la Direction Générale des Etudes et des Recherches est parachuté à Vo Dat près de Saïgon. Il prend contact avec les prisonniers, mais tombe à Bien Hoa le 31 décembre 1945.

Libérés le 12 septembre, les rescapés de Marine Cochinchine et Annam forment un bataillon rattaché au 11^e RIC fort de trois compagnies sommairement armées sous les ordres du Capitaine de Corvette Picheral. Cette troupe en haillons va le 23 septembre occuper avec les Marsouins du 11e RIC la batterie de Binh Khanh, le bac de Binh Lieu et les commissariats de police du port de commerce et de Khanh Hoï, livrant en ce dernier lieu un combat contre le Viêt Minh, où tombe le Matelot Tomy. Le surlendemain, le Bataillon Marine tient l'arroyo de l'Avalanche jusqu'au pont de Phu My, alors que la Cité Héraud subit un assaut du Viêt Minh qui cause plus de 300 victimes. Parmi ces dernières, le Médecin de Marine Collet et sa famille.

Quelques jours après, la formation du Capitaine de Corvette Picheral est réduite à deux compagnies baptisées bleue et verte en raison de la couleur de leurs équipements. Le 27 septembre, au cours d'une patrouille fluviale effectuée entre Saïgon et Mytho, l'Enseigne de Vaisseau Denis est capturé et condamné à mort avec tout son équipage par un tribunal populaire viêt minh. Fort heureusement, au moment d'être fusillés, les marins sont délivrés par un détachement nippon. Le lendemain, la compagnie bleue intervient pour secourir une formation indienne encerclée à Phu My et Thi Nghê.

Le 3 octobre une section bleue et une autre verte rendent les honneurs militaires au croiseur léger « Triomphant » du Capitaine de Frégate Jubelin. C'est le premier navire français venant de l'extérieur qui arrive dans la péninsule depuis 1941. Quelques jours plus tard, à bord du « Richelieu » (16) ancré au large du Cap Saint-Jacques, les rescapés de Marine Indochine retrouvent avec émotion leurs camarades qui combattent depuis le 10 avril 1944 au sein de l'« Eastern Fleet » et arrivent de Trincomali (Ceylan). Auparavant, les ingénieurs et les spécialistes de la Marine se sont efforcés de remettre en état les usines d'eau et d'électricité de la capitale cochinchinoise.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, la Marine de la Fédération a vécu des événements tragiques et sanglants. Deux officiers ont décrit avec précision son action et son état d'esprit. Le 5 juin 1945, le Capitaine de Vaisseau Commeny écrit à Kumming : « La caractéristique de la majeure partie de notre personnel a été longtemps le silence et la cohésion dans l'attente (NDR d'évène-

ments décisifs) ». Le Capitaine de Vaisseau Poher, chef d'Etat-Major du Contre-Amiral Bérenger et à ce titre affreusement torturé par les Japonais, conclut dignement un rapport d'activité par ces lignes : « Sans entrer dans le détail, je puis affirmer que de bonne heure nous nous efforçâmes dans ce domaine (NDR de la fourniture de renseignements aux Alliés) d'apporter notre contribution maximum avec toute la précision, le sérieux et la discrétion qui sont de règle dans la Marine ».

Colonel Maurice Rives

(1) En 1955, le navire de guerre français « Mousquet » est transféré à la marine sud-vietnamienne où il devient le « Chi Lang ».

(2) En 1946, les unités supplétives de la région de Baria sont armées de fusils russes à un coup provenant très vraisemblablement des équipages de l'ex-Marine Impériale du Cap Saint-Jacques.

(3) Le grand-père du futur président des USA, Waren Delano, avait acquis en 1860 des installations rizicoles en Cochinchine.

(4) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 1995.

(5) Voir Bulletin de l'ANAI des 3^e trimestre 1995 et 1^{er} trimestre 1996.

(6) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} octobre 2006.

(7) La rade de Cam Ranh a parfois abrité 100 navires de guerre nippons.

(8) Un lecteur très au fait de ces événements, R. Poujade, fait remarquer qu'à proprement parler l'Armée de l'Air japonaise n'existait pas. Les appareils étaient répartis entre les forces terrestres et la marine. Le rassemblement de l'escadre nipponne a été signalé par le Capitaine Nivet de l'aviation indochinoise qui effectuait un vol d'entraînement de Tong à Saïgon. En outre le 7 décembre 1941 (8 décembre à Tokyo) les installations administratives et militaires d'Hanoi et Saïgon ont été entourées par les forces japonaises.

(9) Angarie : En droit international, obligation imposée par un état aux bâtiments étrangers dans l'intérêt de cet état. Il peut être exercé en temps de guerre par un des belligérants sur un navire neutre.

(10) Des documents officiels avancent le chiffre de 600 000 jeunes Français ou Indochinois ayant fréquenté les organismes de jeunesse du Capitaine de Corvette Ducoroy. Certaines de ces associations ont été transformées en centres d'instruction paramilitaire par le gouvernement Tran Trong Kim après le 9 mars 1945.

(11) Entre octobre 1942 et mai 1945, 549 mines sont mouillées dans les eaux indochinoises par les avions et les sous-marins américains.

(12) Les Caodaïstes ralliés aux Japonais sont entre autres tâches employés à la construction de navires en bois sur le port de Saïgon. En 1945, un bombardement américain cause 1 200 morts dans leurs rangs.

(13) A cause de ses sentiments gaullistes Rudoni avait été interné en 1942 et 1943 au camp de Long Xuyen. Le Capitaine d'Hers était alors l'un des responsables de celui-ci.

(14) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} octobre 2006.

(15) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} janvier 2006.

(16) Le 7 octobre, le navire tire une salve d'honneur, lors de l'arrivée au Cap Saint-Jacques de la jonque « Fégal » commandée par le Quartier-Maître Henry. Ce dernier, volontaire pour effectuer une mission spéciale dans la région de Hué, a quitté la baie d'Along le 5 septembre. Retardé par la mousson et ayant du affronter le Viêt Minh à deux reprises, il parvient au Cap Saint-Jacques « sans un grain de riz ni une goutte d'eau potable à bord de son embarcation sévèrement abîmée par les coups de mer ».



TONKIN 1954 : LES CATHOLIQUES ESSAIENT DE S'ENFUIR

La fuite

La nuit ne voulait pas finir. Parfois Tran tournait la tête pour voir si les petites lumières qui indiquaient les maisons de la côte avaient enfin disparu. Une lueur éclaira l'horizon lorsqu'on ne l'attendait plus et le jour se leva.

Le Père dit une action de grâces et tous cherchèrent des yeux les bateaux. Au loin, près de la côte qui était encore visible, des voiles carrées se profilaient.

— Allons plus loin, cria Tam.

Ils se remirent à nager et à ramer mais ils n'en pouvaient plus. Lac était glacée, son pantalon collait à ses jambes et elle avait peur pour An dont elle fuyait le regard d'enfant perdu. Bu sur le radeau claquait des dents et, soudain, quelqu'un chanta. C'était Hoa ; elle berçait la Dame bleue comme un enfant. Ce qu'elle chantait était dénué de sens mais sa voix grêle était douce et pure, et elle soutint la vieille voix du Père Pétrus qui disait la prière du matin à grand peine, tant ses mâchoires semblaient soudées par le froid.

Le soleil était haut lorsque le bateau leur apparut enfin. C'était un bateau français. Il se dirigea vers eux et les marins jetèrent des filets et des échelles, certains même

descendirent dans les barques pour les aider à monter à bord.

Sur le pont, les fugitifs tombèrent à genoux et remercièrent la Dame bleue qui les avait sauvés.

Le bateau recueillit six autres embarcations et deux hommes, dont l'un en uniforme viêt minh, qui nageaient accrochés à des troncs d'arbres. Le plus âgé des deux était blessé au bras, c'était le père de l'autre. Dans l'après-midi il s'approcha du Père Petrus et après lui avoir parlé un instant le laissa seul avec son fils. Il alla rejoindre Tam et Tran et leur raconta son histoire. Il était originaire du village de Ninh Cuong, circonscription de Hai Han, province de Bui Chu. Il avait cinquante-six ans et, jusque-là, avait cultivé ses terres.

— « Nous sommes onze dans la famille, dit-il. Ma mère, ma femme, moi et huit enfants dont celui-ci qui nous quitta il y a trois ans pour aller combattre dans les rangs des démons rouges. Il est en train de se confesser maintenant. Quand j'ai compris qu'avec le Viêt Minh je ne pourrais plus pratiquer ma religion j'ai pensé à partir. Un soir un homme arriva dans notre village. Il avait sur lui un journal de la chrétienté de Phat Diem. On y disait qu'on avait le droit de choisir le pays où on voulait vivre. J'ai pris ce journal et j'ai rendu

visite à tous les foyers de la chrétienté. En trois ou quatre jours nous étions plus de neuf cents et nous sommes allés à la Maison du peuple pour nous faire inscrire. Là, le can bo (1) nous dit que la circulation était libre mais que les populations loyales étaient très montées contre les fuyards et que, souvent, les troupes régulières étaient obligées de s'interposer et de protéger les déserteurs contre la colère du peuple. Il ajouta qu'il allait prendre tout de même nos noms et qu'il nous dirait ce qu'il convenait de faire à quelques jours de là. C'est alors que mon fils revint. J'avais peur de lui mais il me rassura et il me dit que si telle était mon idée je pouvais partir puisque c'était permis. Comme nous ne recevions aucun avis, une délégation d'une vingtaine de chefs de famille se présenta à la Maison du peuple mais, cette fois le can bo ne voulut pas nous recevoir. Alors nous avons décidé de partir sans autorisation puisque c'était permis par le traité.

« Nous étions plus de vingt familles et nous avons formé un convoi fluvial qui partit le 8 octobre mais, arrivés au canal Giap Nam, nous fûmes surpris par une tempête et il fallut nous arrêter, jeter l'ancre. Quand le temps s'est calmé nous avons réparé les dégâts de nos barques et nous pensions repartir lorsqu'une troupe de cinquante ou

soixante Viêt Minh armés s'est montrée. Il y avait une bonne moitié de femmes qui portaient l'uniforme de milices populaires. On nous a fait un discours pour nous exhorter à revenir chez nous. On nous disait que nous étions trompés, que les Français nous jetteraient à la mer, qu'on nous forcerait à prostituer nos femmes et nos filles dans les maisons des troupes colonialistes et qu'il était honteux de quitter la terre des ancêtres.

« Nous ne les avons pas crus et lorsqu'ils ont vu que nous ne fléchirions pas ils nous ont couchés en joue avec leurs fusils en criant : « Si vous touchez à la corde des ancres, nous tirerons sur les traîtres qui emmènent de force toutes ces familles ! » L'un des cadres dit que rien ne prouvait que tous les voyageurs fussent volontaires et qu'il allait interroger un par un et seul à seul tous les membres du convoi. J'ai perdu patience et, avec un coupe-coupe, j'ai tranché la corde. Tous les autres chefs de sampans ont fait comme moi. Les Viêt Minh ont continué à nous injurier de la berge mais ils n'ont pas tiré.

« Nous ne sommes pas allés loin : il y avait un barrage à Ha Traï, où plusieurs centaines de soldats et deux ou trois mille membres des sections communistes nous attendaient. Nous n'avons pas pu passer et ils ont arrêté six hommes, dont moi. Ils m'ont interrogé toute la nuit. Ils ne m'ont pas frappé mais ils répétaient tout le temps la même chose :

– « Qui t'a payé pour faire ce travail ? Combien touches-tu par esclave livré aux colonialistes ? ».

« Puis ils ont décidé de me faire passer devant le tribunal du peuple. J'étais plein d'angoisse en pensant à ma famille mais, un soir, un prêtre m'a fait parvenir un message : tous avaient pu monter à bord d'un paquebot français ancré au large. Au bout de quelques jours, on me relâcha sur les instances de mon fils qui était venu me chercher. Avec l'argent que nous avions sur nous, il était possible de louer ou d'acheter un radeau. Lorsque mon fils sut que toute la famille était en route pour Haïphong et que sa fiancée était déjà là-bas, il me demanda s'il pouvait m'accompagner. Je lui dis qu'il n'avait rien à craindre, et nous avons acheté un radeau pour un peu plus de douze mille piastres Hồ Chi Minh. Nous sommes partis la nuit mais, à la sortie de l'embouchure du fleuve, une patrouille nous a vus. Ils nous ont crié de nous arrêter et, après, ils ont tiré, c'est ainsi que j'ai cette blessure au bras. Nous nous sommes jetés à l'eau et lorsqu'ils ont vu le radeau vide et nos bagages qui flottaient, ils ont pensé que nous étions noyés. Nous avons nagé jusqu'au matin accrochés à de vieux bouts de bois. Maintenant mon fils se confesse et moi aussi je ferai pénitence pour remercier Notre-Seigneur et Saint Joseph, mon patron ».

Tous les rescapés qui ne dormaient pas, recroquevillés les uns contre les autres, voulaient raconter leurs aventures. Certains n'avaient attendu si longtemps que parce qu'un de leurs fils était prisonnier des Viêt Minh ou parce que le père de famille lui-même était dans un camp de concentration.

– « Je suis pêcheur, raconta l'un ; j'ai vu partir un grand nombre d'habitants de mon village et, depuis longtemps, j'avais l'intention de faire comme eux, mais on me demandait de rester le plus tard possible pour conduire les fugitifs jusqu'aux paquebots parce que je sais piloter un radeau en mer. Quand les Viêt Minh ont su ce que je faisais, ils m'ont frappé à coups de crosse jusqu'à ce que je perde connaissance, ensuite ils m'ont jeté à l'eau, mais un ami a réussi à me sauver de la noyade. Dès que j'ai pu, je suis parti. Je n'ai jamais cru ce que les communistes racontent sur ce qui se passe dans le Sud : que les réfugiés doivent vendre leurs enfants cent piastres les trois et que le bol de thé se paie cinq piastres. Ce qui est vrai, c'est que la vie est devenue insupportable depuis que les jeunes gens sont requis pour les « corvées populaires », que les impôts ont augmenté et que nous n'avons plus la possibilité de prier ».

– « Oui, dit un homme âgé, ils font exprès de faire des réunions le samedi soir. Elles ne finissent que le matin et on est si fatigué qu'on n'a plus la force d'aller à la messe ».

– « Nous avions une maison, disaient-ils, un jardin, une rizière, nous avons tout abandonné ».

A d'autres, les Viêt Minh avaient déjà confisqué leurs biens : terres, maisons, barques et jusqu'aux ustensiles de ménage. Beaucoup avaient dû s'y reprendre à plusieurs fois pour quitter le pays où ils laissaient tout ce qui avait été leur vie jusqu'à maintenant. Un jeune saunier dont la famille possédait une maison en bois de fer, des marais salants, des rizières, deux buffles, des porcs et un jardin d'aréquier dit que les siens – vingt et une personnes en tout – n'avaient pu emporter la moindre chose. Ils n'avaient pu acheter une embarcation et avaient fait eux-mêmes un radeau avec quatorze bambous. Comme ils étaient trop nombreux là-dessus, l'esquif avait coulé entre deux eaux. Les grandes personnes avaient de l'eau jusqu'à la poitrine et devaient tenir les enfants à bout de bras pour les empêcher d'être noyés.

Tous, jeunes gens, jeunes femmes qui tenaient serré contre elles un nouveau-né, vieillards à cheveux blancs, répétaient les mêmes phrases : « Nous ne pouvions plus rester, nos enfants ne nous appartenaient plus, nous ne pouvions plus prier ».

Lorsqu'ils arrivèrent à Haïphong, des GMC de l'armée les menèrent à un camp

installé à la sortie de la ville. Tout un peuple fut entassé sous des tentes qui longeaient la voie ferrée. La, nul ne savait où se trouvait le bureau de renseignements. Les gens de « Mille bonheurs paisibles » arrivèrent en plein midi. Avant qu'ils eussent compris ce qui se passait, ils se trouvèrent chargés d'une quantité d'objets que des hommes et des femmes, vietnamiens, chinois ou français, empilaient dans leurs bras. Un grand Eurasien à lunettes prit leurs noms, leur attacha une fiche autour du cou, inscrivit un numéro d'ordre sur un papier qu'il remit à Tran : « Prenez-en bien soin », dit-il. Puis il donna un sac de bonbons à Bu. Tran serrait la main de Lac qui tenait An, et Bu s'accrochait aux pantalons de son père. La tête leur tournait. Quand ils furent plus calmes ils regardèrent les objets qu'on leur avait remis. Il y avait là un sac bourré de boîtes de conserves, des cigarettes américaines, du chewing-gum, un chapeau de raphia, un éventail en papier, des revues, un foulard blanc, un chapelet et une carte postale qui représentait le port de Haïphong. Enfin on leur assigna une tente et, comme elle était assez vaste, Tran, après avoir pris soin de repérer sa situation, se mit à la recherche des autres. Il trouva Ba qui n'osait plus bouger tant il était chargé de sacs en papier pleins de choses invraisemblables. Il dit à Tran :

– Ma fille a vu où il faut aller pour avoir tout ça.

– Où coucherez-vous ? dit Tran.

Ba n'y avait pas encore songé et Tran, lui ayant indiqué sa propre tente, se mit à la recherche de Tam. Celui-ci était déjà installé mais il préféra se joindre à la famille de Tran.

Quand ils furent tous réunis ils firent le compte de ce qui leur restait, examinèrent ce qu'on leur avait donné, et, enfin, ils éclatèrent de rire... Ils furent très joyeux jusqu'à ce que Tran eût regardé la tête de Bu. Depuis qu'ils avaient quitté le village l'enfant n'avait pas quitté le magnifique calot orné du macaron rouge à étoile d'or. Tam et Ba durent prendre Tran chacun par un bras pour l'empêcher d'étriller le petit imbécile.

Dix jours après, ils prirent le bateau pour Saïgon.

Quand leur tour de départ fut venu, un délégué du gouvernement vietnamien de Saïgon les avertit qu'ils pouvaient emporter, sans restriction de poids, tout ce qui leur appartenait. Ainsi on avait pu voir un camion conduit par des nègres, transporter une famille vietnamienne qui emportait un piano. Les gens de « Mille bonheurs paisibles » n'avaient que très peu de bagages. Leur seul trésor, c'était la Dame bleue que Hoa serrait sur son cœur.

A son sujet il y avait eu un petit drame. Trois jours après l'arrivée au camp, les réfugiés avaient passé une visite médicale et le médecin militaire qui avait examiné Hoa avait pris le numéro de la tente où elle

logeait. Il était venu la voir l'après-midi avec deux autres médecins, et Hoa, Nam et Lac étaient parties avec eux.

Le soir, en rentrant, Nam avait dit :

– Qui gardera la Dame bleue ?

Nam et Lac ne s'étaient pas encore posé cette question. Il était évident qu'on ne pouvait pas reprendre la Dame à Hoa qui ne permettait à personne, sauf à An et à Bu, de l'approcher.

– Si Hoa emporte la Dame bleue nous ne seront plus protégés, dit Tran qui, tout le temps de leur fuite, n'avait eu pour soutenir leur courage que ces mots cent fois répétés :

– Rien ne peut nous arriver : la Dame bleue est avec nous...

Il s'en fut trouver Tam et Ba qui eux aussi furent effrayés à l'idée d'être « abandonnés » par la Vierge. Tous trois allèrent chez le Père Pétrus :

– Si nous laissons Hoa partir avec la Dame bleue, Père vénéré, nous ne la retrouverons plus, et nous ne serons plus protégés !

Le Père comprit que ces gens n'accepteraient pas d'être séparés de la Vierge qui les avait sauvés et il promit d'empêcher ce malheur. C'est pourquoi Nam et Hoa ne furent pas séparées du reste de la chrétienté et tous s'embarquèrent un samedi matin. Le petit bâtiment qui les avait recueillis en mer les transporta jusqu'à un gros paquebot où on les entassa dans des cabines pleines de lits et de hamacs. Le dimanche matin, ils assistèrent à la messe sur le pont et, la nuit, comme Tran s'endormait roulé dans une natte, il entendit deux hommes qui se disputaient. C'était la première discussion politique qu'il entendait depuis des mois et il en rit tout seul, de plaisir.

L'accueil

Le voyage s'acheva sur les quais d'une ville ruisselante de soleil, où, dans les larges avenues, les hommes de toutes couleurs, les voitures, les camions, les bicyclettes formaient des masses si compactes qu'on se demandait comment elles pouvaient encore être en mouvement. A chaque carrefour les marchandes de soupe et de friandises encombraient les trottoirs, les terrasses des cafés regorgeaient de monde et là-dessus s'élevait la rumeur des voix, le son des trompettes et des clochettes.

Les réfugiés se tenaient serrés les uns contre les autres pour ne pas se perdre, le Père Pétrus, assisté par trois scouts armés de sifflets, les dirigeait tant bien que mal. Même dans les camions, ils eurent peur d'être séparés et ce ne fut que lorsque Tran eut demandé au conducteur, qui était du Nord comme eux, si tous allaient dans la même direction qu'ils furent rassurés.

Le soir, Tran ne prit pas le temps de réfléchir : il mangea une boulette de riz et s'endormit, mais le lendemain matin il vou-

lut se rendre compte de leur situation pour faire un plan d'avenir.

Le camp d'hébergement était fait de tentes alignées. Des piquets reliés par du fil de fer barbelé l'entouraient. Il devait bien abriter cent à cent cinquante mille personnes. Tran se mit en devoir de le visiter. Quelques écriteaux plantés devant certaines tentes indiquaient l'origine des réfugiés, leur village. Les femmes avaient installé des fourneaux de terre dans les allées et le riz cuisait dans les marmites. Tran fit un tour et rejoignit les siens. Il vit Lac revenant chargée d'un lot d'étoffes :

– On me les a données, dit-elle, et tous ceux qui sont arrivés hier en ont eu aussi.

Elle dit à l'oreille de son mari :

– Je me suis renseignée, les piastres que j'avais cachées ont cours ici.

Elle eut presque un sourire puis elle reprit un air sérieux pour ajouter :

– Ce sont nos piastres pour reconstruire une maison.

Le reste de leur chrétienté s'était installé dans les tentes voisines. Louise Cuc, sa tante et sa petite cousine étaient avec Tam et Phu, tandis que Ba et sa famille, ayant trouvé des réfugiés de leur province, s'étaient éloignés.

Quelques jours passèrent. Lac et Phu avaient installé un petit fourneau et elles fabriquaient des galettes de riz qu'elles faisaient sécher ensuite au soleil. Elles en vendaient à longueur de journée. Tran sortait tous les jours pour chercher du travail.

Le camp était à la sortie de Saïgon-Cholon. Cholon était tout près avec ses rues pleines de commerces chinois et Tran pensait qu'il serait facile d'avoir du travail, mais il y avait trop de réfugiés. Le gouvernement n'avait pas prévu cette affluence et les secours en argent qu'il distribuait étaient minces.

Le sixième jour, en rentrant au camp, Tran trouva Tam qui l'attendait, assis devant la tente.

– J'ai trouvé du travail, dit celui-ci, et peut-être y en a-t-il aussi pour toi.

Il lui expliqua qu'il avait rencontré un homme qui recrutait des réfugiés robustes pour travailler au port. On déchargeait les navires et on chargeait les trains et les camions.

– Ce n'est pas très bien payé : douze piastres par jour et il faut en laisser deux à celui qui nous permet de travailler, mais il y a tant de main-d'œuvre...

Le lendemain ils se rendirent ensemble au travail. Le cai (2) qui les employait prit leurs noms, le numéro de leurs cartes de réfugiés, leurs empreintes digitales et leur remit un crochet de fer :

– Vous savez vous en servir ?

Tran répondit qu'ils étaient des paysans et n'avaient jamais fait ce travail.

Le cai prit le crochet de la main droite, crocheta un ballot, le traîna par terre, le fit basculer et le lança sur ses épaules.

– Voilà, dit-il, on s'en sert comme ça pour les marchandises qui ne sont pas fragiles... et puis vous demanderez aux autres coolies (3).

Il réunit sa troupe, une trentaine d'hommes, où Tran et Tam virent surtout des gens du Nord, et il la conduisit au port. Devant les grilles entrouvertes se pressait une foule d'hommes au torse nu qui brandissaient des crochets. Des policiers en armes les contenaient. Le cai se retourna et dit :

– Ne répondez pas à ce qu'ils vous diront. Passez vite, il faut vous mettre tout de suite au travail.

Il alla droit vers la grille tandis que les policiers faisaient reculer la foule. Des cris de haine s'élevèrent :

– Esclaves, hurlait-on. Coc cach ! (injure qui désigne les Tonkinois dans le Sud).

Tran regarda Tam qui lui fit signe qu'il ne comprenait pas. Une boîte de conserve vide vola en l'air et atteignit le cai dans le dos. Les agents, que commandait un officier eurasien, levèrent leurs bâtons blancs et refoulèrent les manifestants à coups de pieds et de genoux.

Au moment où Tran passait un des coolies parvint à se glisser entre les agents et, le tirant par la veste, cria :

– Pour combien travailles-tu, dis, sale Coc cach ?

Un agent se précipita et l'entraîna mais l'homme hurlait encore :

– Idiots ! Vous êtes des idiots ! C'est trente piastres qu'ils doivent vous donner, trente piastres par jour...

Le cai appela Tran qui restait figé sur place :

– Eh toi ! Veux-tu travailler ou préfères-tu écouter les meneurs communistes ?

Tran suivit les autres vers le bateau.

Un soir, il y avait quinze jours qu'ils étaient arrivés, Tran et Tam en rentrant du travail trouvèrent les femmes déchaînées. Le Père Pétrus essayait de les calmer. On venait de les avertir qu'il fallait quitter leurs tentes dans trois jours parce que d'autres réfugiés étaient attendus.

– Où irons-nous ?

Le Père dit qu'on lui avait montré un terrain sur lequel les hommes pouvaient construire une maison.

C'était un terrain vague en bordure du camp où s'élevaient déjà trois cabanes. On voyait bien qu'il avait servi autrefois de dépôt d'ordures car il y en avait des traces çà et là.

Le Père disait que tout s'arrangerait plus tard, rien n'était encore organisé, mais Tam dit :

– Ils disaient cela aussi dans le Nord...

– Ce n'est pas la même chose. Vous êtes libres ici.

Tam ne dit rien mais il savait ce qu'il aurait pu répondre, que, là-bas, ils étaient

chez eux, dans leur village, dans leur maison, et le désespoir l'envahit.

Cependant ils construisirent une paillote. Des hommes depuis quelque temps étaient venus les trouver le soir pour leur demander des renseignements sur leur origine et les raisons de leur départ. Ils avaient conseillé aux réfugiés de rédiger des lettres où ils relateraient les procédés des communistes à leur égard. Ces récits seraient transmis à la Commission internationale de contrôle. Puis il y eut des réunions d'information. Elles se tenaient régulièrement mais n'étaient pas obligatoires, cependant Tran et Tam préférèrent y aller souvent. On ne savait jamais si ce ne serait pas utile. Les orateurs parlaient un peu comme ceux du Nord: ils étaient anticolonialistes, seulement ils étaient aussi anticommunistes et la Russie dans leurs discours était remplacée par les Etats-Unis. Ce qu'il y avait de commun entre ceux du Nord et ceux du Sud c'était la haine de la France avec cette différence que, dans le Nord, on disait « colonialistes français » pour faire entendre qu'il y avait des Français différents. L'explication de cette haine n'était pas difficile à trouver: d'abord les Français étaient vaincus, ensuite les Américains ne pouvaient pas les souffrir en Extrême-Orient.

Un soir, à une réunion, le conférencier vietnamien amena un géant blond, vêtu de gris avec un rabat noir. Il le présenta comme le Père John C. F., prêtre catholique envoyé de son Eminence le Cardinal Spellman à la mission américaine auprès du président Diem.

Cet homme parlait un vietnamien littéraire dans lequel il s'embarassait parfois, mais qu'on pouvait comprendre tout de même. Il félicita les réfugiés de leur acte de foi et dit que, dans le Sud aussi, le Vietnam allait être libre de l'occupation étrangère et qu'ensuite on pourrait reconquérir tout le pays. Puis il dit en riant que les Vietnamiens devaient apprendre à faire la différence entre les colonialistes et leurs amis américains.

– Hier, raconta-t-il, une de mes amies s'est vu refuser des fruits au marché. Les marchandes l'ont entourée et lui ont craché dessus, elle a dû se réfugier auprès d'un agent. Mais quand elle a dit qu'elle était Américaine, la marchande de fruits lui a donné ce qu'elle voulait et a refusé d'être payée. Elle a expliqué qu'elle l'avait prise pour une Française.

Il ajouta qu'il ne fallait cracher sur personne mais que pour empêcher de tels incidents les Américains porteraient tous un brassard. Il sortit un chiffon de sa poche et le montra.

Après, des jeunes gens distribuèrent des brochures illustrées sur « Les États-Unis d'Amérique »; Tran et Tam les acceptèrent et, en se regardant, comprirent qu'ils avaient pensé la même chose.

Un dimanche matin, Tran et Lac en revenant de la messe virent un militaire coiffé

d'une casquette plate d'officier qui se dirigeait vers leur paillote. C'était Sau.

Il leur raconta que la petite Lien était toujours à l'hôpital où on l'hébergeait en attendant de pouvoir la caser. Lui avait pris du service dans l'armée vietnamienne. Voilà comment cela s'était fait. Lorsqu'ils étaient arrivés à Saïgon, la blessure de Lien s'était encore enflammée et ne cessait pas de suppurer. On la conduisit à l'hôpital et lui eut droit à un lit dans un camp de réfugiés, le premier qu'on eût construit dans cette région. Il fut remarqué par un officier qui recrutait des soldats pour l'armée nationale, il s'engagea et, comme il était du Nord et anticommuniste convaincu, on l'avait versé dans un bataillon de parachutistes.

– C'est un bataillon spécial, dit-il avec fierté, nous sommes entraînés par des officiers américains.

Tran lui demanda:

– Reste-t-il des Français dans l'armée?

– Il n'y a presque plus de Français. Il y en avait trente au bataillon quand je me suis engagé, il en reste trois. Dès que les Américains sont arrivés, ils ont refusé de leur parler et notre instructeur nous a dit que les Français ne savent pas faire la guerre.

Sau regarda Tran d'un air entendu et ajouta:

– Je crois qu'ils n'aiment pas les Français parce qu'ils veulent prendre leur place.

– Mais alors nous serons toujours une colonie?

– Tu connais le proverbe: il vaut mieux servir un maître riche qu'un maître pauvre, on est mieux nourri... Les Américains sont riches; ils disent que lorsque les Français seront tous partis nous pourrions voyager jusqu'en Amérique et ils nous paieront le voyage.

Lorsque Sau fut parti, Tam, Lac et Tran parlèrent de ces promesses pendant toute la journée: ils se voyaient déjà sur un bateau rempli d'or qui les emportait en Amérique.

Le Père courait partout afin d'obtenir pour ses ouailles l'autorisation de cultiver la terre. L'installation des réfugiés se faisait le plus rapidement possible, mais c'était une tâche gigantesque. Du jour au lendemain il fallait pourvoir trois cent cinquante mille familles, soit près d'un million d'individus dénués de tout. Les réfugiés ne comprenaient pas toujours ces difficultés et la propagande communiste reprenait au camp. C'était des nouvelles qui circulaient de bouche à oreille:

– En juillet 1956 il y aura des élections et les gens du Sud qui ne connaissent pas les régiments de l'oncle Hô risquent de voter en masse pour lui. Allons-nous redevenir communistes? Cette fois nous ne pouvons plus fuir: la France nous a abandonnés. Le plus raisonnable c'est de rester neutres, les

Viêt Minh pardonneront parce qu'ils ne peuvent pas condamner tout le monde...

Les attentats se succédaient à Saïgon. On s'en prenait aux Français et aux Américains. On brûla des voitures, on jeta des grenades aux carrefours. Partout on disait que si les troupes françaises demeuraient encore au Vietnam c'était pour garantir qu'il y aurait des élections et c'était donc la preuve que le Viêt Minh allait gagner.

L'installation

La nouvelle finit par arriver: il y avait des terres disponibles et les anciens habitants de « Mille bonheurs paisibles » allaient y être installés.

La veille du départ, Lac prit quelques piastres dans sa réserve, acheta une valise et se rendit à Cho Quan (4) avec Bong et Phu. Lorsque Hoa les vit avec la valise elle se jeta dans les bras de Phu, puis dans ceux de Bong et enfin se blottit contre Lac et ne la quitta plus. Il n'y eut pas beaucoup de formalités: on manquait de place à l'asile. Hoa était comme un chien perdu qui a retrouvé son maître.

Le lendemain ils embarquèrent tous sur la chaloupe et arrivèrent le soir même au nouveau village.

C'était un bourg détruit par la guerre. Il était situé au bord d'un grand bras du Mékong. Avant la guerre, il devait y avoir eu là quelques centaines d'habitants, paysans et pêcheurs. Il n'y avait plus que des ruines et un cimetière militaire. Des fortifications détruites, des ruines et des fils de fer barbelés, des tours de garde calcinées et sur les pentes des croix et des tombes. Les villageois s'étaient enfuis à la ville ou au maquis: les rizières et les champs étaient en jachère depuis des années. Il y avait cependant des êtres vivants dans ce pays désolé: soixante soldats vietnamiens commandés par un officier vietnamien du Nord; ils gardaient le fleuve.

L'officier convoqua tous les hommes valides dès leur arrivée: il pensait constituer une milice d'autodéfense contre les maquis Hoa Hao, Binh Xuyên et Viêt Minh qui s'étaient réfugiés dans les bois.

D'abord il fallut construire la cathédrale. Ce village n'avait jamais eu de chapelle et il n'y avait pas une église à des lieues à la ronde. Les bambous ne manquaient pas. Les paysans firent leur église et s'ingénierent à donner à la façade le style qu'avait celle de leur village dans le Nord.

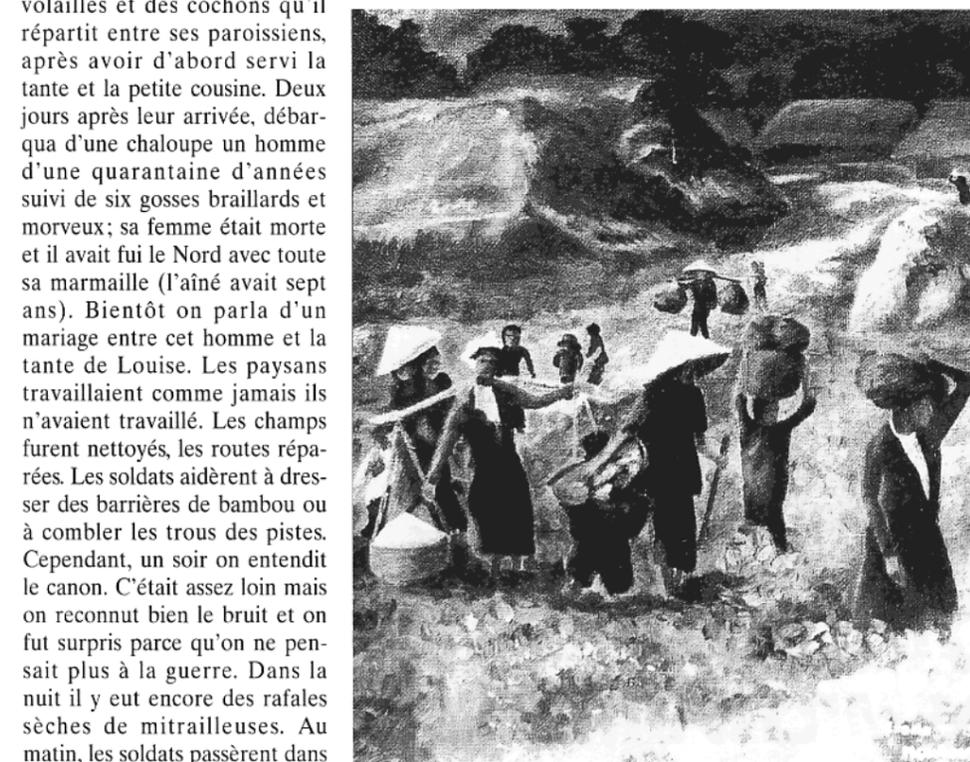
A gauche du chœur, ils dressèrent un petit autel pour la Dame bleue. Comme Hoa ne la quittait pas ils attendaient le jour où on pourrait la lui retirer sans trop de peine.

Avec l'argent qu'elle avait conservé, Lac avait acheté quelques instruments de travail et le gouvernement avait donné trois buffles de rizière. L'un était un peu vieux

mais il ressemblait à celui que les communistes « retenaient prisonnier » comme le disait Tran.

Le travail fut affreusement pénible mais pour la première fois, ils se sentaient libres et ils avaient de la terre. A la première messe ils sentirent renaître leur ferveur. Il ne fallait plus désespérer maintenant qu'il y avait la rizière.

Lac ouvrit une popote où elle faisait de la soupe tonkinoise pour les soldats du poste. Avec l'argent de Louise, le Père Pétrus avait acheté deux charrettes, des volailles et des cochons qu'il répartit entre ses paroissiens, après avoir d'abord servi la tante et la petite cousine. Deux jours après leur arrivée, débarqua d'une chaloupe un homme d'une quarantaine d'années suivi de six gosses braillards et morveux; sa femme était morte et il avait fui le Nord avec toute sa marmaille (l'aîné avait sept ans). Bientôt on parla d'un mariage entre cet homme et la tante de Louise. Les paysans travaillaient comme jamais ils n'avaient travaillé. Les champs furent nettoyés, les routes réparées. Les soldats aidèrent à dresser des barrières de bambou ou à combler les trous des pistes. Cependant, un soir on entendit le canon. C'était assez loin mais on reconnut bien le bruit et on fut surpris parce qu'on ne pensait plus à la guerre. Dans la nuit il y eut encore des rafales sèches de mitrailleuses. Au matin, les soldats passèrent dans les maisons et demandèrent aux hommes de réserver leur après-midi pour fortifier le village. Tran sentit son cœur très lourd: la guerre ne finirait-elle donc jamais? On fit des palissades le long de la route et du fleuve, puis on répartit dans les rizières et les champs.



« Exode », peinture de Marcel Moutouh.

Celui qui paraissait être le can bo dit: – Vous êtes les habitants du village qui est à la courbe du fleuve, camarades?

– Oui monsieur.

Il souriait toujours:

– Vous êtes du Nord?

Sans attendre la réponse, il continua:

– Combien êtes-vous d'habitants du Nord, enlevés de force à leur foyer et exilés dans ce village?

Tam le regarda droit dans les yeux:

– Nous sommes cinq cent treize réfugiés catholiques de la chrétienté de « Mille bonheurs paisibles » et d'autres chrétiens. Nous sommes protégés par cent soldats de l'armée nationale.

Le can bo apaisa d'un geste un des jeunes soldats qui manipulait son fusil.

– Je vous souhaite la bienvenue au nom du comité de résistance du Nam Bo, camarades. Je suis ici depuis plus de dix ans. J'ai lutté contre les Japonais et contre les colonialistes. Nous avons beaucoup souffert pour notre pays.

Son sourire était las mais ses yeux flambaient. Il ajouta:

– Vous avez eu tort de quitter votre pays: vous le regretterez, j'en suis certain, et vous comprendrez que seule la réunion du Vietnam en une seule patrie doit être notre idéal. Il faut lutter avec nous pour l'application des accords de Genève. Il faudra lutter avec nous pour mettre fin à l'exploitation des humbles par les mandarins et les étrangers. Rachetez votre faute en nous aidant...

Tran le regardait sourire et pensait au pont écroulé, au vieux lettré qui charriait des troncs d'arbres, à Ngai, à la mort de la vieille Nam, à la misère du camp, aux policiers du Sud et à cette terre qu'il commençait à aimer, à cette terre qu'il espérait faire sienne... Mais il y avait devant lui ces six soldats et il ne pouvait quitter des yeux l'étoile d'or sur le fond rouge.

– Nous reviendrons bientôt dans cette région, dit le can bo, pour y former un comité de lutte et de résistance. Nous vous préviendrons.

Ils s'enfoncèrent dans le bois mais ils n'avaient pas fait dix mètres qu'un des jeunes soldats se retourna:

– Confiance, camarades, confiance! Le peuple ne vous oubliera pas. La République et le peuple ne vous abandonneront jamais, camarades!

Quand ils revinrent au village, les femmes étaient à l'église où Hoa venait de porter elle-même la Dame bleue. La statue était sur l'autel entourée de fleurs et le Père Pétrus pria devant elle.

Quelqu'un dit: – Si la Dame bleue a voulu être là, c'est que nous sommes définitivement chez nous.

Tam regarda Tran et, comme un gong dans un soir de printemps, une phrase qu'ils étaient seuls à entendre résonna:

– La République et le peuple ne vous abandonneront jamais...

Tam et Tran ne dirent rien. Aussi longtemps que ce serait possible, ils garderaient le secret entre eux.

Tran mit les buffles à l'étable et Lac servit les bols de riz et le nuoc mam. An parlait de son école et Bu d'un poisson qu'il avait pris au harpon dans la rivière et qu'on mangerait le lendemain. Tran les entendait mais il écoutait autre chose:

– Ils sont venus; même la Dame bleue ne peut rien contre eux... Pour combien de temps sommes-nous libres?...

Tran – Mille bonheurs paisibles (Editions Fasquelle, 1957).

- (1) Cadre politique.
- (2) Chef d'équipe.
- (3) Ouvriers.
- (4) Hôpital psychiatrique.



LA SENTINELLE DES MORTS AU CIMETIÈRE MILITAIRE DE BIÊN HOÀ

Depuis 1967, on « le » voyait de temps en temps, errant sur les petites routes des environs une fois la nuit tombée, et disparaissant subitement quand on cherchait à l'approcher. « Il » était botté et portait un treillis de campagne, avait un fusil accroché à l'épaule, mais ne cherchait jamais à effrayer ceux qui l'apercevaient. En période de canicule quand la température avoisinait les 35°C à l'ombre dans la journée, tenant son casque métallique d'une main, un bidon vide dans l'autre, « il » allait frapper à la porte des maisons avoisinantes pour quémander de l'eau. Sa mine était triste et « il » ressemblait étrangement au célèbre soldat de la statue de bronze, érigée devant le grand cimetière militaire bordant l'autoroute de Biên Hoà, au nord-est de Saigon.

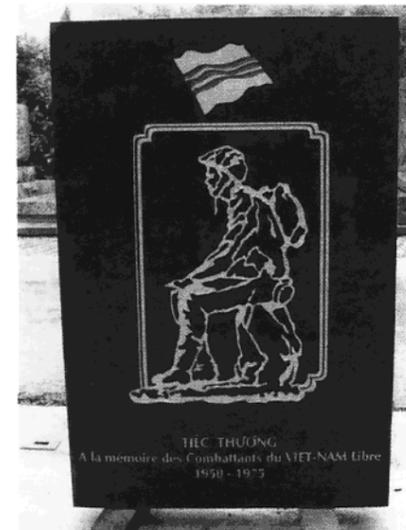
Cette légende populaire largement colportée pendant la guerre du Viêt Nam, lutte fratricide de près de 20 ans entre Nord et Sud, reflète bien le subconscient collectif d'une époque tragique et de ce lieu où il ne se passait pas de jour sans qu'il n'y eut des obsèques.

Avant la chute de Saigon, il y avait une cinquantaine de cimetières militaires au Sud Viêt Nam. Le nombre impressionne, car c'est vraiment beaucoup pour un si petit pays. Le plus proche de la capitale, situé à Gò Vấp, est arrivé à saturation vers 1964 et il a fallu créer un autre plus grand. Celui de Biên Hoà, à la sortie de Saigon, était prévu pour 30 000 tombes, et devait être appelé une fois terminé Cimetière National pour accueillir tous ceux, civils

et militaires, qui ont donné leur vie pour la Patrie ou qui ont de leur vivant œuvré à sa sauvegarde et à son développement. Les travaux ont commencé début 1965 sur un terrain de 125 hectares; la disposition des tombes, les infrastructures de service ainsi que les divers monuments comme la tombe du Soldat inconnu, sont agencés suivant la forme d'une gigantesque abeille, la tête tournée vers l'entrée. L'ensemble a été inauguré le

1^{er} novembre 1966 par le président Nguyễn van Thiệu et jusqu'au 30 avril 1975, 16 000 combattants de tous grades ont été enterrés.

Mais ce qui reste dans la mémoire collective, c'est la grande statue en bronze d'un soldat assis devant l'entrée principale, le fusil sur les genoux, le casque légèrement rejeté en arrière, l'air fatigué et la mine mélancolique. Sentinelle vigilante, il veille sur ses milliers de compagnons



d'armes reposant dans cette vaste nécropole. L'œuvre, primé sur concours, est celui d'un officier de réserve, le lieutenant Nguyễn thanh Thu, diplômé des Beaux Arts et sculpteur de son état.

Tout de suite après la chute de Saigon, le 30 avril 1975, la statue a été jetée à bas et envoyée à la casse. Dans les semaines et mois qui ont suivi, les communistes, sans égards pour le respect des morts particulièrement vivace dans l'âme asiatique, se sont bassement vengés. Beaucoup de tombes ont été profanées, souillées, on a même relevé des traces de balle sur certaines pierres tombales. Le territoire a été ensuite mis sous contrôle militaire, les visites des familles furent donc interdites ou sujettes à des tracasseries. Quelle différence avec la présence sur le sol de France de plusieurs cimetières, bien

entretenus où sont enterrés des soldats de l'ancienne Wehrmacht, quelle différence aussi avec les nombreux cimetières américains où combattants Nordistes et Sudistes de la guerre de Sécession reposent côte à côte!

Cependant au fil des ans, le nœud se desserre tant soit peu, les proches peuvent venir rendre hommage à leurs morts, ou transférer leurs restes ailleurs. Ils sont de plus en plus nombreux à se rendre au cimetière militaire de Biên Hoà, et même ceux qui n'y ont pas d'attaches. Ce site et sa sentinelle, même disparue, sont devenus une icône, un témoin de la lutte du Sud Viêt Nam pour sa survie. On y compte pour le moment 8 000 à 10 000 tombes sur les 16 000 cataloguées en avril 1975. Entouré par de nouvelles habitations plus ou moins anarchiques, l'endroit n'est plus visible de la route et dégage une impression d'abandon, avec des herbes folles partout, des stèles renversées, quelques tombes entretenues ci et là parmi beaucoup d'autres qui ne le sont pas, presque nivelées...

Une récente nouvelle a jeté le trouble parmi les Vietnamiens: le gouvernement de Hanoï vient de transférer la responsabilité de ce cimetière militaire à la juridiction civile. Une triste possibilité pourrait se matérialiser: l'autorité civile serait plus apte à transformer l'endroit en pôle économique. Il suffirait de « déménager » de gré ou de force les sépultures restantes, comme cela a déjà été fait avec le cimetière de Massiges à Saigon et celui de Phu Cam à Hué. Le régime ferait ainsi d'une pierre deux coups: avec le boom économique, ce terrain situé tout près de la capi-

itale du Sud vaut de l'or pour les spéculateurs de la nomenklatura, et on éradique dans la foulée le seul vestige qui reste du Sud Vietnam libre tombé en 1975.

Que faire? Qui peut exercer une pression sur les autorités afin de maintenir ce haut lieu de mémoire? Qui va se soucier de tous ces obscurs combattants tombés « aux avant-postes du monde libre » comme on leur a fait croire tant de fois? Puisse-t-il se produire une prise de conscience, un sursaut d'honneur, pour éviter qu'ils meurent une deuxième fois!

Docteur Hoàng Co Lan
Ancien Médecin Chef de la Division
Aéroportée Sud Vietnamienne



Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>

A.N.A.I. : Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

France / Indochine : Histoire et Mémoire

L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

DANS LES MONTAGNES D'INDOCHINE EN 1935



© Rouvière



© Rouvière

A considérer la diversité des paysages indochinois, on soupçonne aussitôt celle des genres de vie. A une nature généralement hostile, l'homme a partout imposé sa marque: les forêts morcelées et appauvries de l'arrière-pays comme les champs continus et sans arbres des deltas disent l'ancienneté de son occupation et de ses efforts. A ces deux principaux aspects correspondraient deux modes d'existence différents: celui des nomades, celui des sédentaires. Distinction commode, mais inexacte à force de simplicité, comme en bien d'autres pays. S'il n'y a de nomadisme que dans la montagne, celle-ci est pourtant exploitée par une grande majorité de sédentaires. D'autre part le nomadisme présente des formes variées: sans doute n'est-il pas commandé par le souci des animaux domestiques, n'est-il jamais pastoral; mais on n'observe bien souvent que des semi-nomades, et à partir d'eux toutes les transitions vers les véritables sédentaires. Ces nuances ne s'accordent pas toujours aux conditions naturelles; elles traduisent aussi la persistance de traditions ethniques et l'influence des circonstances historiques sur la marche du peuplement.

Les genres de vie montagnards

Très rares sont les indigènes qui se déplacent constamment et ne conservent pas quelques années au moins la même habitation. On en a signalé quelques-uns dans la chaîne annamitique, en arrière de Dong Hoi, et sur les plateaux du Cammon: les Tac Cui, en perpétuelle migration, s'abritent sous des méchantes huttes de feuillage ou dans des grottes, n'ont aucun animal domestique, vivent exclusivement de chasse, de pêche et de cueillette; ils restent d'un abord très difficile, et il flotte autour d'eux comme une atmosphère de légende.

Dans le massif des Cardamomes, les graines de ces plantes, très employées dans la pharmacopée chinoise, sont cueillies chaque année par les Pear, après accomplissement des cérémonies rituelles; elles étaient remises en tribut au souverain cambodgien; cette cueillette était la grande occupation de ce groupe d'esclaves royaux qui, ne cultivant pas le riz, devaient en recevoir en échange; aujourd'hui, leur récolte est vendue à Pursat et Phnom Penh, par adjudication, sous le contrôle de l'administration française; les Pear se mélangent de plus en plus aux Cambodgiens, et cette survivance d'un genre de vie très ancien est sur le point de disparaître.

Parmi les Indonésiens du Sud-Annam, certaines tribus demandent encore l'essentiel de leur subsistance à la cueillette et à la chasse. Ainsi les Mnong, à la fin de la saison sèche, commencent la chasse à l'éléphant. Pendant plusieurs jours, dans la forêt-clairière, ils suivent à la piste la bête sauvage qu'ils cernent finalement avec leurs éléphants apprivoisés; ils recherchent les animaux jeunes, qui pourront être facilement dressés et seront vendus au Siam ou en Birmanie pour l'exportation des bois de teck.

Mais les Pear et les Mnong possèdent déjà des cases relativement solides et ils savent confier quelques semences aux cendres de la forêt hâtivement brûlée. C'est là la pratique du raï, à laquelle est lié le nomadisme ou le semi-nomadisme montagnard; d'ailleurs sous des formes diverses, elle caractérise l'agriculture dans une grande partie de la zone inter-tropicale.

Le raï

Le raï est le champ temporaire, non irrigué, gagné sur la végétation sauvage incendiée. On le rencontre à toute altitude jusqu'à 1 800 mètres environ. Sur les terrasses d'alluvions sablonneuses bordant les cours d'eau trop maigres, il avoisine parfois les rizières permanentes; mais plus souvent il escalade les versants, cernant les hameaux d'une auréole

déboisée, et découpant sur les pentes ses taches géométriques qui trouent la masse de la forêt et font à la montagne comme un habit d'arlequin.

La préparation a lieu pendant la saison sèche. On débroussaillie d'abord; ensuite on abat les gros arbres souvent à un mètre et plus au-dessus du sol. Avant les premières pluies, le feu est mis à ces troncs massacrés et desséchés par le soleil d'hiver; dans toute la montagne, et bien au-delà des frontières de l'Indochine française, en forêt surtout, le ciel est souvent obscurci par d'abondantes fumées qui voilent le soleil et provoquent le dépôt d'une impalpable suie. La nuit, courent sur les pentes de longues traînées de flammes; les bambous crépitent furieusement. Le sol apparaît ensuite couvert de cendres où l'on sème le riz, le maïs, le coton, où l'on plante le manioc. Une lame de fonte longue et étroite, ou même un simple bâton, suffit à ces opérations. Point de labours, ni de hersage en général; les animaux domestiques sont inutiles.

Le raï n'est pas l'objet de façons multiples et délicates. A peine défend-on les plantes, au début de leur croissance, contre un retour trop rapide de la végétation sauvage. Elles viennent bien dans le sol enrichi de cendres, si les pluies n'ont pas été trop précoces et si elles sont ensuite suffisantes; les épis de riz et de maïs sont souvent plus lourds que dans les champs irrigués, le manioc pousse jusqu'à plus de deux mètres ses tiges noueuses et

blanchâtres. Mais il faut écarter les hôtes de la forêt de cette nourriture attirante. A cet effet, on élève au milieu ou en bordure du raï une hutte perchée sur de hauts pilotis; le gardien commande de là toute une batterie de bambous ou de vieux ustensiles de métal suspendus à des lianes et dont l'entrechoquement détermine la fuite des bêtes pillardes: cervidés, singes, sangliers, rongeurs, perruches et autres oiseaux; il est plus difficile de se défendre contre les gros rats qui se multiplient prodigieusement dans certaines années, et qu'on massacre avec des bâtons. Le climat contribue à rendre très aléatoire la récolte de ces champs de montagne: le produit peut être supérieur à celui des terres irriguées; mais les sécheresses sont fréquentes, qui le diminuent beaucoup.

Parfois, quand ses raï occupent un même quartier de forêt, et doivent assurer le principal de la subsistance, toute la famille vient occuper auprès d'eux une véritable case: elle est habitée pendant toute la durée du raï, ou seulement aux époques des semailles et de la moisson. Mais plus souvent les raï sont dispersés, et l'indigène compte surtout sur la production de ses champs de vallée: les travailleurs rentrent alors chaque soir au village, et un seul individu suffit au gardiennage.

Le montagnard demande au raï non seulement les grains et tubercules alimentaires qui compléteront la production de ses rizières irriguées, mais aussi des textiles comme le coton et le chanvre, des épices comme le gingembre, des matières à fumer comme le tabac et l'opium. La rotation des cultures est très variable, suivant les régions et les groupes ethniques. Très différente aussi la durée du raï. Il peut être abandonné après une seule moisson. Plus souvent on lui confie deux ou trois cultures successives; généralement, son exploitation s'étend sur 2 ou 3 ans, rarement sur 5 ou 6. Le cycle se termine fréquemment par des cultures arbustives: par exemple celles du théier, du cannelier, des arbres à laque ou à sticklac, d'essences oléifères comme l'abrasin ou le bancoulier. Puis le raï est rendu à la végétation spontanée; il s'incorpore de nouveau à la forêt dont l'homme l'avait distraît pour un temps. Mais les traces de cette violence subsistent: les arbres avides de lumière auront profité du défrichage; très souvent, de fraîches colonies de bananiers sauvages, aux limites rectilignes, marqueront l'emplacement des raï récemment délaissés, les essences à croissance rapide, aux tissus légers et spongieux, l'emporteront sur les bois durs qui s'épaississent lentement; la forêt, périodiquement livrée aux flammes, dégénérera. Des clairières s'agrandiront, conquises par des herbes dures: l'envahissante paille, comme dans la savane africaine, refoule ainsi sans trêve la végétation arbustive grâce aux dévastations humaines.

Les champs permanents

Seule l'irrigation permet à l'indigène de renoncer à la culture sur brûlis et d'exploiter continuellement la même terre. Aussi voit-on s'insinuer le long des cours d'eau ces bandes de rizières qui s'élargissent dans les bassins, s'interrompent aux gorges et fixent les villages.

L'irrigation s'effectue généralement par le simple jeu de la gravité. Un petit barrage de

bois ou de pierres détourne une partie des eaux de la rivière, qu'un réseau de canaux divise à l'aval sur toute la surface en culture. Parfois, lorsque le lit est trop encaissé, l'indigène construit des norias, roues élévatoires en bambou, de 3 à 6 mètres de diamètre ordinairement, mues par le courant, et dont le grincement monotone signale de loin les lieux habités.

Les champs irrigués sont presque exclusivement voués au riz qui est ici comme dans la plaine l'aliment d'élection. Les variétés cultivées sont d'ailleurs différentes de celles que produisent les deltas ou les raï: le riz gluant, ou « nêp », qui n'a qu'un usage restreint dans les plaines maritimes, est souvent prépondérant dans l'arrière-pays; mais, tandis que les semis sont faits directement sur les raï, le riz des champs irrigués exige généralement un repiquage, par conséquent des labours ou au moins des hersages. Parfois cependant, dans les sols profonds, le paysan se contente de faire piétiner par ses buffles pesants le champ où l'eau d'irrigation est conduite après la moisson.

Cette eau peut être suffisante pour permettre deux récoltes annuelles de riz: ainsi dans les bassins profonds de l'Indochine du Nord; encore faut-il que l'hiver ne soit pas trop rigoureux, que les premiers froids ne grillent pas les jeunes pousses; sinon le champ est laissé en friche pendant la saison sèche. Les terres situées à proximité des villages bénéficient de soins plus délicats; elles sont parfois fumées et généralement désherbées après le repiquage. La distribution de l'eau est l'opération la mieux surveillée, car, bien plus que les crues soudaines des torrents, c'est encore la sécheresse qui est, avec les rongeurs, la grande menace.

Le rendement des rizières de vallée, pour être plus régulier que celui des raï, n'en est pas moins soumis à d'amples variations. La soudure entre les récoltes est parfois difficile. Les disettes sont fréquentes qui contraignent l'indigène à multiplier les brûlis et à demander à la chasse et à la cueillette, pendant de longues semaines, une grande part de son alimentation: la moelle de certains palmiers qu'il transforme en sagou, des fruits et tubercules divers, les crosses de fougères, les pousses de bambou, plusieurs variétés d'insectes et de vers sont alors recherchés avidement par lui; le gibier est capturé au piège, percé d'une flèche ou mitraillé: les poissons viennent flotter, ventre en l'air, sur les rivières empoisonnées par certaines matières végétales.

C'est la place relative tenue dans l'économie par les raï et les champs permanents qui différencie surtout les genres de vie montagnards. Cependant, que les uns ou les autres dominent, c'est à la femme que va la plus lourde besogne. L'homme abat les gros arbres des raï, laboure et herse la rizière de vallée; mais la femme participe à l'enlèvement des broussailles, aux semis et à la moisson; elle a même parfois l'exclusivité de certaines cultures, comme celle du coton: c'est elle seule qui repique le champ irrigué. On la voit descendre des raï, pliée sous la lourde hotte; l'homme suit, les mains et le dos libres. Au village, il lui faut, un ou deux bambins attachés sur ses reins, décorer et concasser les grains, épilucher et laver les légumes, cuire le repas familial, préparer la pâtée des porcs et

de la volaille, descendre puiser l'eau à la rivière dans les longs bambous ou les touques de fer-blanc. Tandis que les hommes devisent et tirent sur la pipe à eau glougloutante, autour du foyer pétillant ou sur le balcon de la case, elle file encore, tisse le coton ou le chanvre, ravaude les vêtements; elle sera debout aux premiers chants des coqs, sa jeunesse vite enfiée, son corps bientôt déjeté et fané par les travaux éreintants et les multiples maternités.

Les grands nomades

Ce nom ne doit pas faire illusion. Il n'y a pas en Indochine de groupes se déplaçant chaque année au rythme des saisons et sur de longs parcours, pour les nécessités du trafic ou de l'élevage. L'agriculture reste partout la ressource primordiale, et les animaux domestiques lui sont constamment subordonnés: il n'y a pas ici de vie pastorale, même dans les régions les plus accidentées; pas de nomadisme périodique ni de transhumance.

Mais, parmi les nomades, il faut distinguer ceux qui se meuvent dans un rayon déterminé et assez court, comme autour d'un centre à peu près fixe, et ceux qui passent d'une région à l'autre sans intention de retour à leur habitat antérieur.

Ces derniers, qu'on peut appeler les grands nomades de l'Indochine, ne se rencontrent guère que parmi les Man et les Méo, les derniers venus dans la péninsule, qui habitent généralement aux plus fortes altitudes. Si leur pénétration au Tonkin put soulever naguère l'hostilité des indigènes déjà fixés au sol, leurs migrations sont aujourd'hui toutes pacifiques. Quand ils forment des blocs assez gros et homogènes, ils ont des chefs relevant directement des autorités cantonales ou provinciales; sinon ils sont administrés par l'intermédiaire des notables d'autres groupes ethniques.

Les Man et les Méo se reconnaissent comme deux peuples différents. Les mariages mixtes sont rares. Les Man vivent en hameaux rassemblant ordinairement de 5 à 30 familles, souvent entourés d'une palissade; leur case est presque toujours construite sur la pente, la façade principale dressée sur des pilotis; la partie centrale est souvent divisée par un couloir axial sur lequel ouvrent des chambrettes; aux deux extrémités sont la pièce d'honneur et la cuisine, où l'eau ruisselle d'une canalisation de bambou.

Au contraire, la case des Méo est toujours sans pilotis: long édifice rectangulaire dans une niche évidée au flanc de la montagne; les cloisons sont parfois en torchis, plus souvent en planches mal jointes; le toit est généralement couvert de tuiles de bois. Les familles méo vivent isolées, ou groupées en hameaux de quelques cases seulement; les bâtiments dispersés sur les pentes sont masqués aux vues de la vallée par des rochers ou par un pli de terrain; les abords en sont le plus souvent fangeux; mais au printemps, le voyageur qui a gravi les sentiers scabreux est séduit par la parure des pêchers et des pruniers en fleurs.

Les Man et les Méo sont de grands destructeurs de forêt. Aux uns et aux autres on peut appliquer la belle expression: « labourer avec le feu et semer avec la lance ». qui fulgure dans la charte des Man. Avant les incendies, leurs hameaux apparaissent environnés d'une

large zone furieusement saccagée, d'un chaos végétal que les flammes vont dévorer ; seuls les plus gros troncs, à demi calcinés, encombreront longtemps le sol. Les céréales les plus cultivées sont le riz et le maïs ; cette dernière l'emporte même chez les Méo, dont elle constitue, sous forme d'une bouillie épaisse, la nourriture de base. D'autres plantes sont souvent mélangées à ces deux productions essentielles : le sarrasin, la moutarde, la patate, le chanvre dont les femmes tressent en marchant la filasse grossière ; les Méo cultivent en outre le pavot à opium, aux fleurs multicolores, dans les champs rocailleux et bien exposés : les capsules sont délicatement incisées le soir, au coucher du soleil, et la drogue noireâtre et précieuse recueillie le lendemain matin.

Le bétail ne manque pas ; les Méo surtout sont des éleveurs relativement avertis. Si les buffles et les bœufs sont inutiles à la préparation des raï, on les immole pour les cérémonies, et surtout à l'occasion des obsèques ; ils vaguent toute la journée sur les pentes et restent à demi sauvages ; par contre les porcs, d'une race spéciale, que les Méo sont très habiles à engraisser, encombrent souvent leurs cases ; les Méo élèvent aussi des chevaux petits, mais résistants : chevaux de selle, dont ils prennent grand soin, et aussi chevaux de bât, qui transportent au hameau les récoltes du raï et descendent vers les marchés. Seuls les besoins d'échange arrachent les Méo aux montagnes où la nécessité les a contraints de vivre, mais qu'ils considèrent aujourd'hui, sans souci des frontières politiques, comme leur véritable patrie : il y a plus de sincérité que d'envie, semble-t-il, dans le dédain qu'il manifestent envers les gens de la vallée, qui « seront enterrés dans l'eau », et dont les villages s'égrènent en bas, parmi les miroitement des rizières irriguées.

Si un raï est généralement épuisé au bout de trois ou quatre ans, les Man et les Méo se déplacent rarement après un délai aussi bref ; ils attendent d'avoir exploité toutes les croupes et les versants voisins, construisant seulement des cases temporaires au milieu des défrichements successifs. Lorsque les champs sont devenus trop lointains, ils se décident à partir. Ils s'en vont un beau matin vers la montagne choisie ; souvent ils y ont déjà réuni les matériaux de leurs maisons et semé les grains de la prochaine récolte. Ils cheminent, poussant les buffles et les bœufs, les porcs et les chevaux, chargés eux-mêmes de lourdes hottes remplies d'un pauvre mobilier, ne demandant jamais l'hospitalité aux habitants des vallées. Il arrive que les gens d'un village ou de tout un groupe de hameaux émigrent ainsi à la fois ; mais souvent aussi, des familles se détachent isolément ou par petits essais. Plusieurs vagues de Méo peuvent se succéder, à intervalles plus ou moins longs, dans un même district montagneux, les nouveaux venus reconnaissant encore sous la brousse les tombes et les cases ruinées de leurs prédécesseurs.

Les Man résident généralement entre 400 et 800 mètres d'altitude, les Méo au-dessus de 800 mètres, là où les arbres de la forêt, sous les brouillards persistants, se couvrent de longs lichens gris, où les nuits d'hiver deviennent glaciales. Mais ce n'est pas une règle absolue. Les Méo sont souvent enchevêtrés aux Man qui, dans telle région, – par exemple

autour de Chapa (au Sud de Lao Kay) et sur le plateau de Ta Phing – peuvent habiter à plus de 1000 et même de 1500 mètres. Les Thaï, profitant des facilités locales de l'irrigation, sont aussi fixés parfois au-dessus de 1000 mètres.

Malgré la prépondérance des raï chez les Man et les Méo, ces montagnards ne doivent pas être tenus pour des cultivateurs arriérés. Sur les plateaux calcaires, ils savent tirer parti des moindres cuvettes bourrées de terre rouges. Ils utilisent ingénieusement l'eau des torrents, comme les Thaï, pour actionner des moulins rudimentaires à concasser le riz et le maïs. Loin d'ignorer la culture irriguée, ils la pratiquent quand ils le peuvent. Ils sont habiles à tailler sur des pentes souvent très raides des champs étagés où ils dérivent l'eau des torrents et qu'ils travaillent avec des buffles, à la mode de la vallée. Si les Méo, de nature plus farouche et indépendante, ne descendent jamais au-dessous de 800 mètres, prétendant redouter « l'eau mauvaise », les sangsues, les corvées, les Man cultivent parfois des rizières très basses qu'ils ont louées ou achetées aux Thaï.

En fait, beaucoup de Man et de Méo, dans le Tonkin et le Tran Ninh surtout, sont déjà fixés au sol, ou du moins ne sont plus que des nomades à petit rayon.

Les petits nomades

Nombreux sont les indigènes de l'arrière-pays qui pratiquent surtout la culture de raï et ne se déplacent pourtant que dans un territoire limité.

Tel est le cas pour la plupart des Indonésiens. Cependant, chez eux encore, il faut se garder de généraliser et de prendre pour un caractère ethnique une habitude dérivant le plus souvent des événements historiques, du refoulement de certains groupes dans des régions très tourmentées.

Sur les hauts plateaux à l'hydrographie indécise de Kontum, du Darlac, de Djiring, au long des amples vallées en berceau par où s'écoulent les eaux de montagnes bien arrosées, les Moï cultivent des rizières permanentes soigneusement irriguées par canaux, labourées ou piétinées par les buffles. Mais la production du riz de montagne, non repiqué, est généralement plus considérable : le spectacle émouvant et barbare de raï très vastes, où les fragiles huttes de garde dominant le chaos des arbres abattus, est constant en pays moï ; parmi les troncs enchevêtrés et les moignons carbonisés qui hérissent le sol, prospèrent en outre le maïs, la citrouille, la patate, le manioc, etc.

Les familles moï ne vivent ordinairement pas isolées. Leurs villages, qui peuvent réunir jusqu'à 100 cases et davantage, gardent dans l'unité religieuse et sociale de la tribu une indépendance vivace. Parfois ils sont perchés sur des crêtes ou des pitons, défendus par des palissades, des abattis, des trous masqués de feuilles mortes et garnis de dards empoisonnés : ainsi chez les Bahnar d'An Khê, ou chez ces farouches Sedang sur lesquels l'aventurier Mayréna institua son éphémère royauté à la fin du siècle dernier.

Il arrive que le village moï ne comprenne qu'une seule case : type extrême de concentration, fréquent dans l'Insulinde. Cette case commune peut atteindre une longueur de 200 mètres. Elle abrite toutes les familles, qui y jouissent chacune d'un foyer distinct : disposition qu'adoptent parfois les Ta Hoi, à l'Ouest de Hué. Chez les Tra Bong, en arrière de Quang Ngai, les cellules familiales s'ouvrent sur un couloir longitudinal : les cases d'un groupe voisin, les Da Vach, mesurent seulement 10 à 30 mètres de long, et aucune cloison n'y sépare les foyers.

Dans la région de Kontum, si les familles Bahnar ont leur habitation privée, chaque village possède en outre en son centre une maison commune, aisément reconnaissable à son toit démesuré, aux pans très raides, orné de perches-fétiches bariolées : c'est là que les guerriers déposent leurs armes et qu'on conserve les objets et les denrées appartenant à la communauté ; tous les célibataires mâles y couchent, s'y exercent à taper sur les gongs, s'y livrent à de menus travaux comme la vannerie ; on y palabre ; l'étranger y est reçu autour des jarres d'alcool de riz que les convives accroupis épuiseront par les longs et flexibles bambous. Cette case se retrouve chez les Dayak de Bornéo et les Battak de Sumatra, avec beaucoup d'autres coutumes indonésiennes. On la rencontre chez les Jarai du Nord, mais au-delà vers le Sud elle semble disparaître.

Dans les villages Rhadé du Darlac, établis souvent près des cours d'eau, les cases sont de dimensions très variables : aux environs de Ban Me Thuot, certaines ont encore 200 mètres de long et peuvent réunir jusqu'à 300 habitants. Ce sont généralement celles des chefs : au-delà de la salle d'honneur où s'alignent les gongs, les jarres et les armes rituelles, des logettes sont réservées au propriétaire et à sa famille, et spécialement aux sœurs et aux filles de l'épouse, qu'elles soient ou non mariées. En effet, le régime matriarcal s'est conservé, comme chez les Cham, chez certains Moï. Juridiquement, la situation de la femme est prépondérante. C'est par elle que se transmettent le nom et la propriété. La jeune fille demande le jeune homme en mariage ; ces unions sont limitées par une série d'interdits rigoureux. La famille fait partie d'un groupement plus vaste, rassemblant tous ceux qui portent le même nom ; chez les Rhadé, ces groupements sont encore répartis en deux masses, qui forment enfin la tribu.

Presque toujours les cases moï sont construites sur pilotis : le pignon est parfois décoré de cornes de buffle, le toit fait de pailote, de feuilles de palmier ou de tuiles de bambou. Lorsque les buffles ne sont pas rassemblés pour la nuit sous l'habitation, ils sont parqués entre les cases ou abandonnés dans les rues du village palissadé. Chaque famille possède ordinairement ses réserves de paddy ; en outre, des greniers sur pilotis sont souvent réunis près du village, en un lieu soigneusement choisi.

Autour des réduits centraux où vivent leurs plus puissantes tribus, les Moï se désagrègent en une poussière de groupes souvent infimes, métissés avec les envahisseurs des plaines et des basses vallées. Dans cette zone de transition, les agglomérations sont souvent minuscules. La case est généralement misérable, les pilotis bas et tordus, ou remplacés par un sou-

basement de bambou ; ou même le logement est posé sur la terre battue : ainsi chez les Mngong au Sud-Ouest du Darlac, chez les Che Ma et les Koho des environs de Djiring, chez certains Stieng des confins du Cambodge.

La prédominance très fréquente des raï chez les Moï entraîne des déplacements que multiplient encore les épidémies et les superstitions. La vue de certains présages, l'avis des sorciers, une mort suspecte déterminent souvent l'abandon du village ; mais il renaît parfois tout près, sur l'autre versant de la vallée ; la tribu reste confinée dans un territoire qu'elle considère comme sa propriété : la répartition des terres entre les familles est contrôlée par une sorte de patron héréditaire, le « po lan », et on pratique une rotation culturale assez régulière.

Les nuances du genre de vie sont innombrables suivant les lieux et les groupes, mais beaucoup de Moï sont de grands « mangeurs de forêt ». Il faut souligner, après M. Ner, le cas très curieux des Kil. Cette tribu possède, au Nord-Est de Dalat, un district montagneux furieusement disséqué, aux crêtes boisées de pins, qu'elle cultive sans labours, à la façon des autres Moï qui « ne savent pas parler aux buffles » ; mais, en outre, de nombreuses familles émigrent sur le territoire d'autres tribus : elles vont parfois à plus de 100 kilomètres, défrichant les pentes les plus raides, mais de sol neuf et fertile, qui leur sont louées. Ces montagnards laborieux et économes, méprisés, mais enviés par les autres Moï, représentent peut-être la couche la plus ancienne du peuplement actuel.

Cette infériorité sociale, cette espèce de servage est l'état de presque tous les Kha du Laos vis-à-vis des populations des vallées. Kha signifie en laotien « esclave ». Les Kha, dont les hameaux s'accrochent la plupart du temps aux pentes, se reconnaissent presque tous comme les sujets des Thaï qui habitent au bord des cours d'eau. Ils leur doivent une part des produits de leurs raï, et les aident aussi à cultiver les rizières irriguées ; ils transportent pour eux des fardeaux vers les marchés. Esclavage d'ailleurs sans cruauté, qui dérive non seulement d'une hérarchie traditionnelle reconnue, mais aussi de prêts en argent ou en nature que le Thaï a consentis. Le Kha est toujours sûr, quand il descend dans la vallée, de trouver l'hospitalité chez les notables du village ; il paraît accepter généralement de bon gré cette sujétion qui choque profondément l'Européen non prévenu : les révoltes sont rares.

A l'intérieur du groupe Kha, c'est une sorte de communisme agraire qui prévaut d'ordinaire : les cases et les meubles sont propriété individuelle ou familiale, mais les produits des raï sont souvent mis en commun et partagés au prorata des besoins. Dans la chaîne annamitique, au Nord du parallèle de Hué, les logements familiaux occupent toujours des cases distinctes, différant peu de celles des Thaï.

Les études de détail permettront de préciser le genre de vie et la structure sociale de ces groupes très nombreux d'Indonésiens. Certains ont su conserver leur indépendance : ainsi les Phu Noi du Haut-Laos sont divisés en cinq groupes relevant directement des autorités provinciales de Phong Saly ; ils sont agglomérés en gros villages, de plus de cinquante cases parfois.

Par contre, les Xa Pho, qui constituent aux environs de Lao Kay de petits groupements très clairsemés de cases misérables, ne sont guère que les serfs des Thô, tandis que les Méo et les Man poursuivent sur les pentes supérieures leur existence libre.

La variété des conditions observée parmi les Kha tient surtout à leur importance numérique vis-à-vis des autres indigènes, mais aussi à l'ancienneté plus ou moins grande de leur arrivée dans la région. La pénétration siamoise dans les royaumes de Vientiane et de Luang Prabang, les incursions birmanes et chinoises dans le Haut-Laos ont déterminé un brassage intense des populations qui a continué jusqu'à la fin du xix^e siècle pendant la période de pacification. Aujourd'hui, on ne signale plus de déplacements massifs de Kha, mais la recherche de nouveaux raï voue la plupart d'entre eux à une instabilité constante. Pourtant ces migrations ne débordent généralement pas un cadre connu ; ce n'est plus le glissement des Man et des Méo vers le Sud, mais un nomadisme à faible amplitude, très divers dans ses directions, d'apparence désordonnée.

Les sédentaires de l'arrière-pays

Il y a, dans les montagnes de l'Indochine, des Thaï que la langue, acquisition souvent récente, distingue des Kha, mais qui leur ressemblent encore beaucoup par leur mode d'existence. L'abondance relative des raï entretient chez eux une perpétuelle fermentation. Leurs hameaux se dissocient très facilement, ne perdent jamais un air de provisoire : les cases y sont construites à la diable et sans ordre, sur des pilotis maigres et courts ; les abords en sont poussiéreux ou fangeux, toujours nus, car les arbres fruitiers n'ont pas le temps d'y croître. Tel est le cas, par exemple, aux confins du Nord-Annam et des Hua Phan laotiens, où de nombreuses familles continuent à passer d'un pays à l'autre, sans souci de la frontière administrative. Dans le Haut-Laos, beaucoup d'individus parlant le dialecte laotien vivent à la façon de véritables Kha.

Mais la majorité des Thaï sont des sédentaires, fixés auprès des cours d'eau par la culture de champs irrigués, et qui ne demandent aux raï et à la cueillette qu'un complément de ressources souvent très réduit, et très irrégulier selon les années. La plupart sont donc concentrés dans les profondes vallées ; mais on en rencontre aussi sur de hauts plateaux où le faible encaissement des cours d'eau favorise justement l'irrigation : ainsi sur le Tran Ninh (Laos) et sur le plateau de Son La (Tonkin méridional).

La case Thai est élevée sur pilotis, couverte de chaume ou de tuiles de bambou ; moins variée que celle des Moï, elle comporte généralement deux pièces : l'une pour vénérer les ancêtres et accueillir les hôtes, l'autre pour la vie familiale. Dans le Nord du Tonkin cependant, quelques éléments assez récemment émigrés de Chine, comme les Nung de Cao Bang, les Nhang de Lao Kay, habitent des cases construites à même le sol, et parfois aux murs de torchis. Les familles sont presque toujours agglomérées en villages assez denses, au-dessus des rizières : ils comptent de 10 à

30 cases en moyenne, mais on en connaît qui en réunissent plus de 100.

Les sociétés Thaï offrent les traits d'un régime féodal, particulièrement expressifs sur les plateaux de la Rivière Noire, vers Lai Chau, Diên Biên Phu et Son La. Ce sont les mêmes qu'on observe chez les Muong du Tonkin méridional et du Nord-Annam. En pays Muong ou Thaï, le seigneur est en théorie le seul maître de la terre : il fonde ses prétentions sur l'initiative et les efforts d'ancêtres plus ou moins lointains, qui auraient entrepris et dirigé les premiers défrichements ou du moins stabilisés, par l'extension des rizières permanentes, des populations jusqu'alors nomades : parfois il invoque une ascendance annamite ou même chinoise pour justifier son prestige, qui reste grand. Au-dessous de lui s'étagé toute une hiérarchie de notables, souvent héréditaires eux aussi, et bénéficiant comme lui de véritables droits seigneuriaux.

Les meilleures rizières de la tribu sont réservées à ce chef : leur culture est assurée par des serveurs personnels et par des corvées auxquelles toutes les familles sont astreintes ; les autres terres irriguées sont réparties entre ces derniers selon leurs besoins, mais à charge pour elles de verser certaines redevances, les unes périodiques, les autres liées à de grands événements : ainsi doit-on un tribut au seigneur lorsque son fils aîné se marie, lorsque son père meurt, lorsqu'il veut construire une nouvelle case.

Certains de ces seigneurs, avides ou prodigues, peuvent sans doute pousser jusqu'à l'exaction l'exercice traditionnel de ces droits. Mais en réalité, ceux-ci sont compensés par des devoirs. Ce régime ne revêt pas souvent le caractère odieux qu'on est tenté de lui prêter : les paysans, qu'on pourrait en croire impatients, ne manifestent aucune hâte d'en changer ; ils le considèrent au contraire comme inévitable et indispensable à leur bonheur. En effet le chef de la tribu a des fonctions religieuses. Il préside, assisté d'un prêtre, aux fêtes qui soulignent les grandes dates du calendrier agricole : labours, mise en eau des rizières, repiquage, moisson ; il dépose, le premier de tous les habitants, des offrandes devant le dieu du sol, c'est lui qui souvent doit couper la première gerbe de riz : il offre dans ces solennités de grands festins à ses sujets, avant que les adolescents ne se livrent aux jeux par où se perpétuent les coutumes de l'antiquité chinoise : jeu de la balle, de la corde, chants alternés, etc.

Le seigneur n'est pas un maître lointain, inaccessible. Il vit au milieu de ses sujets, d'une vie de gentilhomme campagnard : la case qui abrite ses femmes, ses enfants, ses domestiques, est longue et spacieuse, construite en bois choisis, mais du même modèle que les autres ; le riz de ses greniers est distribué aux habitants en cas de disette, et il prête des buffles au nouvel immigrant. A côté du robuste bâtiment traditionnel, juché sur pilotis, il lui arrive cependant aujourd'hui d'élever, par vanité, une maison de type sino-européen, aux murs éclatants de chaux, au toit de tuiles rouges, et dont les pièces s'ouvrent sur une véranda à arcades, décorées de stucs compliqués : fièrement il y remontera un gramophone bruyant et servira au Blanc de passage l'apéritif ou le champagne.

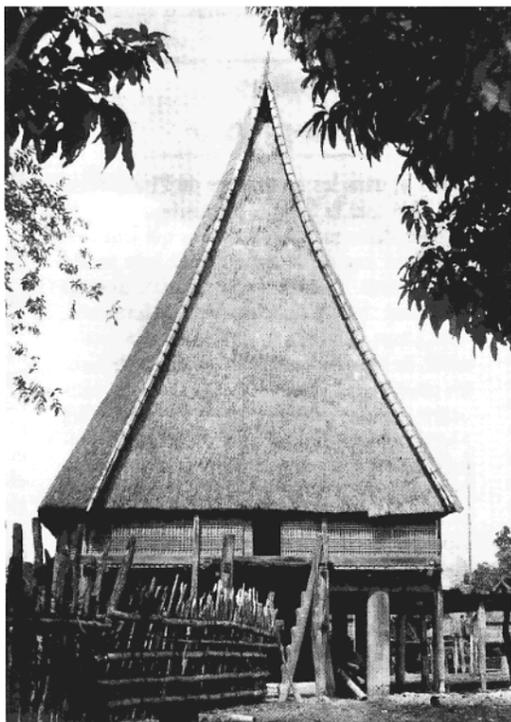
Mais ce régime féodal est souvent à demi ruiné déjà. On observe d'ailleurs qu'il ne

s'oppose pas au communisme indonésien, mais qu'il en conserve certains traits. L'entraide est fréquemment pratiquée: ainsi pour la construction des cases, l'abattage des plus gros arbres dans les rai, la chasse et la pêche. La forêt apparaît comme le bien de tous: chaque famille de la tribu y choisit l'emplacement et les limites de ses champs temporaires, qu'elle désigne par une marque évidente: ces terrains lui resteront tant qu'elle voudra les exploiter, puis seront intégrés de nouveau au patrimoine collectif. Mais les terres irriguées sont souvent devenues de véritables biens privés. Le seigneur et les notables eux-mêmes considèrent généralement comme tels les champs dont les récoltes emplissent chaque année leurs greniers. Pour les autres, il n'y a pas de partage périodique: les familles conservent souvent très longtemps les mêmes rizières; il leur arrive de les céder dans une période de gêne, avec l'autorisation du seigneur; l'acquéreur, dont les droits sont longtemps contestés, finit cependant par prendre figure de propriétaire. Ailleurs, l'extension des champs irrigables aux dépens de la forêt ou de la brousse vaut au défricheur entreprenant des privilèges généralement reconnus.

C'est surtout au contact de la plaine que ces transformations se révèlent les plus rapides. L'évolution était déjà très avancée dans le Nord du Tonkin au moment de notre intervention; la convergence et la largeur des vallées avaient favorisé de bonne heure la pénétration annamite au Nord du Fleuve Rouge. C'est une des grandes différences entre les Thô et les autres groupes de langue Thaï que cette « annamitisation » beaucoup plus poussée des premiers; elle se manifeste non seulement par l'abandon du costume local, mais aussi par les modifications du régime social. De nouvelles limites administratives effacent radicalement les distinctions entre tribus, qui avaient des racines profondes et laissaient entrevoir des diversités d'origine et de cultes; le fonctionnaire élu, qui se confondait souvent jusqu'alors avec le seigneur héréditaire, l'emporte bientôt sans équivoque; les champs irrigués se dissocient en propriétés individuelles, qui se transmettent régulièrement, par voie d'héritage ou de vente.

Chez les Laotiens aussi, la communauté tribale apparaît brisée. Mais leur genre de vie les distingue des autres Thaï, parmi lesquels ils figurent comme une aristocratie. Si le Laotien, établi sur les rives du Mékong et le cours inférieur de ses principaux affluents, possède des rizières irriguées, il en laisse volontiers la culture aux Kha, qui descendent en outre de la montagne voisine le produit de leurs rai. Mais à lui la pirogue effilée qui bondit légère à travers les rapides écumeuses, glisse au fil du courant le long des biefs tranquilles, remonte à la perche contre les berges boisées ou rocailleuses! Il capture les poissons que nourrit le fleuve: ainsi le « pa lum » dont les œufs rouges donnent une espèce de caviar très apprécié; le monstrueux « pa bök », qui remonte le Mékong pour frayer, se prend à la senne entre janvier et juin dans quelques lieux très anciennement fixés: son corps lisse et argenté peut mesurer 2,50 mètres de long et peser plus de 200 kilos.

Mais la pêche n'épuise pas l'activité du Laotien, et le commerce est souvent sa principale ressource. Pendant la saison sèche, sa pirogue le conduit fort loin du village: il établit sur les berges, en lisière de la forêt, des comptoirs temporaires où il troque habilement le tabac, le sel, les poteries, les étoffes contre le riz, le coton, le benjoin, le sticklac et les produits de cueillette. C'est aux confluent (« pak ») que se trouvent les principales agglomérations laotiennes: Pak Tha, Pak Beng, Pak Hou, Pak Lay, et surtout Luang Prabang. La capitale du Haut-Laos s'allonge entre le Mékong et le Nam Khan, au pied de la colline du Phu Si où Bouddha laissa jadis son empreinte adorable. Car c'est le bouddhisme avant tout qui a donné à ces Thaï du Mékong la qualité si particulière de leur civilisation, couvrant d'un mince, transparent, mais éclatant vernis le bloc des superstitions immémoriales. Il leur fut transmis par la Birmanie et surtout le Cambodge, dont la puissance était grande encore dans le Haut-Laos au XII^e siècle après Jésus-Christ; Luang Prabang,



dit la tradition, fut fondée vers 1350 par des religieux, des lettrés et des artisans cambodgiens. Mais la croyance aux innombrables esprits des airs, du sol et des eaux – les « phi » – reste très vivace dans l'âme laotienne: certaines coutumes, comme la danse des ancêtres, évoqués par d'horribles masques, plongent dans un passé très lointain: la pêche au pa bök est précédée d'offrandes compliquées à des génies locaux qui se manifestent par l'intermédiaire d'une sorcière en transe, et on réserve au plus puissant d'entre eux le foie de l'animal, rituellement préparé. Cependant la rudesse des traditions primitives est ici amortie et comme voilée de douceur. Parmi les cocotiers s'érigent les toits superposés des pagodes cornues, au fond desquelles le Grand Sage méditant reçoit les offrandes de fleurs et de cierges; la plupart des Laotiens, comme des Cambodgiens, ont revêtu pendant quelques mois de leur vie la robe jaune du bonzillon, pour acquérir les rudiments de

l'instruction, mais aussi les mérites qui faciliteront la transmigration.

Si l'étranger est immanquablement séduit par cet accueil cordial, cette heureuse nonchalance, ces parures de fleurs, qui évoquent à son esprit la Polynésie lointaine, il ne doit pas oublier le site privilégié de Luang Prabang: un peu en amont du Nam Khan, le Nam Hou et le Nam Seng conduisent vers le Tonkin et le Tran Ninh. Tout un faisceau de relations fluviales se noue dans cette ville, dont le rôle commercial est évidemment très ancien. L'étranger peut l'apprécier, les jours de grand marché, lorsque les groupes de Kha et de Méo s'arrêtent longuement devant les étalages offerts à leur convoitise. Luang Prabang distribue dans une vaste région des marchandises venues des Sip Song Panna, du Siam, de la Birmanie, et aussi d'outremer, par Saïgon et Bangkok surtout: trafic dont les bénéficiaires se transforment en cet or qui luit sur les divinités bouddhiques dans la nombre des pagodes et enrichit le chignon noir des gracieuses « pou sao ».

Le Laotien des vallées intérieures met ainsi les montagnards d'une vaste contrée en rapport avec le reste du monde: rôle que joue ailleurs l'Annamite, habitant des deltas.

Ces relations commerciales se sont multipliées aujourd'hui mais elles sont immémoriales, car l'arrière-pays indochinois a toujours manqué de certains produits.

Les grès du Laos recèlent parfois des eaux salifères, mais le sel marin et les saumures sont l'objet d'un trafic très ancien dans toute la montagne. Celle-ci réclame encore des poteries, des étoffes, des ustensiles divers en métal, des articles de bimboloterie. C'est ainsi que le troc des jarres et des gongs, orgueil des cases moi, des coupe-coupe, des couvertures, des verroteries contre les produits de cueillette enrichit les colporteurs annamites et chinois qui montent sur les plateaux du Sud-Annam.

L'industrie n'est cependant pas inconnue des montagnards de l'Indochine. La plupart savent obtenir de l'argent, qu'ils cisèlent et martèlent, les ornements traditionnels: colliers, bagues, boucles d'oreille, anneaux de cheville. Les Méo et les Man fabriquent des fusils à mitraille, et confectionnent un papier grossier avec une espèce de mûrier (« broussonetia papyrifera »).

Presque toutes les femmes de la montagne tissent sur des métiers rudimentaires les étoffes dont les dessins et les couleurs distinguent les diverses tribus.

Certains Kha ou Moï sont renommés pour la finesse de leur vannerie: aux environs de Kompong Thom, dans la cuvette du Tonlé Sap, les Kouy exploitent immémorialement les gisements ferrugineux du Phnom Dek, et il est, dans les Hua Phan et le Tran Ninh, des villages de forgerons Kha réputés. Ainsi distingue-t-on déjà, dans ces groupes ethniques réputés primitifs, un début de cette spécialisation industrielle qui caractérise les populations annamites.

Charles Robequain
L'Indochine Française
(Editions Armand Colin, 1935)

BIBLIOGRAPHIE

Paul RIGNAC – Indochine, les mensonges de l'anticolonialisme – Indo-Éditions, 2007.

Voici un ouvrage remarquable. L'esprit qui l'anime est le souci de démontrer la base mensongère de l'idéologie anticolonialiste (puisque le colonialisme n'existe pas; seuls existent des faits de colonisation). Appliquée à l'Indochine, l'analyse met en lumière la main-mise d'abord sournoise puis brutale du marxisme sur les aspirations nationalistes: elle dévoile les manipulations et les trahisons des compagnons de route français aux ordres de Moscou.

Amédée THEVENET – J'ai survécu à l'enfer des camps vietminh – Éditions France-Empire, 2006.

Ce n'est pas seulement un nouveau livre sur la captivité chez les communistes, c'est une réflexion sur la manipulation des âmes à partir du martyre des corps. « L'esprit se fausse peu à peu, le prisonnier subit à son insu une transformation psychologique profonde... C'est ce moment que choisit le « chef d'orchestre » pour introduire dans le cerveau malade des idées neuves que ce dernier n'aurait jamais acceptées auparavant ». – « Il ne nous reste que l'alternative: feindre d'adopter sans réserve leurs idées ou mourir ».

Parallèlement ce livre fourmille d'observations, telles que: l'alphabétisation des masses comme mode de propagande pour Hô Chi Minh, la désinformation cultivée par la presse française.

Claude GILLES – Le Cambodge, témoignages d'hier à aujourd'hui – Éditions de l'Harmattan, 2006.

Après s'être dépensé à aller chercher en Thaïlande des réfugiés d'Indochine et à les installer en Franche Comté, le Père Gilles manifeste son attachement au Cambodge par ce livre original, synthèse d'une histoire du pays depuis les origines et de témoignages récents (sur l'occupation japonaise, sur les Khmers Rouges, sur l'occupation vietnamienne, sur la coopération française, sur les ONG). « Tu as attrapé le virus cambodgien et on n'en guérit pas! ».

Jacques DALLOZ – Dictionnaire de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Éditions Armand Colin, 2006.

Le Professeur Dalloz est un expert. Son précis de 1987 réédité en 2002: « La guerre d'Indochine » est un ouvrage de référence... Aujourd'hui, après la synthèse. Il expose les analyses.

Par rapport au dictionnaire du Professeur Bodin, paru en 2004 sous le même titre et avec le même volume (290 pages), il développe davantage les biographies et moins les récits d'opérations (sans négliger ceux-ci: An Khé est comparé à Diên Biên Phu, la médiatisation en moins).

AVIS DE RECHERCHE

M. Serge GUILLERAY, 24 impasse Voltaire, 13980 Alleins, recherche tout renseignement sur la mort du Caporal-Chef Raymond DECHAMP, du 6^e BPC, le 8 mai 1954 à Diên Biên Phu.

M. Gianni PELTRIN, Via Buonconsiglio 19, 36075 Montecchio Maggiore, Italie, recherche tout renseignement sur la mort de son frère, le Légionnaire Renato PELTRIN, du 1^{er} BEP (3^e compagnie, 3^e section), en octobre 1950 sur la RC 4. Il souhaite retrouver un témoin, le Légionnaire BOLINI.

M. Maurice BONNIN, ancien Adjudant au 11^e RIC, prisonnier des Japonais à la caserne Martin des Pallières en 1945, demeurant 378/A rue du Général Brosset, 83600 Fréjus, recherche des anciens qui l'auraient connu.

Le Colonel Henry BOILEAU, ancien chef de l'Escalade Aérienne Militaire de Saïgon (Tân Son Nhut) de 1951 à 1953, demeurant 11 ter rue du Sergent Hoff, 94170 Le Perreux, recherche des anciens qui l'auraient connu.

M. Patrick PERTUIS, Les Souardières, 72400 Boëssé le Sec, recherche MM. Lucien POUGET et Maurice TASSE, camarades de son père au Groupe de Transport 517 à Savannakhet de 1951 à 1954.

Mme Simone HANNAN, Terrasse Juvéna 413/D3, 161 avenue du Professeur Phung, 34090 Montpellier, recherche des enfants connus à Saïgon en 1945:

- Jacqueline, Michel et Denise SELHAUSSEN, enfants de Hervé SELHAUSSEN et de Marie-Madeleine BOUCCLY,
- Michèle MARTIN, née à Saïgon, fille de Charles MARTIN et de Madeleine HUSSON.

Mme Duhamel, 45 rue Marcelle Genevoix, 80310 Belloy-sur-Somme, fille du Garde Edouard Cadieu, recherche des camarades de son père à la 3^e LGRM dans le secteur de Bèn Tré entre 1947 et 1949: MM. DERYCK, REYNIER, CRÉTEUR, RIMETZ, COGET, MABOURDIN, LECERF, TYTECA, WALLARD, LEVEL, DUBOIS, FOURNAULT.



Restaurant
Thaïlandais
PHETBURI
M. et Mme
PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI

31, bd de Grenelle -
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88

Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
<http://phetburi.free.fr>



Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant, service aimable, tables joliment dressées. Toutes vos réceptions à caractère familial ou associatif trouveront ici un salon où l'organisation de vos réunions est entièrement à votre disposition. (Fermé les samedis midi et les dimanches)

COURRIER DES LECTEURS

Du Général Jean DELARBRE, 2 rue des Tombettes, 27000 Evreux:

Le 8 juin dernier, nous fûmes quatre anciens d'Indochine et l'assistance fut plus nombreuse que l'an passé. Le préfet lut le message du ministre; le maire Jean-Louis Debré, son adjoint le député Jean-Pierre Nicolas, le directeur départemental de la Police, le commandant de la base aérienne, celui du groupement de gendarmerie étaient présents.

De M. Jean-Claude LEGENDRE, 312/7 Le Val, 14200 HÉROUVILLE:

Suite à la création de l'école de boulangerie-pâtisserie française de Hué (grâce à la générosité des Français) nous avons eu la joie de voir flotter au vent notre drapeau français à côté du drapeau vietnamien, et nous en sommes fiers.

Cette école de boulangerie remporte un très grand succès, le pain français étant toujours très apprécié au Vietnam. Sa superficie totale est de 560 m², avec dix-huit apprentis, sous la responsabilité d'un maître boulanger français et de deux stagiaires en bénévolat.

De Mme Colette SCHULMANN, 7000 Saranac Street, appartement 70, La Mesa, CA 91941, USA:

Je suis allée au Vietnam avec un petit groupe d'anciens combattants américains en mars-avril (VVRP: Vietnam Vets Restoration Project) et nous avons bâti un jardin d'enfants dans un petit village à une heure de Hué. Cependant, je me suis sentie

bien esoulée car la guerre des Etats Unis n'était pas la mienne, et nous ne parlions pas le même langage à aucun point de vue. « Représentant » la France, j'ai été même accusée d'avoir commencé cette guerre, qui, selon mes compagnons, a été la raison de l'investissement des Américains!

Du Président François de CHASSEY, 202 rue Lecourbe, 75015 PARIS:

Une religieuse de Saïgon m'écrit le 15 décembre 2006: Je regrette bien, mais nos jeunes étudiantes n'apprennent plus le français, excepté une ou deux! C'est plus facile de trouver du travail avec l'anglais qui est parlé par tous les pays, surtout ceux d'Asie, et je ne peux les obliger à l'apprendre quand elles n'en veulent pas. Il y a aussi des associations qui les ont par-rainées avec aucune condition, sinon qu'elles doivent bien travailler n'importe quelle matière.

Je suis bien persuadée que le français est plus beau et plus riche que l'anglais et utile aussi, mais cette belle langue ne peut plus faire la concurrence avec l'anglais actuellement.

Du Président NGUYEN VAN DINH, 16 rue Raymond Berniolle, 10300 Sainte-Savine:

Nous fêterons en février le 30^e anniversaire de notre arrivée en France en tant que réfugiés indochinois des années 1977-1978, bien accueillis dans les foyers qui ont fait leur insertion, et nos enfants ont réussi dans la vie. Nous vous en remercions beaucoup.

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'Association des Amis du Musée de la Gendarmerie en Indochine (AMGEI), 12 rue du Rajol, 12100 Millau, présidée par M. Jacques-Louis Chevalier, 18 rue Vieille Rose, 79000 Niort, Tél.: 05 49 24 81 74, recherche des documents et des objets concernant l'Indochine.

Elle se propose d'évoquer la vie quotidienne en Indochine des gendarmes et des autres militaires. C'est pourquoi tous les objets courants (bols, souliers...) l'intéressent pourvu qu'ils viennent de là-bas.

Elle vise aussi à constituer un dépôt d'archives pour de futurs chercheurs. Elle permet aux anciens de trouver une destination à leurs fonds de malle ou de tiroir.

Adhésion: 5 euros et une enveloppe timbrée portant nom et adresse.

Envoi de matériel ou récupération à domicile: téléphoner d'abord à 05 49 24 81 74.

Le Frangipanier (2 boulevard Alexis Carrel, 35700 Rennes) a offert un bâtiment neuf à l'école primaire de Pankeo dans le quartier Nonkho de Vientiane. L'inauguration a eu lieu le 9 janvier 2007 en présence du président Maurice Orrière et du vice-président Thong Souvanna.

L'Association Saint-Jacques (202 rue Lecourbe, 75015 Paris) a recueilli en 2006 le fruit de plusieurs années de travaux. Ont été inaugurés: 15 écoles, 6 dispensaires, 2 hospices, 3 ateliers de couture.

Ses parrains ont pris en charge huit orphelines de Haïphong et neuf cents élèves de cours de français.

Mme Christiane Bonnaud-Cornille

*a fondé une maison d'hôtes au Canada
et y accueillera avec joie les anciens d'Indochine.*

Votre gîte à Québec



Libraire

MICHÈLE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

Livres en vente au siège

- de Paul Rignac
- INDOCHINE - Les mensonges de l'anticolonialisme - Prix 29 € (*)
- de Pierre Quatrepoint
- L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954 - Prix 29 €
- de Hubert Turret
- RIVIERE ET RIZIERE - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954 - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955 - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- INDOCHINE 1954 - LES DERNIERS COMBATS - Prix 15 € (*)
- LE COMMANDO DES TIGRES - Prix 10 € (*)
- IL Y A CINQUANTE ANS DIEN BIEN PHU - Prix 35 € (*)
- de Jacques JAUFFRET
- CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES - Prix 20 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- DIEN BIEN PHU-ARTILLERS DANS LA FOURNAISE - Prix 23 € (*)
- RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLERS DES RIZIERES - Prix 23 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960) - Prix 36 € (*)
- de Louis Constans
- LE FUYARD DE LANG SON - Prix 29 € (*)
- de Michel Cruciani
- LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE - Prix 18 € (*)
- de Jean-Christophe Brunet
- GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953 - Prix 29 € (*)
- de Albert Stihlé
- LE PRÊTRE ET LE COMMISSAIRE POLITIQUE - Prix 23 € (*)
- de Geneviève de Galard
- UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU - Prix 25 € (*)
- du Général Luc Lacroze
- DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIÉS D'INDOCHINE - Prix 10 € (*)
- du Général Guy Simon
- LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT - Prix 10 € (*)
- LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI - Prix 5 € (*)

- De Hélié de Saint-Marc
 - LES CHAMPS DE BRAISES - Prix 25 € (*)
 - LES SENTINELLES DU SOIR - Prix 25 € (*)
 - NOTRE HISTOIRE - Prix 26 € (*)
 - TOUTE UNE VIE - Prix 32 € (*)
 - de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
 - DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam - Prix 22 € (*)
 - de Pierre-Henri Chanjou
 - LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïaux aux savanes du Tchad - Prix 20 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
 - du Major Battistini
 - AVENTURES EN ANNAM 1951-1953 - Prix 28 € (*)
 - du Commandant René Chauvin
 - CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4 - Prix 23 € (*)
 - de Guy Lebrun
 - LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS - Prix 23 € (*)
 - de Henry-Jean Loustau
 - LES DEUX BATAILLONS - Prix 20 € (*)
 - de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
 - NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953 - Prix 26 € (*)
 - de Emile Lebargy et André Galabru
 - INDOCHINE DE MA JEUNESSE - Prix 21 € (*)
 - de Amédée Thévenet
 - LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE - Prix 30 € (*)
 - de Claire Fourier
 - ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE - Prix 15 € (*)
 - de André Mengelle
 - DIÊN BIÊN PHU, DES CHARS ET DES HOMMES - Prix 25 € (*)
 - du Médecin-Général Fernand Merle
 - SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE - Prix 10 € (*)
 - de Raoul Hardouin
 - OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945 - Prix 21 € (*)
 - de Jean-Pierre Pissardy
 - COMMANDOS Nord-Vietnam - 1951-1954 - Prix 46 € (*)
 - de Minh Kim
 - 200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION - Prix 27 € (*)
 - de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
 - LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes - Prix 22 € (*)
- (*) Port compris

Pierre au Palais Royal



David et Nadia FRÉMONDIÈRE
Adhérents de l'ANAI
RESTAURANT - BAR À VINS
En face de l'ANAI

10, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. 01 42 96 09 17 - Fax 01 42 96 26 40
Métro Palais Royal - Musée du Louvre

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

seraient heureux de vous emmener en voyage autour du palais, en compagnie de : citronnelle et sa tige, basilic et ses feuilles, bergamote et son fruit et galanga et sa racine.

Voyage au Siam

60-62 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

du lundi au samedi, service de midi à minuit.

NOUVELLES D'INDOCHINE



Can Tho, Xuân Lộc. Le Sud de Saïgon (Cần Gio) a été endommagé.

L'Eglise catholique est résolue à récupérer les établissements qui lui ont été confisqués en 1975. Les réactions locales à ses réclamations sont variables ; certaines autorités communistes essaient de détruire les bâtiments revendiqués, mais elles se heurtent à la population, notamment dans la région de Hué.

Une délégation d'évêques français a visité le Viêt Nam du Nord au Sud entre le 28 novembre et le 10 décembre. Elle y a rencontré trois cardinaux venus d'Inde, de Hong Kong et de Manille pour le 500e anniversaire de Saint-François Xavier. A Pleiku la messe fut célébrée en djarai, à Cholon en cantonnais.

Le Premier Ministre vietnamien, Nguyễn Tân Dung, a rendu visite au Pape Benoît XVI au Vatican le 25 janvier. Auparavant il avait séjourné à Paris du 21 au 23 et à Rome le 24.

A Saïgon le nouveau plan d'urbanisme cause des remous. Pour élargir certaines rues, des maisons vont être coupées, voire détruites si après découpe il reste moins de 15 mètres carrés. Les expulsés ne seront pas relogés. Une bretelle d'autoroute doit traverser l'orphelinat d'enfants handicapés de Phu My-Thi Nghê.

Ambassadeur Phan Van Phi



LAOS

Deux filles du dernier Roi sont mortes à Nice : la Princesse Dara Savang le 14 avril

2006 à 71 ans, la Princesse Savivanh Savang le 5 janvier 2007 à 74 ans. Leur père, le Roi Srisavang Vatthana, leur mère, la Reine Khamphoui, leur frère, le Prince héritier Vong Savang, étaient morts en déportation en 1981 et 1983.

Le Général Douangchay Phitchit, vice-premier ministre et ministre de la Défense du Laos, a rendu visite, le 11 septembre à Hanoï, au Président de la République Nguyễn Minh Triết et au ministre de la Défense du Viêt Nam Phùng Quang Thanh.

Le 27 décembre, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Louise Arbour, a accusé le gouvernement thaïlandais d'avoir renvoyé de force au Laos 152 réfugiés hmongs en décembre, 79 en novembre. Le nouveau gouvernement thaïlandais suit les traces de l'ancien.

La ministre française de la Coopération, Brigitte Girardin, est venue à Vientiane le 18 janvier. Auparavant, le président d'Electricité

de France, Pierre Gadonneix, avait signé le 16 novembre avec le gouvernement laotien et Electricité du Laos plusieurs accords concernant les barrages hydroélectriques de Nam Theun 2 et de Nam Ngiep 2. L'originalité de ces accords est le souci manifesté par EDF de la sécurité du personnel d'EDL et de la santé des populations voisines des barrages.

Tiao Phouangsavath



CAMBODGE

Le 25 janvier, dans le cadre d'une conférence de presse organisée par l'Ambassade des Etats-Unis et le Centre de Documentation du Cambodge, Nhem En, ancien photographe officiel des Khmers Rouges, demande pardon aux victimes... et propose de fonder un musée de la Réconciliation dans lequel il vendra ses photos.

L'ancien ambassadeur américain à Phnom Penh, Charles Ray, visite le Cambodge du 15 au 19 janvier pour lancer une campagne de recherche de 54 pilotes américains abattus en vol avant 1973 au dessus de la piste Hô Chi Minh.

Le Cambodge a connu en 2006 un taux de croissance de 9,5 %, après celui de 13,4 % en 2005. Mais 36 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Le salaire mensuel de base des fonctionnaires passe de 20 à 35 dollars le 1^{er} janvier.

Les ambassadeurs de pays donateurs (France, Allemagne, Etats-Unis, Canada), réunis le 12 février pour préparer le programme d'aide au Cambodge en 2007, critiquent le manque d'énergie du gouvernement dans la lutte contre la corruption, la rédaction des codes de justice, la mise en ordre des propriétés foncières pour préserver le droit des pauvres et des minorités ethniques.

Pour relancer l'industrie textile, le gouvernement annonce le 24 janvier la réduction des salaires du travail de nuit et celle des taxes d'exportation.

L'industrie du cuir est en expansion ; les exportations de chaussures ont augmenté de 62 % en 2006.

Le tourisme est en hausse de 47 % de 2005 à 2006.

Le port autonome de Sihanoukville se développe ; son activité a crû de 4,5 % en 2006. L'aéroport accueille depuis le 15 janvier une ligne régulière Sihanoukville-Siem Reap, exploitée par une compagnie d'origine russe.

La frégate américaine « Gary » fait escale du 9 au 13 février dans le port de Sihanoukville.

Le 18 décembre 2006 le Premier Ministre vietnamien vient à Phnom Penh pour signer un accord sur la construction par des entre-

prises vietnamiennes de deux barrages hydroélectriques sur la rivière Sesan.

Au cours de discussions khméro-vietnamiennes du Comité du Mékong, concernant le projet de quatrième barrage sur la rivière Srepok, le 18 janvier, la délégation cambodgienne se plaint des dommages causés par les trois premiers barrages aux terres du Ratanakiri, notamment parce que les habitants ne sont jamais prévenus de l'ouverture des vannes en amont.

En décembre la Commission Européenne partage 2 millions d'euros entre dix ONG cambodgiennes.

La ministre française de la coopération, Brigitte Girardin, vient à Phnom Penh le 19 janvier pour évaluer le bilan d'un an d'aide de la France.

L'Allemagne donne 62 motos pour aider les pharmaciens des dispensaires reculés.

Le dixième accord de coopération économique et technique sino-khmer est signé le 29 décembre. Il annonce un prêt de 12,5 millions de dollars, portant à 485,5 millions de dollars l'aide de la Chine au Cambodge depuis douze ans.

L'ONG musulmane Muslim Aid, dont le siège se trouve à Londres, ouvre un bureau à Phnom Penh en janvier.

A Phnom Penh le 23 décembre le Premier Ministre inaugure le chantier du second pont Monivong, qui doublera l'ancien à une dizaine de mètres.

Génocide au Laos (suite)

Question parlementaire n° 115129 du 2 janvier 2007

M. Bruno GILLES appelle l'attention de M. le Ministre des affaires étrangères au sujet de la situation au Laos. En effet, il souhaite savoir si l'ONU ne pourrait pas convoquer une conférence internationale où tous les pays et les instances internationales seraient invités à participer et en particulier tous les pays signataires des Accords de 1962, pour résoudre le problème du Laos, qu'il s'agisse aussi bien de la violation par le Viêt Nam des Accords de 1962 et du Traité de Paris de 1973, que de la violation par la république démocratique populaire Lao des Accords de Vientiane de 1973 sur la réconciliation nationale avec le Gouvernement royal du Laos. L'ONU étant compétente pour régler le cas de violation des accords et traités internationaux ainsi que les différends entre les partis à l'intérieur d'une même nation, il aimerait connaître sa position à ce sujet.

Cartes en vente au siège

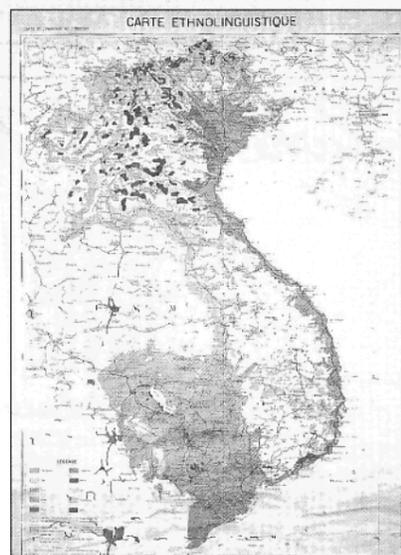


◀ Carte physique et politique (Editions Hatier 1952) Format 600 x 720 mm Prix : 20 €

■ Plan de Saïgon-Cholon avec guide des rues, 1952 (50 cm x 60 cm) Prix : 5 €

■ Plan de Hanoï Prix : 5 €

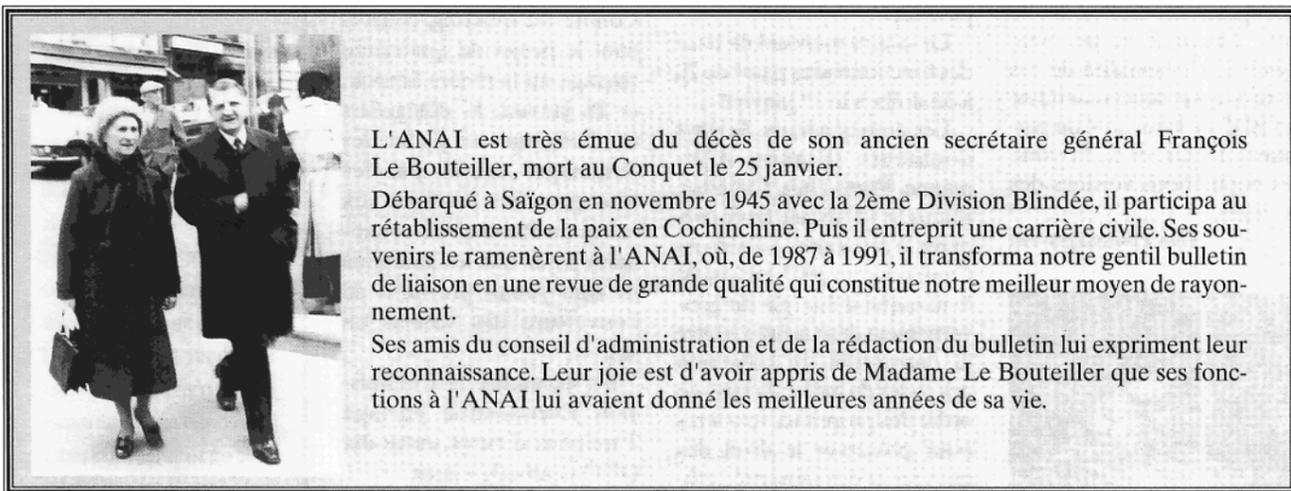
▶ Carte ethnolinguistique (dessinée et publiée par les services géographiques de l'Indochine - Février 1949) Format 800 x 570 mm Prix : 15 €



BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 2007

NOM .. Prénom ..
Adresse ..
Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 26 euros, (cotisation : 25 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.
Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

NÉCROLOGIE



L'ANAI est très émue du décès de son ancien secrétaire général François Le Bouteiller, mort au Conquet le 25 janvier.

Débarqué à Saïgon en novembre 1945 avec la 2ème Division Blindée, il participa au rétablissement de la paix en Cochinchine. Puis il entreprit une carrière civile. Ses souvenirs le ramenèrent à l'ANAI, où, de 1987 à 1991, il transforma notre gentil bulletin de liaison en une revue de grande qualité qui constitue notre meilleur moyen de rayonnement.

Ses amis du conseil d'administration et de la rédaction du bulletin lui expriment leur reconnaissance. Leur joie est d'avoir appris de Madame Le Bouteiller que ses fonctions à l'ANAI lui avaient donné les meilleures années de sa vie.

SECTION DE L'AUBE
Président : **Commandant Guy LETROUIT**
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT SUR SEINE

L'assemblée générale de la Section se tiendra à Troyes le 6 octobre.

SECTION DU BÉARN
Président : **M. Paul BURGUAU**
5, rue Guynemer
64230 LESCAR

L'exposition réalisée par l'Office Départemental des Anciens Combattants continue à tourner, accompagnée par le Président Burgau. Après la bibliothèque municipale de Lescar du 10 au 25 janvier 2006, ce fut le tour de la mairie d'Arzacq du 14 au 20 octobre ; toujours avec un grand succès.

La Section s'est réunie le 16 octobre pour partager un excellent repas vietnamien et participer à la tombola annuelle, puis le 12 janvier pour la galette des rois, puis le 16 février pour l'assemblée générale. C'est l'ETAP qui nous a accueillis ce jour-là. Le Colonel Connac, chef de corps de l'École, et M. Vergez, Directeur départemental de l'ONAC, nous honoraient de leur présence.

Le Président Burgau a présenté sept nouveaux adhérents présents et signalé qu'il y avait eu 14 adhésions nouvelles en 2006 portant l'effectif de la section à 176 au 31 décembre 2006.

Le rapport d'activité lu par le Secrétaire M. Gradiat a mis en évidence la participation avec notre drapeau à vingt et une cérémonies patriotiques et les nombreuses activités qui ras-

semblent chaque fois beaucoup d'adhérents. Notre Trésorière Mme Bourgeois a présenté le rapport financier faisant apparaître un solde positif. Le vérificateur aux comptes M. Delafoy a certifié la bonne tenue des registres et l'exactitude des chiffres. Quitus a été donné. Les rapports ont été approuvés à l'unanimité. Après l'élection de quatre nouveaux membres au conseil d'administration, le bureau a été reconduit. L'assemblée a apprécié la projection d'un documentaire concernant l'École des Troupes Aéroportées commentée avec brio par le Major Réal. Cette assemblée s'est terminée par un excellent repas servi à 95 personnes au Cercle Mess de l'ETAP, avec la présence du Colonel Legrand, Délégué Militaire Départemental et Commandant de l'École, accompagné d'officiers et sous-officiers.

Nous déplorons les décès de M. Henri Mesple en décembre et de M. Paul Noblet en janvier.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président : **M. Henri GARRIC**
422, Avenue Jean-Paul Coste
13100 AIX-EN-PROVENCE

16 novembre : Marseille : 10h, Salon d'honneur de la Préfecture. Séance plénière annuelle du Conseil départemental pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et la Mémoire de la Nation. Henri Garric, Francis Agostini, Roger Branche, Lucien Eudeline, Egon Holdorf, Eric Jouve, Roger Ruggirello, Raymond Vial-Mazoué étaient présents.

2 décembre : Marseille : 15h, Salle d'honneur de la Maison du Combattant. Conférence de M. Thierry Vincent sur « Pierre Dieulefils photographe, éditeur de cartes postales d'Indochine 1890-1914 ».

3 décembre : Puyricard : 14h30, Salle des Fêtes. Arbre de Noël pour les enfants des familles de réfugiés, organisé par le Comité d'Accueil aux Réfugiés du Sud-Est Asiatique, sous la présidence de Mme Luciani. Le Colonel André Grousseau et Mme Paulette Hunzinger représentaient l'ANAI.

9 décembre : Aix-en-Provence : 15h, Salle Voltaire. Conférence sur « La conquête de l'interland indo-chinois », présentée par MM. Étienne Le Baube et Jean-Dominique Giacometti.

15 décembre : Aix-en-Provence. C'est à la Maison de Retraite des Anciens Combattants que le CEPA a tenu son conseil d'administration. Ce fut l'occasion pour nos Présidents d'associations de rendre visite à nos Anciens et de déjeuner sur le site avec M. Michel Fabre, Directeur départemental de l'ONAC, Mme Marie-Thérèse Garcia, Directrice de l'établissement et M. Pierre-Joseph Baumel, Délégué aux

Anciens Combattants de la Ville.

13 janvier : Marseille, Aix-en-Provence, Vitrolles, Salon. Grâce à l'aide efficace de nos amis de l'AMMAC d'Aix-en-Provence, nous avons enfin réalisé notre vieux rêve ; visiter un sous-marin nucléaire d'attaque dans la base navale de Toulon. Ce fut une journée agréable, instructive et de mémoire pour les plus anciens et les Corses, car nous avons "plongé" dans les entrailles du Casabianca.

20 janvier : Marseille : 18h, Salons de Maison Blanche. Le Général Bernard Goupil a remis les insignes d'officier de la Légion d'Honneur au Colonel Marcel Graziani.

28 janvier : Aix en Provence-Les Milles : 8h30, Salle des fêtes. "Casse-croûte du Poilu". A cette traditionnelle manifestation tous les anciens combattants du Pays d'Aix revivent ensemble cette notion essentielle de partage entre frères d'armes. Les membres de l'ANAI étaient nombreux.

15h. Nos amis Fernand Héraud et Michel Bernard nous ont offert les salons de la Cardeline pour y déguster la traditionnelle galette des Rois et organiser le Loto. Après l'allocation de bienvenue et les souhaits pour la nouvelle année par Henri

Garric et le Colonel André Grousseau, c'est André Gautier, Jacques Jacquemin et Émile Jaume qui ont animé cet après-midi de convivialité. Un grand merci à tous ceux qui, au delà de se distraire, ont accompli une bonne action au profit de nos œuvres sociales.

2 février : Marseille : 18h, Salons de Maison Blanche. Le Colonel André Grousseau a remis les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite à Monsieur Jacques Jacquemin. Nous déplorons la mort à Pelissanne, le 13 novembre du Colonel Daniel Talon et le 7 décembre du Colonel Marcel Medrano, ancien déporté de Hoa Binh.

SECTION DU CAMBRÉSIS
Président : **Colonel Jean-Pierre VAN ENGELANDT**
12, Chemin Crépin
59400 CAMBRAI

Cambrai : le 14 juillet, devant le front des troupes remise par le commandant d'armes de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à notre Président le Colonel Jacques Deklerc.

Bourlon : le 22 juillet, journée traditionnelle Armée-Jeunesse organisée par l'association des Sous-Officiers de Réserve de Cambrai. Dépôts de gerbes au mémorial canadien, au monument des fusillés et au cimetière britannique.

Cambrai : le 8 septembre, salle du marché couvert, quatre-vingt-huit camarades et amis se retrouvaient pour notre traditionnel repas-baguettes.

Montigny en Cambrésis : le 30 septembre, inauguration d'une stèle dédiée aux combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord (dernier acte de notre Président Jacques Deklerc et premier du nouveau Président Jean-Pierre Van Engelandt)

Cette année notre drapeau est sorti vingt-sept fois.

SECTION DE LA CHARENTE
Président : **M. Jean-Paul ESTER**
40, Impasse du Loriot
16100 RUEILLE sur TOUVRE

Activités de 2006

28 janvier : Galette à La Couronne, les conditions atmosphériques n'ont pas permis un grand nombre de participants, une vingtaine sur soixante prévus.

20 février : Réunion à La Couronne, avec le Père Bruno Fèvre, M. le Maire Bernard Sauze, son adjointe Mme Mevel et M. le Directeur de la musique pour la préparation de la commémoration.

5 mars : La Couronne, commémoration du 9 mars 1945, journée des

Rescapés, vingt-deux drapeaux honoraient nos cérémonies : messe solennelle célébrée par le Père Fèvre, cérémonie au monument aux morts. Les couleurs étaient montées par Mme Mevel, ancienne Adjudant-chef du 1er RIMA, dépôt de gerbes par M. Hérard représentant M. le Maire accompagné du Président Sapin et des Rescapés, de M. Jean-Claude Viollet Député de la Charente, de M. Fontanaud Conseiller général. Les sonneries étaient enlevées par la musique de La Couronne.

Les participants se rendaient en cortège à la salle des fêtes où les attendaient un vin d'honneur et un repas asiatique. Au cours des échanges de civilités M. Hérard remettait à la Section un échantillon des papeteries artisanales du moulin de Fleurac et le Président Sapin la traditionnelle coupelle au blason de l'ANAI, peinte sur porcelaine par une adhérente.

8 juin : Une délégation de la Section était présente à Angoulême et Cognac.

1^{er} août : St-Saturnin, visite de la salle culturelle en présence de M. le Maire, de Mme et M. Rougier et de Phokham, traiteur choisi. Visite à M. le Colonel Cordet pour mise en place de son exposition sur la résistance en Indochine de 1941 à 1945.

2 septembre : Assemblée générale, M. Didier Louis, Maire de la cité et le Président Sapin accueillent les participants. Le Colonel Cordet a un franc succès au cours de la présentation de son exposition. M. le Maire décline alors situation géographique, patrimoine, évolution, expansion, projets de sa commune. Le Président Sapin lui offre la coupelle souvenir.

Il fait observer une minute de silence en hommage à ceux qui nous ont quittés, puis il donne lecture de l'activité de la Section et du bilan financier, contrôlé par le vérificateur des comptes ; les deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

Le Président Sapin annonce officiellement sa décision de quitter la présidence pour raison de santé, il est longuement ovationné. Jean-Paul Ester a été choisi pour le remplacer, il est appelé à la tribune pour se présenter, applaudissements nourris. Le Vice-Président Jean-Jacques Figeroux présente les perspectives de l'exposition pour 2007 : du 20 au 25 mars au Lycée Roc Fleuri à Ruffec, du 1^{er} au 15 octobre à la Médiathèque de Champniers, une ouverture au collège de Champagne-Mouton.

La suite de la journée, dépôt de gerbes aux deux monuments aux morts et recueillement sur la tombe

de Marcel Dozon mort pour la France en Indochine à l'âge de 20 ans. Retour à la salle culturelle pour le vin d'honneur et le repas asiatique. A la fin du repas, Jean-Jacques Figeroux qui a été le collaborateur de Roland Sapin depuis la création de la Section lui a rendu un vibrant hommage très ému.

La Section s'est dotée d'un vidéoprojecteur ; au cours du repas on pouvait voir un film sur le Vietnam et la vie de la Section en diaporama. **13 septembre** : Le siège de la Section est transféré à la Mairie de Mornac, 1 allée des Sports, 16600 Mornac, accord donné par M. Jacques Persyn Maire et Vice-Président du Conseil général.

Activités de 2007

11 mars : Commémoration à Chasors.

8 juin : Hommage aux morts en Indochine à Angoulême, Cognac et Jauldes, avec buffet campagnard.

6 octobre : Assemblée générale à Champniers, Salle Paul Dambier.

SECTION DE LA CHARENTE MARITIME
Président : **M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT**
29, Cours Genêt
17100 SAINTES

Nous avons un peu anticipé le Têt en nous réunissant le 18 janvier à St-Jean d'Angély. Excellente journée, organisée par notre Délégué André Chabiron. Le 23 janvier, à La Rochelle, nous n'avons pas pu accueillir tous nos amis, Le Cap St-Jacques était complet. Serge et Madeleine Joussemet ont ajouté la galette des Rois aux festivités du Têt. Très belle journée.

Thach, notre filleul de Qui Nhon, avançant dans ses études, nous lui avons acheté un ordinateur, à la demande des Sœurs de l'orphelinat. La réussite de ce jeune homme, orphelin sans avenir, est due à Sœur Raphaël qui l'a poussé à faire des études. Le résultat est remarquable. De surcroît, Thach continue à dépanner tout ce qui se présente à l'orphelinat.

Le 24 mars, notre assemblée générale nous a réunis très nombreux autour du Lt-Colonel Huynh Ba Xuan, « Oublié 23 ans dans les goulags Viêt Minh ».

SECTION DE LA CORRÈZE
Président : **M. Jean JUGE**
La Faucherie
19210 LUBERSAC

Le repas annuel de 2007 pourrait avoir lieu le 11 août au restaurant « Le Souham » à Lubersac. Je souhaite que les adhérents me fassent

part de leur accord ou me fixent une autre date dans le plus bref délai. Je demande aux retardataires de bien vouloir acquitter leur cotisation. Tous courriers ou téléphone au secrétariat au 05 55 98 53 00 (H.R.).

SECTION DE LA CORSE
Président : **M. Michel CRUCIANI**
Saint-Antone, Route de Petrelle
20620 BIGUGLIA

La Section a été créée à l'initiative de son Président à la cérémonie du 8 juin 2006. Le 23 septembre jour de la première assemblée générale, nous comptons vingt et un adhérents. Le même jour son effectif s'élevait à quarante-cinq. Elle s'est déroulée à Corte à la caserne Chabrières en présence du Lieutenant-Colonel Benintendi délégué militaire départemental de la Haute Corse. Le Général Michel Franceschi a été élu Président d'Honneur et Michel Cruciani Président départemental. Le poste de Secrétaire-Trésorier a été dévolu à François Pistolozzi et celui de Porte-drapeau à Philippe Fratacci. A l'unanimité la section a été déclarée régionale.

Cinq Comités ont été créés. Corte, Président : M. Georges Grimaldi. La Badagna, Président : M. Jacques Sadoine. Bastia, Président : Jacques Battistini. La Côte Orientale, Président : M. Jacques Manca. La Corse Sud, Président : M. Antoine Modesto. A la fin de l'année 2006 la section comptait cent-trois adhérents et le 10 janvier on en comptait cent-dix. La progression rapide des effectifs a été possible grâce au bouche à oreille au cours de diverses réunions patriotiques et à quelques articles sur le quotidien régional.

A l'initiative du Président et de quelques anciens d'Indochine il a été créé un comité pour ériger un monument dédié aux nombreux Corses morts pour la France en Indochine. Les statuts ont été déposés à la préfecture de la Haute Corse le 9 novembre 2006 et ont été publiés au journal officiel le 2 décembre. Le chantier débutera dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de février et l'inauguration est prévue pour le 8 juin de cette année.

Nous sommes éplorés par les deuils que nous avons déjà subis. Le 10 janvier est décédé le Lieutenant-Colonel Michel Astolfi, Il avait été fait prisonnier par le Viêt Minh le 10 octobre 1950 avec le 8e RTM sur la RC 4. La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Vico le 12 janvier. Le 24 janvier est décédé le Médecin-Colonel Jean-Thomas Levanti ancien médecin-chef au 5^e tabor et à Saïgon. Ses obsèques ont eu lieu à Vénaco le 29 janvier.

NÉCROLOGIE
Notre ami
l'Adjudant-Chef de Cavalerie Jacques Ott,
ancien président de la Section de l'Allier,
est mort le 8 janvier 2007 à La Font Saint-Léon.
Il a rejoint sa très chère épouse Claudine,
décédée le 21 octobre 2006.
L'ANAI est très émue de ce double départ.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR
Président : M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ÉTABLES-SUR-MER

L'assemblée générale de notre Sec-tion s'est tenue le 21 janvier à Plérin, à l'hôtel-restaurant « Le Chêne Vert » où un excellent accueil nous était réservé.

11h, réception des soixante-neuf adhérents et de leur famille et déroulement traditionnel d'un accueil amical. Minute de silence émouvante à l'intention des morts de toutes les guerres et de ceux de l'Indochine particulièrement.

Présentation des comptes de la sec-tion par la Trésorière Marie-Joëlle Le Cam, comptes approuvés à l'unani-mité et félicitations sous les applau-dissements. La section est gérée d'une manière positive au niveau financier, secrétariat et contact avec les services officiels, pour un effectif de quatre-vingt-six adhérents. Présentation du bureau, reconduit à l'unanimité : Président : Jean Le Cam ; Vice-Président et Action Sociale : Michel Le Morvan ; Secré-taire, Trésorière et Porte-drapeau suppléante : Marie-Joëlle Le Cam ; Porte-drapeau : Pierre Reux ; Membre : Jean Gresset.

Remise de l'insigne de Porte-dra-peau à Pierre Reux par le Vice-Pré-sident et la Secrétaire au cours d'un vin d'honneur. Notre Porte-drapeau appartient à la génération des anciens de la période japonaise. Il est toujours le vaillant combattant de cette époque.

Un repas s'ensuivit, servi par un per-sonnel de qualité. Une tombola animée par le Vice-Président Michel Le Morvan et la Secrétaire Marie-Joëlle Le Cam clôtura cette journée dans une chaleureuse ambiance.

SECTION DES FLANDRES
Président : M. Louis CARON
16, avenue du Président-Hoover
59800 LILLE

Le 14 décembre, nombre d'entre nous se sont retrouvés aux obsè-ques de notre ami Roger Ceugniet. **Le 17 décembre**, à Armentières, le Comité du Souvenir Indochinois a rappelé les premiers combats du Corps Expéditionnaire en 1945-1946, notamment l'attaque viêt minh à Hanoi le 19 décembre 1946. Après le dépôt de fleurs devant les quatre plaques commémoratives du rond-point des anciens combat-tants d'Indochine, le cortège, com-posé successivement des Trompettes Dévoués, des dix-neuf porte-drapeaux, des représentants de la municipalité, des présidents des différentes associations et des invités, a emprunté l'avenue Aristide-Briand pour rejoindre la place de Gaulle.

32

Michel Millecamps, président du Comité, Claude Hujeux, Maire d'Ar-mentières, Bernard Haesebroeck, vice-président du Conseil général du Nord, ont alors déposé une gerbe devant le monument aux morts. S'en est suivi un appel aux disparus morts pour la France en Indochine.

Le 4 février, la célébration de la fête du Têt n'ayant pu avoir lieu dans les mêmes conditions que l'année pré-cédente, c'est un repas convivial réu-nissant quatre-vingts personnes qui s'est tenu au restaurant « Le Gourmet d'Asie » à Marcq en Baroeul à la satisfaction générale. Notre assemblée générale se tiendra le 29 avril.

SECTION DU GERS
Président : Docteur Bernard DAMBIELLE
13, rue Cuvier
32000 AUCH

Notre rassemblement de deux sec-tions : le Gers et le Lot et Garonne, à Lectoure le 22 novembre, s'est fort bien déroulé.

SECTION DE LA GIRONDE
Président : M. Jacques PUJOL
95, rue Jules-Steeg
33500 LIBOURNE

Notre assemblée générale aura lieu le 21 avril à Bordeaux.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE
Président : Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 21 janvier à Quint-Fonsegrives. Tous les participants ont constaté la qualité de l'accueil que nous ont réservé la municipa-lité, le curé et les anciens combat-tants de Fonsegrives. Le Maire a tenu à nous offrir un vin d'honneur. Le Colonel Scot a présenté les pro-blèmes actuels de la section qui recherche, en priorité, un porte-dra-peau toulousain. Il remercie les membres qui, dans leurs com-munes, agissent pour une présen-tation éventuelle de l'exposition ; ainsi que la nouvelle trésorière Claudine Giudicelli, qui s'est mise à la tâche d'une façon très professionnelle. Les rapports moraux et financiers n'ont pas motivé de critiques. Par retour d'un courrier nous avons appris le décès de notre ami Jacques Capis.

La Section compte, aujourd'hui, cent-quatre-vingt-quatre membres résidant : en Haute Garonne cent-cin-quante-neuf, en Ariège trois, dans le Tarn quinze, le Tarn et Garonne deux, dans d'autres départements quatre, à l'étranger un. Nous trouvons six généraux et deux veuves de général.

Nous comptons des femmes mili-taires dont huit ont servi en Indochine comme secrétaire au gouverne-ment général à Saïgon, comme infir-mière ou IPSA, ou présentes lors du drame du 9 mars 1945. Six adhérents ont connu la captivité dans les camps viêt minh, deux ou trois dans les camps japonais ou chinois. Quatre membres appartiennent aux écrivains combattants. Trois sont maires ou anciens maires, conseil-lers généraux. Nous comptons éga-lement un ambassadeur et un magistrat en retraite, une journaliste en activité, plusieurs pupilles de la nation. Un membre appartient à une famille dont six générations ont été honorées dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Mais nous soulignons, en les remer-ciant, les deux adhérents présidents d'associations « Lumières d'Asie » et « Camions de l'Espoir », qui aident les populations indochinoises ou afri-caines en difficulté.

SECTION DU LANGUEDOC
Présidente : Madame Minatchi CHARVÉRIAT
15, chemin de la Tramontane
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ

Nous avons participé le 6 novembre à une journée du souvenir organisée à l'EAI pour les enfants des écoles. Le 4 mars à Castelnaud le Lez notre réunion du Nouvel An Indochinois (à mi-route entre le Têt vietnamien et les fêtes laotienne et cambodgienne) s'est bien déroulée ; les danses lao-tiennes ont été appréciées.

Le Colonel Pierre Quatrepoint don-nera le 1^{er} juin à l'EAI une conférence sur « Une cause méconnue de la guerre d'Indochine ».

SECTION DE LA LOIRE
Président : M. Robert CHAZELLE
40 bis, Rue Dorian
42700 FIRMINY

La préparation de l'assemblée géné-rale à Roanne a été la préoccupation principale du Président et du Tréso-rier-Secrétaire M. Rouxel. La galette des Rois offerte par le Comité du Roannais a été fort appréciée le 20 janvier à l'issue de la réunion men-suelle. Les activités du Comité de St-Étienne se sont limitées aux cérémonies officielles. La statue de Francis Garnier et la plaque commé-morant les guerres d'Indochine sont en place. Il reste à organiser la céré-monie d'inauguration.

SECTION DE LA MANCHE
Président : Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

La déclaration en Préfecture a été faite le 23 janvier sous le nom : Sec-

tion départementale de l'Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochi-nois, avec le siège social à l'Hôtel de Ville de St-Lô. Cette mesure n'en-traîne aucun changement à notre fonctionnement et nos relations avec le siège national. Notre assemblée générale se tiendra à St-Lô le 8 juin. Une exposition de l'ONAC d'une vingtaine de panneaux sur la guerre d'Indochine étant prévue à cette date, la salle de confé-rence du Centre Culturel a été retenue, en espérant qu'exposition et assemblée générale se feront au même lieu, ce qui faciliterait bien les choses avant de participer à la céré-monie officielle à la mémoire des morts pour la France en Indochine.

SECTION DU MORBIHAN
Président : Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

Le 12 novembre à Larmor-Baden une cérémonie particulière a été organisée pour réparer un oubli : l'inscription sur le monument aux morts communal du nom d'un enfant du pays : le Sous-Lieutenant Jac-ques Ménard tué au Laos le 1^{er} décembre 1945. Le Général Robert Bassac, de l'ANAI et de Baden, prési-dait la cérémonie avec le Maire. Notre assemblée générale se tiendra le 8 juin.

M. Méance, du Bureau de la Section, a été nommé membre du conseil départemental de l'ONAC.

SECTION DE LA MOSELLE
Président : M. Robert WEINGAERTNER
20, Corvée le Moyne
57685 AUGNY

Lors d'une journée de mémoire orga-nisée par le 1^{er} Régiment du Maté-riel à Brienne le Château le 23 février 2006, après la projection du film de Pierre Schoendorffer « La 31^e Section », le Président Weingaertner a raconté ses souvenirs d'Indochine.

SECTION DE L'OISE
Président : M. Michel CHANU
13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

L'intérêt des jeunes et des ensei-gnants pour l'histoire de notre Indo-chine est sans doute plus réel que certains ne le croient.

Le 28, 29 et 30 novembre, notre Pré-sident a présenté l'exposition « L'In-dochine et la France » à la cité scolaire d'Amiens, dans le cadre du Trinôme Education Nationale-Défense-IHEDN. Quatre-cents élèves de 17 à 20 ans encadrés par des professeurs ont assisté à cette présentation. Nous avons extrait de la lettre de Mme le Recteur d'Aca-

démie le paragraphe suivant : « Elèves et enseignants ont pu apprécier pleinement la très grande qualité de votre exposition et tirer un réel profit intellectuel. Ainsi, les documents présentés, dont un grand nombre d'inédits et d'originaux, ont contribué à ce que, à travers le cas indochinois, les élèves découvrent ou développent leurs connaissances sur un des faits majeurs de l'Histoire : la colonisation européenne et la décolonisation. Cette exposition, votre présence et vos commentaires qui ont accompagné les visiteurs ont également participé à la perpétua-tion de la mémoire de cette époque ». Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 11 mai à Rethondes.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE
Président : M. Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE
17, chemin des Roses
92150 SURESNES

La Section a été endeuillée par la mort des amis suivants : le Colonel Georges Jadin le 12 janvier, le Pré-sident Pierre Monthuis le 24 janvier. Aux obsèques de l'un (à l'Ecole Mili-taire le 18 janvier) et de l'autre (à St-Germain en Laye le 30 janvier) l'ANAI était représentée par une délégation et le drapeau national (porté par le Président Gérard Brett).

SECTION DU PAYS BASQUE
Président : M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLËT

La Section a participé avec notre dra-peau aux cérémonies de la commé-moration de l'Armistice du 11 novembre 1918, à Anglet, Bayonne et Biarritz. Elle a de même été présente à la cérémonie en hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord qui s'est déroulée à Bayonne le 5 décembre à 18h sous une pluie battante et un vent violent et à la messe à Biarritz le 10 décembre, à l'initiative du Souvenir Français, à la mémoire des morts pour la France de toutes les guerres. Cette année encore la tradition du Têt a été respectée et trente convives se sont retrouvés à Bayonne le 5 février au restaurant « Tien An Men » où l'accueil réservé aux anciens d'Indochine est particu-lièrement chaleureux. En 2006 nous avons déploré vingt et un décès. Notre drapeau est sorti trente-neuf fois en 2006 pour des cérémonies diverses et notre Président a assisté à toutes les réunions du conseil d'ad-ministration de l'UDAC des Pyrénées Atlantiques dont il est membre.

SECTION DU PUY DE DÔME
Président : Colonel Jean GAU-THIER
103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND

La Section a déploré ces derniers mois huit décès d'anciens. Ces der-niers accompagnés par leurs frères d'armes avec porte-drapeau ont été : MM. Marcel Petit, Louis Renaut, Joseph Cabanes, Lucien Lagay, Toussaint Reverdy, André Lecocq, Paul Macel et Pierre Fougère. La Section participe toujours à l'en-semble des manifestations patrioti-ques et pédagogiques avec délégation et porte-drapeau. Nous citerons en particulier : La prise d'armes du 14 juillet au cours de laquelle notre compagnon René Roux a reçu les insignes d'officier de la Légion d'Honneur. Le 25 sep-tembre, hommage aux Harkis à Bourg-Lastic. Le 22 octobre, invita-tion de l'Association des Vietnamiens Libres du Puy de Dôme, à la fête de la lune « Trung Thu ». Le 10 novem-bre, cérémonie en mémoire des morts pour la France. Le 11 novembre, célébration de l'armis-tice de la Grande Guerre 14-18, messe à la Cathédrale de Clermont-Ferrand et cérémonies aux deux monuments aux morts de Chama-lières.

Les 18 et 19 novembre, exposition « France-Viêtnam 1624-2005 » de l'Adjudant-chef Constant à la mairie d'Aigueperse avec le soutien de la section de l'UNC et de la municipa-lité d'Aigueperse ; il y a eu cent-qua-rante-six visiteurs. Il manquait hélas les enfants des écoles qui avaient été invités. Nous allons rechercher avec les inspecteurs de l'Education Natio-nale comment nous pourrions attirer les jeunes à ces manifestations des-tinées à leur faire découvrir l'action de la France en Indochine.

Le 5 décembre, inauguration d'une stèle, Place du Souvenir à Chama-lières, dédiée à la mémoire des com-battants d'Indochine et d'AFN, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, de nombreux dra-peaux d'associations d'anciens com-battants, d'un détachement en armes et de la musique du 92^e RI. Le 10 décembre, inauguration à Lezoux d'une stèle dédiée aux Harkis et aux membres des forces supplétives. L'Adjudant-chef Bernardin a été nommé officier de la Légion d'Hon-neur. Le Général Pierre Faure accompagné du porte-drapeau et du Président de la Section lui a remis cette décoration à son domicile pour raison de santé le 30 novembre. Notre réunion annuelle de cohésion s'est déroulée le 4 novembre à Parent, plus de 60 % de l'effectif était représenté. Le Général Pierre Faure a remis à M. Stanislas Fydac le diplôme de Porte-drapeau décerné

par l'ONAC en récompense de ses 22 ans de service. Le Capitaine Rappolt-Rossini du 28^e RT (Docteur en Histoire) est intervenu sur le thème « Leclerc et l'Indochine 1945-1947 ». L'Adjudant-chef Constant nous a projeté et commenté le film vidéo qu'il a réalisé sur la RC 4 le 15 octobre 2005.

Notre voyage 2006 s'est passé au Maroc dans le Sud de Marrakech. Les six participants l'ont apprécié. L'âge élevé de nos adhérents les font hésiter à se lancer dans ce type d'ac-tivité par crainte de fatigue.

La prise en charge de notre filleul Ngô Vu vient de se terminer, en conséquence nous avons reporté notre aide sur un autre filleul, Doan Dinh Nguyễn Vy. Nous avons parti-cipé au fonds d'entretien créé par Mme Lucas-Potier pour les victimes des dégâts causés par le typhon. Notre assemblée générale aura lieu le samedi 21 avril à Parent, le Général Nichon nous entretiendra sur le Liban. Le repas de cohésion d'automne se fera le samedi 27 octobre à Parent.

Nos réunions mensuelles ont lieu régulièrement le 1^{er} lundi de chaque mois.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Président : Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Après le Loto et la galette des Rois du 7 janvier, qui ont réuni quatre-vingts participants au Foyer Moudat de Canet en Roussillon, la Section a célébré la fête du Têt le dimanche 11 février au collège de la Côte Radieuse de cette ville.

Les festivités débutaient par une danse de quatre dragons aux cou-leurs chatoyantes, accompagnée de roulements prolongés de tambour, présentée par l'école de danse de Saint-Hippolyte, village du nord du département. Spectacle très apprécié, salué par de chaleureux applaudissements d'une assistance de deux-cents personnes. Les convives se portaient ensuite dans le grand réfectoire de l'établissement, où le restaurant « Le Palais d'Asie » de Perpignan servait un succulent repas vietnamien.

Après l'annonce par le Colonel Gnanou, de quelques informations, le Père Cesbron présenta les vœux en vietnamien pour la nouvelle année du Cochon. Une tombola, dont le résultat sera envoyé au Viêtnam en faveur des aides en cours, clôturait dans une bonne humeur toujours égale cette journée de retrouvailles.

Le drapeau de la section et une délégation ont été présents aux obsè-ques de François Puli, décédé le 4 décembre dernier, et d'Antoine

Ambroggiani, décédé le 16 février. La Section vient de lancer une nou-velle action de solidarité au profit d'une population de la province de Ha Nam, suivie par le Frère Vu Duc Van. Cette population, du delta du Fleuve Rouge, qui compte 14 000 habitants, répartis dans six paroisses, est en proie à de grandes difficultés dans sa vie de tous les jours, en particulier soixante familles de pêcheurs vivant depuis quelques années sur leurs embarcations de la rivière Phu Ly, polluée par les inse-c-ticides. Le Frère Vu Duc Van voudrait les installer sur la terre ferme.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE
Président : M. Gérard BRETT
27, Les Neuillis
77510 DOUË

Notre ami, M. Henry Le Naon, l'un des plus anciens adhérents de la Section, a été décoré de la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite le 11 novembre à l'Hôtel de Ville de Mitry-Mory.

SECTION DU TRÉGOR
Président : Capitaine Jacques BOISSON
2, Résidence d'Outre-Mer
22700 SAINT-QUAY PERROS

L'assemblée générale s'est tenue au Centre Jean Savidan à Lannion le 25 novembre. 10h30, ouverture de l'assemblée par le Président Jacques Boisson, devant une cinquantaine d'adhérents. L'assemblée se lève et entonne La Marseillaise, suivie d'un moment de recueillement, un hom-mage et un souvenir à nos disparus, avec une pensée à leur famille : le Général André Trancart, Alexis Le Maon, Roland Morinet, Edouard Schnepf, Mme Marie Le Bever, Mme Marie Zimmerman. Le Président rend un hommage partic-ulier à M. Pierre-Yvon Tremel, Sénateur Maire de Cavan disparu récem-ment, en reconnaissance de l'action qu'il a menée en faveur de notre section.

Puis il remercie M. Alain Gouriou, Député-Maire de Lannion pour la qualité de son accueil. Présentation de M. Orrière, Président de l'association « Le Frangipanier » pour le Laos, de M. Souvanh Khan-sitthideth, Docteur ès sciences, formé à l'Université de Rennes, ori-ginaire du Laos, et des nouveaux adhérents des années 2005-2006. Le Capitaine de Frégate Jean Colvez est élu secrétaire.

Pour une meilleure harmonisation des dates de l'assemblée générale et de la cérémonie du 8 juin, le pré-sident décide fixer l'assemblée au dernier samedi du mois de novembre.

Concernant les cotisations, les effec-tifs diminuant chaque année et les dépenses n'étant pas compressibles,

33

L'ANAI a décidé une augmentation de 2 euros pour le siège. Chaque section restant libre de son budget, 1 euro supplémentaire est demandé à chaque adhérent. De ce fait, la cotisation passe à 26 euros et 13 euros pour les veuves.

Rappel de la Journée du 8 juin 2006 : 9h, dépôt de gerbes au monument aux morts de Trévou-Tréguinec, hommage aux trois militaires inscrits sur la stèle, morts pour la France en Indochine. 10H30, cérémonie à Perros-Guirec, messe, puis dépôt de gerbes au monument aux morts en présence de M. le Sous-Préfet, de M. le Député-Maire de Lannion, de M. le Premier-adjoint de la mairie de Perros-Guirec.

8 juin 2007, la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine aura lieu à Lannion. Le repas sera pris en commun dans un restaurant vietnamien. Remise de décorations à MM. Camille Deshayes, médaille de la Reconnaissance de la Nation, et Alain Le Tallec, croix du combattant volontaire Indochine, médaille de la Reconnaissance de la Nation.

Le Colonel de Boisboissel attire notre attention sur les minorités montagnardes du Laos. Problème déjà évoqué tant par l'information écrite que télévisée. M. le Député-Maire de Lannion, très documenté, vient compléter cette information, ainsi que M. Orrière.

Le Président lève la séance et nous invite au vin d'honneur, offert par la Municipalité, puis chacun prend la direction du restaurant « Aziza » pour un repas en commun, avec présentation de danses orientales.

SECTION DU VAL-DE-MARNE

Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André Maurois
94000 CRÉTEIL

Le 15 décembre, nous étions nombreux en l'église Notre Dame du Rosaire de St-Maur autour du cercueil de notre ami Henri Bernard, président honoraire de la Section. Il était le pilote de l'hélicoptère abattu au dessus d'Isabelle à Diên Biên Phu. Blessé, il fut prisonnier des vietnams. Il était officier de la Légion d'Honneur.

Le 19 décembre, comme tous les ans, à l'initiative du Général Beaudonnet, Président d'Honneur, la Section de l'ANAI du Val de Marne associée à l'association des Croix de Guerre de Maisons-Alfort a commémoré les événements du 19 décembre 1946, en Indochine et honoré tous les morts civils et militaires de cette guerre. Après la cérémonie plus de quatre-vingts participants se sont retrouvés pour le pot de l'amitié et un repas amical.

Le 20 novembre, le roi du Cambodge, Norodom Sihamoni en visite officielle en France a ravivé la flamme sous l'Arc de Triomphe. Le Président national et le Président de la Section ont assisté à la cérémonie.

Le 2 novembre, traditionnellement devant les monuments du cimetière de Nogent et ceux du Jardin Tropical de Vincennes nous étions nombreux pour honorer nos frères d'armes Indochinois morts pour la France et le Vietnam Libre.

Le 26 et 27 septembre, au palais de l'UNESCO le Président a participé au colloque sur la « Mémoire partagée » organisé par M. Hamlaoui Mékachera ministre des anciens combattants.

Le 25 septembre, assistance à la cérémonie nationale dédiée aux harkis

Le 16 septembre, au château de Vincennes, nous étions présents à la cérémonie commémorative des combats du Sidi-Brahim et à la transmission de drapeau des chasseurs.

Le 9 septembre, nous avons tenu un stand d'information au cours de la journée des associations de Vincennes.

Sont à l'honneur : M. Alain Fontaine, Directeur de la sécurité publique honoraire, promu commandeur dans l'Ordre National du Mérite. Mme Madeleine Cron-Paolini, ancien professeur au Lycée Auguste Pavie à Vientiane, promue commandeur des Palmes Académiques.

SECTION DU VAUCLUSE

Président : M. Louis BOULIC
32, Clos des Nevons
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Le Commandant de la Brosse et le drapeau de la Section ont accompagné à sa dernière demeure, le 23 février, le Général d'Armée René Imbot, grand croix de la Légion d'Honneur, ancien chef d'état-major de l'armée de terre. La messe de funérailles a été célébrée en la cathédrale d'Apt.

SECTION DE LA VENDÉE

Président : M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges
85750 ANGLÈS

Nous nous sommes déplacés le 25 novembre à L'Aiguillon sur Mer pour inaugurer l'avenue Amiral Courbet, rénovée en présence de l'Amiral Norbert Bonneau.

Notre ami Eugène Gibouleau du Château d'Olonne nous a quittés le 6 février (93 ans), ses obsèques se sont déroulées le 9 février en présence du drapeau et d'une délégation ANAI ; il était l'un des derniers de nos anciens d'Indochine à avoir été prisonnier des Japonais.

SECTION DE L'YONNE

Président : Commandant Charles LATROMPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONETEAU

La cérémonie des vœux avec tirage des Rois s'est déroulée le dimanche 7 janvier chez l'ami Methy pour le Comité de St-Florentin. Participation, dégustation, ambiance, tout était parfait.

Le Comité d'Auxerre réunissait le vendredi 12 janvier, autour de son Président, une trentaine d'adhérents pour la dégustation de la traditionnelle galette. Les vœux étaient renouvelés.

L'assemblée générale du Comité d'Avallon s'est tenue dans cette ville le jeudi 8 février.

L'assemblée générale départementale s'est tenue à Laborde, hameau d'Auxerre, le samedi 24 mars.

SECTION DU RHÔNE

Président : M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

Nos traditionnelles retrouvailles d'automne ont été tout à fait réussies, grâce à une assistance nombreuse, colorée et joyeuse. Ce repas de qualité fut agrémenté d'un spectacle musical de chants et de danses, que nous avaient spécialement préparé Mme Nguyễn Trang et sa troupe

"Connaissance des Arts et Echanges Culturels" groupe folklorique très connu dans notre région, composé de jeunes artistes Indochinois et Français, tous pétris de talents prometteurs. Mme Nguyễn Trang est aussi membre de notre bureau.

Le second point fort de la journée nous a été donné par Christian Vérot reporter photographe et ami de l'ANAI qui nous présentait un reportage sur le Vietnam du Sud au Nord, spécialement composé en prévision du prochain voyage qu'organise l'ANAI de Lyon à la fin du mois de mars.

La fin d'année 2006 a été des plus cruelles pour notre section avec la disparition de trois amis très chers. Tout d'abord l'Ambassadeur Pierre Gorce, décédé à Paris le 28 octobre. Venu à deux reprises présider nos assemblées générale, il était aussi parrain de l'opération Bibliothèque de l'Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge. Claude-Pierre François l'avait personnellement connu à Phnom Penh et retrouvé à l'ANAI.

Ce fut ensuite René Jullian, le Président très actif et apprécié de l'association des anciens de Diên Biên Phu qui nous quittait le 26 novembre. Enfin le 1^{er} Janvier 2007 c'était Gérard Cailles de Saliès, qui avait présidé l'association des troupes de marine de Lyon, qui devait disparaître à son tour.

SUIVI DES ACTIONS DE LA SECTION DU RHÔNE

Actions Humanitaires :

- Bibliothèque scientifique de la lèpre : Christian Gauthier est en contact permanent avec les médecins de l'hôpital dermato-vénérologique. Accompagnant prochainement le Docteur Chabaud à Saïgon il verra avec ceux-ci quels sont leurs besoins en littérature spécialisée dans le domaine de la chirurgie de la lèpre.

- Bibliothèque scientifique de l'Académie Royale du Cambodge : A cause d'un problème de distance entre les sites, les étudiants fréquentant la faculté de médecine de Phnom Penh peuvent difficilement accéder à cette bibliothèque. Nous étudions donc, avec le Professeur Leduque, la possibilité de créer une « bibliothèque bis » plus proche et comprenant des manuels plus adaptés aux besoins des futurs médecins.

- Les interventions chirurgicales effectuées au cours de ces deux dernières années (deux en 2005 et deux en 2006) ayant épuisé les dons expressément affectés à cet usage, nous devons nous résoudre à limiter notre participation à une seule opération pour cette année.

Actions Culturelles :

- Bourse d'études supérieures : Nous n'avons plus, actuellement, qu'une seule boursière : Lê Thi Kim Thoa, étudiante vietnamienne qui effectue sa 6^{ème} année.

- Soutien au Cercle francophone de Danang (qui fête cette année son 15^{ème} anniversaire) et que nous « suivons » depuis 1995 : financement de la classe de français baptisée « ANAI de Lyon », alimentation de la bibliothèque francophone.

Action Sociale :

- « Des lunettes pour le Cambodge » : Action nouvellement engagée. Nous avons déjà recueilli, en provenance d'opticiens et de particuliers des quantités relativement importantes de lunettes et d'instruments destinés à l'adaptation des verres. Tri et conditionnement sont en cours : l'expédition pourra alors se faire à destination de l'hôpital de Kompong Trabek.



FOIES DE POULET SAUTÉS À L'AIL ET AU CÉLERI

INGRÉDIENTS POUR DEUX PERSONNES

- 250 g de foies de poulet
- 3 gousses d'ail
- 1 branche de céleri chinois (ou tige et jeunes feuilles de céleri)
- Sel et poivre du moulin
- 2 cuillères à café de vin de Shaoxing (ou vin blanc)
- Huile végétale

PRÉPARATION

- Chauffez un peu d'huile dans un wok ou une poêle.
- Faites revenir les gousses d'ail hachées pendant 30 secondes.
- Ajoutez les foies de poulet coupés en grosses lamelles et le céleri émincé.
- Faites sauter en remuant, jusqu'à ce que les foies de poulet soient juste cuits.
- Assaisonnez de vin de Shaoxing, sel et poivre noir ; servez sans attendre.
- Cet excellent tonique yang réchauffe les reins.

